





CARBONE LORRAINE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2007



	page
 1 - PANORAMA GÉNÉRAL DU GROUPE	3
 2 - RAPPORT DE GESTION	17
 3 - DÉVELOPPEMENT DURABLE	25
 4 - COMPTES CONSOLIDÉS	35
 5 - COMPTES ANNUELS	83
 6 - INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES	105
 7 - RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	137
 8 - RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	141
 9 - TABLE DE CONCORDANCE	145

Les chapitres 2 à 9 comportent toutes les informations constituant le rapport du Conseil d'Administration en application de l'article L225-102 du Code de commerce.

Les sommaires détaillés de chaque chapitre sont mentionnés sur les pages d'en-tête relatives à ceux-ci.

1 Panorama général du Groupe

	page
Profil du Groupe	4
Message du Président	6
Gouvernance d'entreprise	7
Engagement et responsabilité	8
Principaux marchés	9
Chiffres clés	11
L'action Carbone Lorraine	12
Documents accessibles au public	15



PROFIL DU GROUPE



LEADERSHIP MONDIAL ETCROISSANCE À L'INTERNATIONAL

Carbone Lorraine détient des positions de **leadership** dans ses principaux métiers. Il est notamment au premier rang mondial sur les marchés des équipements anticorrosion en graphite, des balais pour moteurs électriques et des fusibles pour semi-conducteurs de puissance. Il est n° 2 dans les fusibles industriels et les applications à hautes températures du graphite isostatique.

Positionné sur des marchés très porteurs comme ceux de l'énergie, de l'électronique ou de la chimie fine/pharmacie, Carbone Lorraine ambitionne de se transformer en véritable **société de croissance**. Le Groupe est à l'écoute permanente de ses clients, dont il connaît précisément les métiers, les besoins et les contraintes. C'est sur cette base qu'il développe une offre **innovante** et sans cesse renouvelée. Au fil des années, Carbone Lorraine s'est affirmé comme une société internationale engagée à la fois dans le développement des activités existantes et dans la conquête de nouveaux marchés. Grâce à une politique résolue de croissance interne et d'acquisitions ciblées, le Groupe renforce ses **positions mondiales** dans chacun de ses métiers tout en élargissant considérablement son offre de produits et sa présence géographique. Plus de 85 % de ses ventes sont réalisées à l'international avec une croissance particulièrement dynamique en **Asie**. Carbone Lorraine s'est engagé très tôt sur la voie d'un **développement durable**, socialement responsable et respectueux de l'environnement. C'est dans cet esprit que le Groupe gère ses propres activités et qu'il apporte également une contribution très concrète aux **énergies renouvelables**, pour lesquelles il fournit de plus en plus de technologies et d'équipements.

DOMAINES D'EXCELLENCE

Fort d'une maîtrise mondialement reconnue des matériaux à « haute valeur ajoutée technologique » tels que le graphite isostatique, Carbone Lorraine développe et met en œuvre des solutions innovantes au service de ses clients industriels.

Il excelle en particulier dans la conception de solutions adaptées aux environnements industriels extrêmes ainsi que dans le développement d'équipements contribuant à l'efficacité énergétique des installations industrielles.

Systèmes et Matériaux Avancés

Carbone Lorraine est leader mondial des équipements en graphite et autres matériaux performants adaptés aux environnements industriels exigeants. Le pôle Systèmes et Matériaux Avancés propose des solutions à base de graphite isostatique conçues pour les procédés industriels à hautes températures (fabrication de puces en silicium et de cellules

solaires, revêtement de fours, verrerie...), ainsi que des équipements à base de graphite et de métaux nobles utilisés par l'industrie chimique et pharmaceutique, qui permettent d'assurer la circulation, le mélange et le stockage de fluides corrosifs et chauds. Dans les applications du graphite isostatique, Carbone Lorraine est n° 2 mondial.

Protection Électrique

Concevoir, fabriquer et commercialiser des produits et des systèmes innovants contribuant à l'efficacité énergétique et à la sûreté des équipements et des installations électriques : tel est le domaine d'expertise de Ferraz Shawmut, filiale de Carbone Lorraine spécialisée dans la protection électrique. Ce pôle développe des solutions à base de fusibles et de porte-fusibles pour la protection des installations basse tension et moyenne tension, d'interrupteurs adaptés aux très fortes puissances, de refroidisseurs améliorant le rendement des semi-conducteurs de puissance, de capteurs de courant pour le transport urbain, etc. répondant à l'ensemble des normes applicables dans le monde. Carbone Lorraine est n° 2 mondial des fusibles industriels.

Une part importante des ventes est réalisée à travers un réseau étendu de distributeurs de matériel électrique.

Applications Électriques

Le pôle Applications Électriques de Carbone Lorraine produit des balais en graphite et des porte-balais (composants essentiels des moteurs électriques), des baguiers, des frotteurs pour captage de courant et des systèmes de transfert de signaux utilisés dans les éoliennes. Leader mondial, Carbone Lorraine fournit les plus grands constructeurs et utilisateurs mondiaux de moteurs électriques dans tous les domaines industriels : ferroviaire, aéronautique, aérospatial, automobile, électroménager, outillage... Ces produits trouvent également des débouchés croissants sur le marché en plein essor de l'énergie éolienne.

UNE PROXIMITÉ CLIENT À L'ÉCHELLE MONDIALE

Au-delà de ses compétences techniques, l'**esprit pionnier** de Carbone Lorraine lui permet d'accompagner ses clients là où ils se développent. Recherchant une réelle **proximité** avec ses partenaires, le Groupe dispose aujourd'hui d'une présence industrielle dans **plus de 40 pays**, ce qui lui permet d'être un acteur global autant que local.

La connaissance approfondie des procédés industriels de ses clients est une des clés du succès de Carbone Lorraine dans le monde.



TABLEAU DES MÉTIERS

Métiers	Activités	Principales applications	Orientations
Systèmes et Matériaux Avancés			
<ul style="list-style-type: none"> • n° 1 mondial en équipements anticorrosion en graphite • n° 2 mondial en applications à hautes températures du graphite isostatique • 264 millions d'euros de chiffre d'affaires • 38 % du chiffre d'affaires total • Principaux concurrents : <ul style="list-style-type: none"> - Toyo Tanso (Japon) - SGL Carbon (Allemagne) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de solutions en graphite isostatique pour des applications à hautes températures (semi-conducteurs, aéronautique, verrerie...) • Conception, fabrication et commercialisation d'équipements anticorrosion à base de graphite, de métaux nobles (tantale, titane...) et de polymères fluorés (PTFE...) pour les industries de la chimie et de la pharmacie • Conception, fabrication et commercialisation de composants de freinage à haute énergie à base de graphite 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédés de production de semi-conducteurs et autres procédés réfractaires (filières, supports...), électrodes pour l'électroérosion, revêtements de fours... • Traitement (échangeurs de chaleur, réacteurs...), stockage et transport (colonnes, tuyauteries...) des fluides corrosifs et chauds • Freinage aéronautique 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point de nouvelles solutions en graphite isostatique adaptées aux besoins spécifiques des clients et partenaires du Groupe • Poursuivre le développement de solutions complètes multimatériaux pour la chimie corrosive et chaude et la pharmacie • Développer les ventes en Asie • Déployer à l'international les savoir-faire du Groupe en freinage à haute énergie
Protection Électrique			
<ul style="list-style-type: none"> • n° 2 mondial en fusibles industriels • 229 millions d'euros de chiffre d'affaires • 33 % du chiffre d'affaires total • Principal concurrent : <ul style="list-style-type: none"> - Bussmann (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, fabrication, commercialisation de fusibles industriels, de refroidisseurs et de systèmes de protection de moteurs, d'organes de coupure et de captage et autres équipements électriques et électroniques de protection des biens et des personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des moteurs industriels et des équipements industriels électriques et électroniques contre les courts-circuits et les surtensions • Protection thermique des équipements électroniques industriels • Protection des réseaux de distribution d'électricité • Protection électrique des biens et des personnes • Protection des réseaux électriques ferroviaires et de transports urbains 	<ul style="list-style-type: none"> • Profiter pleinement d'un outil industriel optimisé et performant pour augmenter les parts de marché mondiales, notamment en pénétrant de nouveaux marchés en croissance • Poursuivre le développement auprès des clients constructeurs d'équipements, distributeurs et utilisateurs grâce à l'innovation et à la qualité des produits et services
Applications Électriques			
<ul style="list-style-type: none"> • n° 1 mondial en balais et porte-balais pour moteurs électriques • 201 millions d'euros de chiffre d'affaires • 29 % du chiffre d'affaires total • Principaux concurrents : <ul style="list-style-type: none"> - Morgan Crucible (Royaume- Uni) - Schunk (Allemagne) - ECS (États-Unis) 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, fabrication, commercialisation de contacts électriques glissants, de balais en graphite pour moteurs électriques et d'assemblages comportant balais, porte-balais et composants électroniques • Diagnostic, assistance et maintenance 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros moteurs : toutes applications industrielles et robots, génératrices électriques pour l'aviation, aérogénérateurs, locomotives électriques... • Petits moteurs : moteurs auxiliaires pour l'automobile (essuie-glaces, lève-vitres, ABS...), outillage portatif (perceuses...), petit électroménager (aspirateurs...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Gros moteurs : poursuivre une stratégie d'innovation sur des niches en croissance et se développer en Amérique du Nord et en Asie • Petits moteurs : poursuivre l'amélioration de la performance et développer des modules porte-balais enrichis de nouvelles fonctions



MESSAGE DU PRÉSIDENT



L'année 2007 a été marquée pour Carbone Lorraine à la fois par une forte croissance des ventes, et par le renforcement de nos **engagements pour la croissance future**.

Déjà, en 2006, notre ambition de transformer Carbone Lorraine en **société de croissance** s'était concrétisée par une progression soutenue des ventes. L'année qui vient de s'écouler a montré une nouvelle accélération de notre activité, avec une hausse de notre chiffre d'affaires de +10 % à périmètre et changes constants. C'est une performance élevée pour une société industrielle, qui résulte d'investissements ciblés, d'une démarche permanente d'innovation ainsi que d'un positionnement sur des marchés particulièrement porteurs. Je pense notamment à l'électronique, la chimie fine et la pharmacie, ainsi que les énergies renouvelables dont les perspectives de développement apparaissent aujourd'hui immenses. Tous les métiers du Groupe ont progressé en 2007 et ont contribué à l'amélioration des résultats (hors non récurrents).

Comme vous le savez, la stratégie de développement de Carbone Lorraine s'appuie sur un fort développement en **Asie**. De ce point de vue, une étape déterminante a été franchie en 2007 avec le démarrage réussi de notre nouvelle usine de blocs de graphite de Chongqing en Chine. Cette nouvelle unité permettra à terme de doubler notre capacité de production de graphite isostatique. Ceci renforcera significativement nos positions de marché dans les applications à hautes températures et notamment les équipements dédiés à la fabrication de cellules solaires, en plein essor. Toujours dans les énergies renouvelables, l'année a également été marquée par la mise en service à Shanghai d'un nouvel atelier d'applications électriques, dédié aux marchés éoliens et à la génération d'énergie.

Avec une stratégie reposant sur quatre efficaces capteurs de croissance – un développement rapide en Asie, une offre innovante, une contribution forte aux énergies renouvelables et une politique active d'acquisitions ciblées – Carbone Lorraine s'est placé dans une dynamique de progrès et de croissance continue. C'est pour cette raison que nous avons voulu nous engager sur des **objectifs à quatre ans** : un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros et un ROCE* avant impôts de 17 % à l'horizon 2011, le tout dans des conditions économiques analogues à celles de l'année écoulée. Lorsqu'on fait la part des charges

liées à trois événements non récurrents (le démarrage de l'usine de graphite de Chongqing, la fermeture du site de balais auto de Farmville, et la dépréciation de *goodwill* liée à la production de petits balais pour moteurs automobiles), on constate que les performances réalisées en 2007 s'inscrivent dans la bonne direction.

Nous comptons bien progresser à nouveau vers nos objectifs en 2008, même si l'environnement économique sera certainement moins favorable cette année. La crise financière mondiale survenue à l'été 2007 aura des répercussions sur l'économie réelle, dont on ne peut encore mesurer l'ampleur ni la durée. Nous devrions cependant enregistrer une progression significative de nos résultats en 2008, grâce à la montée en puissance des grands projets lancés ces dernières années et à notre positionnement sur des marchés porteurs quoi qu'il arrive, comme les énergies renouvelables.

Ce positionnement nouveau sur des marchés porteurs, de même que les restructurations industrielles accomplies ces dernières années nous placent en bien meilleure position qu'auparavant pour résister aux crises économiques. Dans le même esprit, le caractère international du Groupe et le développement de nos implantations industrielles dans les pays émergents nous protègent des variations conjoncturelles et monétaires.

Nous sommes donc bien armés pour réussir la mise en œuvre de notre stratégie de croissance rentable, et je suis confiant dans l'atteinte de nos objectifs à moyen terme, en dépit des fluctuations de conjoncture qui peuvent intervenir à court terme.

Cette confiance, et celle de mes collègues administrateurs et des principaux dirigeants du Groupe s'est manifestée clairement en novembre dernier, lorsque nous avons acquis ensemble (à prix de marché !), des bons qui nous permettront de souscrire à des actions Carbone Lorraine, à 58 euros par titre.

Carbone Lorraine a toujours réussi ses grands projets. Nous réussirons notre projet de croissance rentable.

Claude Cocozza

Président-Directeur Général

* Rentabilité opérationnelle des capitaux employés



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

RIGUEUR ET EXIGENCE

Appliquant depuis plus de dix ans les principes et les méthodes de la gouvernance d'entreprise, Carbone Lorraine privilégie la transparence, la qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs.

La capacité de Carbone Lorraine à maîtriser et à auditer ses activités sous leurs aspects industriels, comptables et éthiques s'inscrit dans la démarche de qualité et de progrès continu engagée par le Groupe depuis de nombreuses années. Partout dans le monde, les équipes de Carbone Lorraine veillent à respecter les réglementations internationales et locales tout en restant fidèles aux valeurs et aux règles internes de l'entreprise. Autour du Comité directeur et du Conseil d'administration, trois comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le Comité d'audit et des comptes, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique. Une cartographie des risques – qu'ils soient opérationnels, financiers, stratégiques ou liés à l'information – est gérée et actualisée par la direction des risques et de l'audit interne. Cet outil permet d'anticiper les risques et de mettre en oeuvre les actions préventives qui s'imposent.

Cette politique a valu à Carbone Lorraine de recevoir, en novembre 2007, le Prix de la meilleure gouvernance des

sociétés de taille moyenne. Attribué à l'occasion des Trophées Midcaps, un événement organisé par Euronext, Ernst & Young, MiddleNext et Oddo Midcap, ce prix distingue la société qui a la meilleure gouvernance parmi plus de 200 entreprises cotées sur Euronext, dont la capitalisation boursière est comprise entre dix millions et un milliard d'euros.

Le Trophée de la gouvernance a plus particulièrement récompensé Carbone Lorraine pour la qualité de son organisation en matière de régulation des systèmes de décision, ainsi que pour ses outils de contrôle interne.

EN LIGNE DIRECTE AVEC LES ACTIONNAIRES

Carbone Lorraine veille également à ce que ses relations avec ses actionnaires soient transparentes et confiantes : rencontres et séminaires thématiques, réunions d'information, outils de communication sur l'entreprise, sa stratégie et ses résultats. Afin d'être proche de ses actionnaires, Carbone Lorraine applique les standards et les méthodes des grandes entreprises mondiales.



ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ



PRÉSERVER LA PLANÈTE ET VALORISER L'HUMAIN

Misant sur une croissance équilibrée, saine et durable, Carbone Lorraine agit concrètement en faveur de l'environnement, que ce soit directement – dans le cadre de ses propres activités – ou grâce à son savoir-faire industriel et aux technologies qu'il développe. En matière de ressources humaines, la philosophie du Groupe est également celle d'un progrès partagé.

L'engagement de Carbone Lorraine en faveur du développement durable revêt deux dimensions complémentaires. D'une part, le Groupe s'efforce de minimiser l'impact environnemental de ses propres activités : en 2007, il a poursuivi ses progrès en matière de réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières de ses usines. La responsabilisation des directeurs de sites et la certification ISO 14001 sont des leviers importants, tout comme le recours systématique aux technologies les plus « propres ». D'autre part, le Groupe apporte aussi une contribution essentielle au développement durable via son expertise en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Carbone Lorraine dispose par exemple d'une large gamme de produits innovants dédiés au marché éolien, auquel il fournit des systèmes de transfert de signaux et des baguiers. Dans le solaire, le Groupe offre des systèmes de haute technologie dédiés à la production de silicium, indispensable à la fabrication de panneaux solaires.

LES RESSOURCES HUMAINES Tournées VERS L'AVENIR

Privilégiant le respect des hommes, la politique de ressources humaines de Carbone Lorraine vise à accompagner de manière efficace la mise en œuvre de la stratégie de croissance du Groupe. Les objectifs individuels des managers, définis annuellement, s'inscrivent toujours dans cette dynamique. De même, afin de mobiliser et de motiver ses équipes, le Groupe privilégie l'information, la communication interne et la redistribution des bénéfices de la croissance grâce à une politique active de bonus, d'intéressement aux résultats et d'actionnariat salarié. Enfin, Carbone Lorraine s'est engagé dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines spécifiquement tournée vers la croissance. Initiée en 2007, elle recouvre l'identification des ressources nécessaires à la croissance future, la définition des profils de postes des fonctions clés, la mise en place d'actions spécifiques pour accompagner la croissance. En France, cette approche a déjà abouti à un accord avec les partenaires sociaux sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

LA PERFORMANCE... EN TOUTE SÉCURITÉ

Autre chantier important : le développement continu des compétences managériales en matière de sécurité, un domaine dans lequel Carbone Lorraine travaille depuis des décennies et est résolu à toujours figurer parmi les meilleures entreprises. En 2007, l'usine de Pagny-sur-Moselle (France) a reçu pour la deuxième année consécutive le Prix de la sécurité des sociétés européennes de produits carbonés.



PRINCIPAUX MARCHÉS



ÉNERGIE : D'IMMENSES GISEMENTS DE CROISSANCE

D'ici à 2011, le groupe Carbone Lorraine s'est donné pour objectif d'afficher une croissance annuelle de 10 à 15 % sur les marchés liés à la production et à la distribution d'énergie. Cette progression sera notamment portée par le développement très dynamique des énergies renouvelables.

Dans le secteur en forte croissance de l'énergie éolienne, Carbone Lorraine a construit une offre étendue de produits innovants et performants : balais, porte-balais, baguiers de puissance et systèmes de transfert de signaux. Si la demande actuelle porte encore essentiellement sur l'installation de nouveaux parcs éoliens, des activités de services liées à la maintenance des installations existantes ont commencé à se développer. Fort de son réseau mondial, de son expérience des marchés de rechange et d'une capacité reconnue à accompagner ses clients, Carbone Lorraine est également bien placé pour se positionner sur ce nouveau marché.

PHOTOVOLTAÏQUE : DES OPPORTUNITÉS POUR CARBONE LORRAINE

Le secteur de l'énergie solaire affiche un dynamisme exceptionnel, ce qui se traduit par une demande très importante d'équipements en graphite destinés à la production et à la transformation du silicium, principal matériau nécessaire à la fabrication des cellules photovoltaïques. Carbone Lorraine profite pleinement de cette dynamique : capable de produire et d'usiner un graphite ultra-pur, le Groupe est aussi l'un des seuls acteurs à proposer des blocs de graphite de très grandes dimensions, ce qui répond à une demande croissante du secteur. Carbone Lorraine dispose également d'une gamme performante de fusibles utilisés pour la protection des installations photovoltaïques. Enfin, le Groupe est très présent dans les régions du monde où la production d'énergie solaire se développe le plus vite actuellement : Europe, Chine et Amérique du Nord. Les capacités de production de graphite dont dispose le Groupe ont considérablement augmenté en 2007 grâce à l'usine chinoise, ce qui permet au Groupe de tirer le meilleur parti de ses relations de partenariat et de co-développement avec les principaux acteurs mondiaux du secteur.

Carbone Lorraine va également continuer à accompagner la croissance des énergies conventionnelles. Bien positionné sur les marchés des balais et des fusibles destinés aux centrales électriques, le Groupe va bénéficier des très importants programmes de remplacement des infrastructures vieillissantes prévus pour les 10 années à venir. Les développements attendus dans l'énergie nucléaire devraient eux aussi offrir à terme

d'intéressantes opportunités de croissance : de nouvelles technologies consommatrices de graphite sont actuellement en phase de mise au point. Carbone Lorraine participe activement aux programmes de recherche menés dans ce domaine.

ÉLECTRONIQUE : UN MARCHÉ TOUJOURS CROISSANT

La croissance du marché des semi-conducteurs, de plus en plus présents dans les objets utilisés dans la vie courante comme dans les équipements industriels, est une tendance de fond de l'économie mondiale. Grâce à son excellence technologique ainsi qu'à ses positions de leadership en graphite isostatique comme en protection des semi-conducteurs de puissance, Carbone Lorraine profite pleinement de cette évolution.

En progression soutenue depuis de nombreuses années, le marché des semi-conducteurs est actuellement particulièrement dynamique du fait de la demande croissante en diodes électroluminescentes (LED). Permettant une économie d'énergie de 20 à 40 % du fait de leur faible consommation d'électricité et de leur plus longue durée de vie, les LED ne vont plus seulement participer à l'éclairage des panneaux indicateurs ou des téléphones mobiles, des écrans plats et des voyants automobiles, elles vont maintenant être de plus en plus utilisées pour l'éclairage des bâtiments, un marché de masse. Carbone Lorraine valorise ainsi son expertise technologique, car les procédés de fabrication des LED, comme ceux du silicium pour l'électronique classique, font largement appel à des graphites usinés à forte valeur ajoutée. Ainsi, en matière de tirage de monocristal de silicium, le Groupe bénéficie d'une longueur d'avance technologique liée à sa capacité à produire des blocs de graphite de grandes dimensions, notamment dans sa nouvelle usine chinoise de Chongqing. Les ateliers d'usinage récemment implantés par Carbone Lorraine en Chine, en Inde et en Corée représentent également un atout majeur.

PROTECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE FORTE PUISSANCE

Carbone Lorraine est particulièrement bien positionné et affiche une croissance rapide dans la protection des semi-conducteurs de puissance utilisés sur les grosses installations industrielles électriques et électroniques. Grâce à une offre innovante et performante, le pôle Protection Électrique du Groupe fournit tous les grands équipementiers en fusibles et refroidisseurs destinés à protéger ces installations contre les surtensions et la chaleur.



CHIMIE — PHARMACIE : HORIZONS PROMETTEURS

Si Carbone Lorraine envisage de réaliser, dans les années à venir, une croissance moyenne annuelle comprise entre 5 et 10 % sur les marchés des équipements anticorrosion, c'est notamment parce que le Groupe a su se positionner sur les secteurs particulièrement dynamiques que sont la chimie fine et la pharmacie, ainsi que sur les marchés asiatiques.

Le lancement du CL Clad®, un nouveau matériau anticorrosion développé et breveté par Carbone Lorraine, a permis au Groupe de se renforcer sur des marchés en croissance. Le procédé consiste à recouvrir l'acier d'une fine couche d'un métal noble aux propriétés hautement anticorrosives (tantale, zirconium...). Non seulement CL Clad® résiste mieux à la corrosion que les matériaux concurrents, mais il affiche un coût d'usage moindre et nécessite très peu de maintenance. Les premiers équipements en CL Clad®, destinés principalement à l'industrie pharmaceutique, ont été livrés en 2007. Carbone Lorraine est également bien positionné sur les secteurs en forte croissance de la production d'engrais phosphatés (de plus en plus consommés par de grands pays tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil) et des applications de l'acide acétique utilisées notamment pour la fabrication de matières plastiques transparentes.

UNE OFFRE EN PHASE AVEC LES MARCHÉS

Autres atouts de Carbone Lorraine en équipements anticorrosion : sa capacité à fournir des équipements pré-assemblés correspondant aux attentes des clients et ses tubes de graphite de six mètres de long, uniques, qui réduisent considérablement les risques liés aux fuites. Enfin, grâce au développement de sa capacité de production de graphite et de métaux nobles en Inde et en Chine, Carbone Lorraine bénéficie pleinement de la croissance de l'industrie chimique et pharmaceutique dans cette zone particulièrement dynamique.

L'ASIE : FANTASTIQUE CHAMP D'EXPANSION

La croissance enregistrée par Carbone Lorraine en 2007 sur le continent asiatique a été à nouveau très forte. Elle confirme l'efficacité de la stratégie du Groupe, qui a beaucoup investi au cours des dernières années pour développer son outil industriel et son réseau commercial en Asie.

En 5 ans, la part du chiffre d'affaires de Carbone Lorraine réalisée en Asie est passée de 9 % en 2002 à 17,5 % en 2007. Elle devrait atteindre au moins 25 % en 2011 : plus du tiers de la croissance 2006-2011 viendra de l'Asie ! Si ces développements

tiennent au dynamisme de l'économie asiatique, ils reposent avant tout sur le positionnement de Carbone Lorraine dans des secteurs d'activité en forte croissance dans la zone : chimie, électronique, énergie solaire, plasturgie... Toutes les divisions du Groupe ont étoffé leurs forces de vente en 2007 dans cette partie du monde.

DE PLUS EN PLUS DE PRODUCTION EN ASIE

Au-delà de sa présence commerciale, Carbone Lorraine renforce systématiquement ses capacités de production en Asie. Pleinement opérationnelle depuis septembre 2007, la nouvelle usine de Chongqing est emblématique de cette politique. Répondant aux meilleurs standards mondiaux – sur le plan de la performance industrielle comme en termes environnementaux –, l'usine vise à terme une capacité de production annuelle de 5 000 tonnes de graphite isostatique, destinées principalement aux applications industrielles à hautes températures. Par rapport aux livraisons réalisées depuis les États-Unis, cette usine permet de gagner plusieurs semaines, ce qui représente un gage précieux de réactivité au service des clients asiatiques. En 2007, Carbone Lorraine a inauguré deux autres unités de production en Chine : l'une fabrique des équipements de haute technologie destinés à l'énergie éolienne (balais, porte-balais, baguiers et systèmes de transfert de signaux), l'autre produit des fusibles de protection des semi-conducteurs et des produits d'interruption, de sectionnement et de captage de courant.

Dans le domaine des équipements anticorrosion, pour lequel la Chine représente des débouchés de plus en plus importants – en particulier sur les marchés de la chimie fine, de la pharmacie, des engrais phosphatés et de l'acide acétique –, l'atelier inauguré en 2006 a atteint dès la fin 2007 le maximum de ses capacités de production. Des projets de développement sont en cours. En 2007, la Chine a généré à elle seule plus de 50 % de la croissance de la division équipements anticorrosion de Carbone Lorraine.

INDE, CORÉE, JAPON...

L'Asie, c'est également l'Inde, où Carbone Lorraine a formé et déployé en 2007 une équipe commerciale chargée notamment de servir le marché indien de l'éolien et construit un nouvel atelier d'usinage du graphite. Par ailleurs, la production des petits balais pour moteurs auxiliaires automobiles a été transférée en Inde depuis les États-Unis et l'usine de fusibles de Bangalore produit désormais des fusibles aux normes britanniques, un atout pour les activités de Protection Électrique.

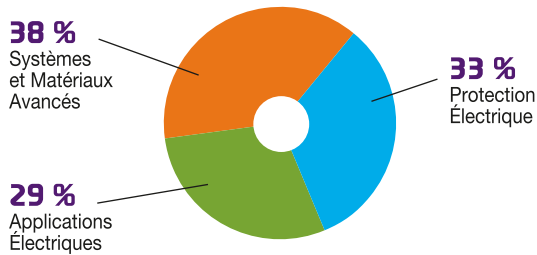
Signalons aussi qu'en 2007 Carbone Lorraine a accru sa production de graphite usiné en Corée, où le Groupe a renforcé ses positions de marchés, notamment auprès des producteurs de la filière photovoltaïque. Enfin, les ventes du Groupe au Japon ont également été excellentes en Protection Électrique comme en Hautes Températures.



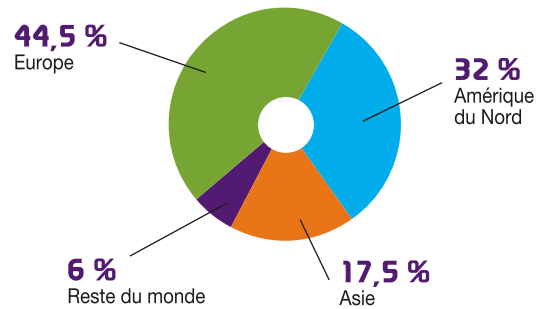
CHIFFRES CLÉS



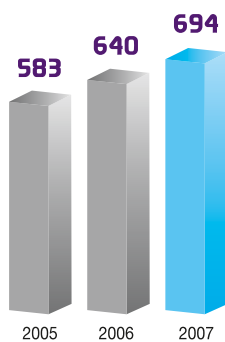
Chiffres d'affaires 2007 PAR ACTIVITÉ



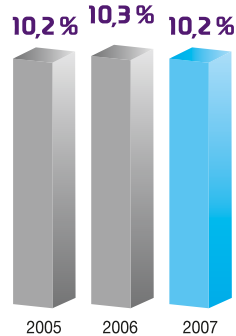
Chiffres d'affaires 2007 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



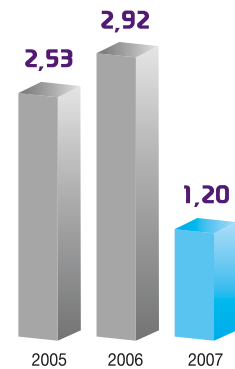
Chiffres d'affaires 2007 EN MILLIONS D'EUROS - IFRS (ACTIVITÉS POURSUIVIES)



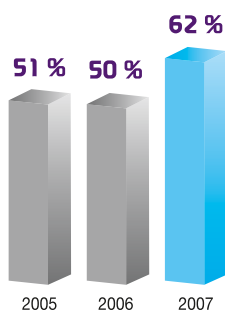
Marge opérationnelle courante



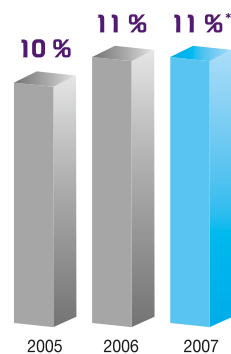
Bénéfice net PAR ACTION EN EUROS - IFRS (ACTIVITÉS POURSUIVIES)



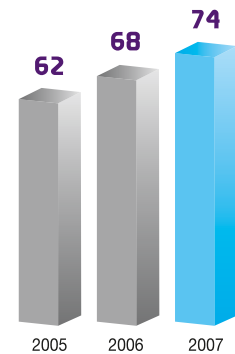
Ratio d'endettement* IFRS



Rentabilité des capitaux employés (ROCE) (ACTIVITÉS POURSUIVIES)



Flux de trésorerie opérationnel EN MILLIONS D'EUROS*



* Rapport entre l'endettement financier net et les capitaux propres

* Retraité de la dépréciation de l'écart d'acquisition des activités de balais automobiles.

* Après besoin en fonds de roulement



L'ACTION CARBONE LORRAINE

Carbone Lorraine s'emploie à répondre aux objectifs de création de valeur de ses actionnaires et s'attache sans relâche à faire progresser la compréhension du Groupe à travers une information claire, régulière et transparente.

Pour sa part, le Groupe reste très confiant dans sa capacité de résistance, amplifiée par le poids de l'Asie qui se rapproche de 20 % du chiffre d'affaires, et dans son développement rapide sur des segments peu sensibles à la conjoncture (éolien, solaire, efficacité énergétique).

Les perspectives de croissance des résultats qui en résultent aussi bien en 2008 que sur les années suivantes devraient se traduire à nouveau favorablement dans l'évolution du cours de bourse.

ÉVOLUTION DU COURS

Le titre Carbone Lorraine a fortement progressé sur les dix premiers mois de l'année 2007 porté par les publications successives d'un chiffre d'affaires en forte croissance ainsi que par une bonne évolution des résultats. L'annonce d'un plan de croissance 2011 - et d'objectifs d'activité et de rentabilité ambitieux - a renforcé en septembre et en octobre la hausse du titre Carbone Lorraine, le conduisant ainsi à un plus haut sur l'année de 61,77 euros. De manière brutale sur les mois suivants, l'ensemble des marchés financiers s'est retourné, entraînant une baisse violente des valeurs industrielles de taille moyenne. Cette crise des marchés financiers a trouvé son origine dans les difficultés des banques américaines avec les crédits dits « subprime ». Les marchés craignent que la crise financière affecte l'économie réelle.

Carbone Lorraine a été surpénalisé dans la chute générale des cours qui en est résultée, apparemment du fait de son statut de « mid cap » (les investisseurs recherchant la liquidité des grosses capitalisations), de son exposition au marché américain et de sa sensibilité à la conjoncture. Au total, sur l'ensemble de l'année 2007, le titre Carbone Lorraine a progressé de 10 %. Comme l'ensemble des valeurs de l'indice SBF 120, le titre a poursuivi son repli sur les premières semaines de l'année 2008.

FICHE SIGNALÉTIQUE

- › Cotation : Euronext Paris ;
- › Marché : Eurolist Compartiment B ;
- › Indices : CAC Allshares, CAC Mid 100, Next 150, SBF 120 ;
- › Indice SRI Europe des valeurs socialement responsables ;
- › Éligible au SRD et au PEA ;
- › Code ISIN : FR0000039620.

COURS

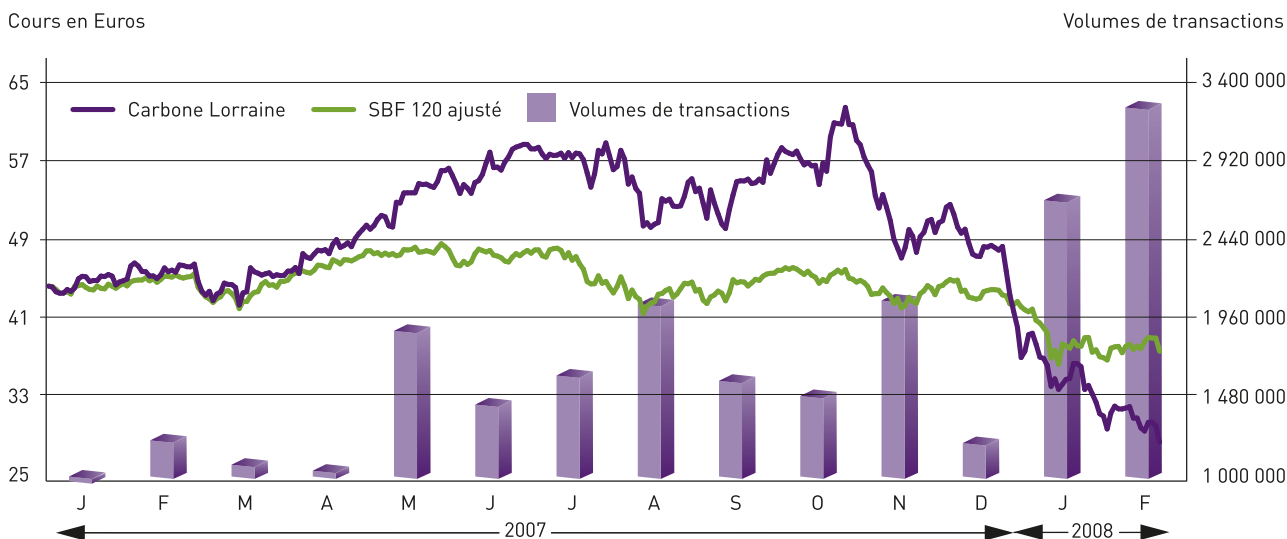
- › Au 31 décembre* 2007 : 47,20 euros ;
- › Plus haut* 2007 : 61,77 euros ;
- › Plus bas* 2007 : 41,60 euros.

* À la clôture du marché

TRANSACTIONS

Volume moyen mensuel 2007 : 1 522 569 (volume moyen mensuel 2006 : 975 646).

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION ET DES VOLUMES DE TRANSACTION





UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES ACTIONNAIRES

Carbone Lorraine entretient avec ses actionnaires une relation de confiance fondée sur la transparence et multiplie les actions de communication destinées à faciliter la compréhension de l'entreprise, de sa stratégie, de ses métiers et de ses fondamentaux.

La communication financière du Groupe s'appuie sur un programme soutenu de rencontres et de réunions d'information :

- › rencontres en Europe et en Amérique du Nord avec les investisseurs institutionnels ;
- › rencontres et séminaires thématiques à l'intention des analystes financiers et des journalistes de la presse économique et financière ;
- › réunions d'information et d'échange avec les actionnaires individuels en France, relayées par une lettre d'information semestrielle.

DONNÉES BOURSIÈRES

Cours en euros *	Février 2008	Janvier 2008	2007	2006	2005
Plus haut	35,00	48,76	61,82	51,00	43,95
Plus bas	26,78	31,50	41,06	36,55	31,20
Moyen	30,50	37,27	52,00	43,00	38,00
Fin de période	27,58	35,32	47,20	42,65	38,60
Nombre d'actions en fin de période	14 280 735	14 280 735	14 280 735	13 965 475	13 841 352
Capitalisation boursière en fin de période (en millions d'euros)	393	504	674	596	534
Nombre moyen de titres échangés (moyenne annuelle et/ou mensuelle)	156 838	127 404	1 522 569	975 646	1 105 351

* Cours extrêmes

DIVIDENDE NET PAR ACTION

En euro	2007	2006	2005	2004	2003
	0,85	0,85	0,70	0,55	0,0

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2007

Actionnaires individuels	27 %
Actionnaires salariés	1,5 %
Investisseurs institutionnels français	25,2 %
Investisseurs institutionnels autres pays	46 %
Carbone Lorraine	0,3 %



CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE EN 2007

PUBLICATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires annuel 2006 - 31 janvier

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre - 25 avril

Chiffre d'affaires 2^e trimestre - 24 juillet

Chiffre d'affaires 3^e trimestre - 24 octobre

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Résultats annuels 2006 - 20 mars

Résultats semestriels 2007 - 12 septembre

RÉUNIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

En Europe et en Amérique du Nord - toute l'année

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Paris - 24 mai

RÉUNIONS D'ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Lyon - 19 avril

Bordeaux - 29 mai

Paris - 12 octobre

Rouen - 27 novembre

RENDEZ-VOUS THÉMATIQUE POUR ANALYSTES ET JOURNALISTES

Paris - Thème : Les énergies renouvelables - 26 juin

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE EN 2008

PUBLICATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires 4^e trimestre 2007 - 31 janvier

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2008 - 16 avril

Chiffre d'affaires 2^e trimestre 2008 - 17 juillet

Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2008 - 22 octobre

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Résultats annuels 2007 - 18 mars

Résultats semestriels 2008 - 28 août

RÉUNIONS INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

En Europe et en Amérique du Nord - Toute l'année

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

Paris - 21 mai

RÉUNIONS D'ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Marseille - 26 mars

Lille - 29 avril

Strasbourg - 7 octobre

Paris - 17 octobre

RENDEZ-VOUS THÉMATIQUE POUR ANALYSTES ET JOURNALISTES

Thème : Carbone Lorraine en Asie - novembre

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC



DOCUMENTS ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA SOCIÉTÉ WWW.CARBONELORRAINE.COM

Le site Internet permet une approche détaillée des activités du Groupe et met à disposition l'ensemble des documents édités et des communiqués de presse, dans le respect de la directive européenne « Transparence ».

Sont notamment disponibles les documents suivants :

- › le présent document de référence déposé sous forme de rapport annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- › le rapport semestriel 2007 ;
- › les communiqués financiers.

LISTE DES INFORMATIONS PUBLIÉES OU RENDUES PUBLIQUES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2007

En application de l'article 222-7 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la liste suivante présente les informations rendues publiques par Carbone Lorraine depuis le 1^{er} janvier 2007.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- 31-01-2008 : Résultats du quatrième trimestre 2007
- 23-01-2008 : Démarrage commercial réussi pour le CL Clad®
- 05-12-2007 : Acquisition de l'activité Fusibles Moyenne Tension de GE
- 28-11-2007 : Carbone Lorraine reçoit le Trophée Midcaps de la Gouvernance
- 21-11-2007 : Succès de l'émission d'OBSAAR
- 20-11-2007 : Projet de cession de l'activité freins frittés, ferroviaires et motos

24-10-2007 : Résultats du troisième trimestre 2007

11-10-2007 : Inauguration de l'usine de graphite de Chongqing, Chine

20-09-2007 : Ouverture d'un atelier de haute technologie à Shanghai

17-09-2007 : Nomination d'un Directeur Général Adjoint

12-09-2007 : Résultats semestriels en hausse - Annonce du plan de croissance 2011

30-08-2007 : Rapport semestriel 2007

24-07-2007 : Résultats du deuxième trimestre 2007

23-07-2007 : Protection électrique : positionnement renforcé dans les systèmes complets

25-04-2007 : Résultats du premier trimestre 2007

20-03-2007 : Résultats annuels 2006

31-01-2007 : Résultats du quatrième trimestre 2006

AUTRES COMMUNICATIONS

09-10-2007 et 17-10-2007 : Note d'opération sur émission d'OBSAAR (visa AMF n° 07-350)

09-10-2007 : Actualisation du document de référence (visa AMF n° D.07-0188-A01)

12-09-2007 : Présentation des résultats semestriels 2007 aux analystes

20-03-2007 : Présentation des résultats annuels 2006 aux analystes

POUR PLUS D'INFORMATION

Direction des Relations Investisseurs
Carbone Lorraine, Immeuble La Fayette
2 place des Vosges
La Défense 5
92400 Courbevoie
dri@carbonelorraine.com
Tél. : + 33(1) 46 91 54 49

2 Rapport de gestion

Introduction	18
Évolution des activités	18
Comptes consolidés	19
Politique d'investissement	20
Politique de financement	21
Politique de recherche	21
Endettement	22
Comptes annuels	22
Relations mère-filiales	23
International	23
Normes IAS/IFRS	23
Évolution récente et perspectives 2008	24

INTRODUCTION

L'année 2007 a été marquée par une **nouvelle accélération de l'activité**, avec une progression du chiffre d'affaires de + 10 % à périmètre et changes constants. Cette performance élevée résulte d'investissements ciblés, d'une démarche permanente d'innovation ainsi que d'un positionnement sur des marchés particulièrement porteurs, et notamment l'électronique, la chimie fine et la pharmacie, ou encore les énergies renouvelables. Tous les métiers du Groupe ont progressé en 2007 et ont contribué à l'amélioration du résultat opérationnel courant.

Carbone Lorraine a encore accentué en 2007 son nouveau **profil de société de croissance**.

Depuis plusieurs années, le Groupe renforce sa présence industrielle et commerciale en **Asie**. La part de l'activité réalisée sur ce continent atteint désormais **17,5 %**, alors qu'elle n'était que de 9 % en 2002. Une étape déterminante a été franchie cette année avec le démarrage réussi de la nouvelle usine de blocs de graphite de Chongqing en Chine. Cette nouvelle unité permettra à terme au Groupe de doubler sa capacité de production de graphite isostatique. Ceci renforcera

significativement les positions de marché du Groupe dans les applications à hautes températures et notamment les équipements dédiés à la fabrication de cellules solaires, en plein essor. Toujours dans les **énergies renouvelables**, l'année a également été marquée par la mise en service à Shanghai d'un nouvel atelier d'applications électriques, dédié aux marchés éoliens et à la génération d'énergie.

2007 aura également été marquée par le renforcement des **engagements** du Groupe pour la croissance future. Ceci s'est concrétisé par l'annonce d'**objectifs à quatre ans** : un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros et un ROCE⁽¹⁾ avant impôts de 17 % à l'horizon 2011, le tout dans des conditions économiques analogues à celles de l'année écoulée. Les performances réalisées en 2007 s'inscrivent d'ores et déjà dans les tendances attendues dans ce plan.

Avec une stratégie reposant sur quatre capteurs de croissance – un développement rapide en **Asie**, une **offre innovante**, une contribution forte aux **énergies renouvelables** et une politique active d'**acquisitions ciblées** – Carbone Lorraine se place dans une dynamique de progrès et de croissance continus.

ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS

Le chiffre d'affaires des activités de **Systèmes et Matériaux Avancés** s'est élevé à 263 millions d'euros, en hausse de 8 % à périmètre et changes constants. La hausse atteint 10 % en intégrant les ventes d'échangeurs à plaques de la société Kapp acquise fin 2006. Cette croissance s'explique par la progression des ventes d'équipements en graphite sur les marchés de l'électronique, de la chimie, de la pharmacie et des énergies renouvelables. L'année 2007 aura été marquée par un nouveau renforcement des positions de marchés en Asie notamment dans les équipements anticorrosion. La marge opérationnelle de ces activités a atteint 17 % en 2007 avant éléments non-récurrents et 15 % après prise en compte des coûts de démarrage de l'usine de graphite et des ateliers d'usinage chinois.

Les activités de la **Protection Électrique** ont réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 230 millions d'euros en hausse de 14 % à périmètre et changes constants. Cette croissance a été forte aussi bien en fusibles à usages généraux qu'en fusibles de protection des semi-conducteurs, et ceci sur l'ensemble des zones géographiques. Les produits complémentaires des fusibles basse tension tels que les interrupteurs de forte puissance,

les équipements de protection ferroviaire et les refroidisseurs progressent fortement en 2007. La marge opérationnelle s'étant maintenue autour de 9 % en 2007, le résultat opérationnel de la division a augmenté de 13 %.

Les activités d'**Applications Électriques** ont réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 201 millions d'euros, en hausse de 6 % à périmètre et changes constants. Hors éléments non-récurrents, le résultat opérationnel courant progresse de 35 % pour atteindre 19,5 millions d'euros. Les ventes de balais pour moteurs industriels et de baguiers ont poursuivi leur croissance, notamment sur les marchés des produits et équipements pour éoliennes. La fermeture du site industriel de Farmville en Virginie et le transfert de l'activité vers la France et l'Inde ont été comme prévu réalisés au cours de l'année 2007. Cela a conduit à la prise en charge d'un coût non-récurrent de 3,3 millions d'euros sur l'exercice 2007. Après prise en compte de cet impact et de la dépréciation de *goodwill* liée à la production de petits balais pour moteurs automobiles (cf. § Résultat opérationnel), le résultat opérationnel de l'activité atteint – 2,8 millions d'euros.

(1) Rentabilité opérationnelle des capitaux employés

COMPTES CONSOLIDÉS



CHIFFRE D'AFFAIRES

Carbone Lorraine a réalisé sur l'année 2007 un chiffre d'affaires de 694 millions d'euros en forte croissance par rapport à 2006 : + 8,4 % en valeurs historiques, + 10 % à périmètres et changes constants et + 12 % à changes constants. L'effet de périmètre porte essentiellement sur les acquisitions récentes, Kapp et Lenoir Elec ainsi que sur la consolidation des entités chinoises et indiennes. Les effets de changes sont défavorables et affectent les ventes à hauteur de 3,5 %. Les ventes ont connu une tendance favorable dans toutes les zones géographiques, à périmètre et changes constants : Asie (+ 27 %), Europe (+ 6,5 %), Amérique du Nord (+ 4 %), reste du monde (+ 21 %).

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe (avant éléments non-récurrents) a atteint 71 millions d'euros en 2007, en progression de 7 % par rapport à l'an dernier. Le résultat opérationnel atteint 42,6 millions d'euros après prise en compte de charges et produits non courants à hauteur de 7,8 millions d'euros (transfert des productions nord américaines des balais automobiles, démarrage des sociétés chinoises notamment) et d'une dépréciation de la survaleur liée à la production de petits balais pour moteurs automobiles pour un montant de 20,2 millions d'euros. Cette dépréciation a été décidée car le nouvel environnement économique dans lequel évolue cette activité ne permettait plus de justifier économiquement cette survaleur.

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net de Carbone Lorraine atteint - 11,3 millions d'euros en 2007 contre - 9,7 millions d'euros en 2006. Cette augmentation s'explique par la hausse des taux d'intérêts sur la période ainsi que par l'augmentation de l'endettement financier net.

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS

Le résultat courant avant impôts a atteint 31,4 millions d'euros contre 51,3 millions d'euros en 2006. La dépréciation de la

survaleur liée à la production de petits balais pour moteurs automobiles explique l'essentiel de cette baisse.

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 16,3 millions d'euros.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS CÉDÉES OU INTERROMPUES

Les comptes de l'exercice 2007 ne font pas apparaître de résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net part du Groupe de Carbone Lorraine a atteint 15,4 millions d'euros en 2007, contre 35,3 millions d'euros en 2006. La baisse du résultat net provient des charges non courantes et de la dépréciation de la survaleur mentionnés ci-dessus.

DIVIDENDE

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende de 0,85 euro par action comme en 2007. Il en résulterait une distribution totale proche de 12,2 millions d'euros, représentant 75 % du résultat net consolidé part du Groupe 2007 et 35 % du résultat net hors prise en compte de la dépréciation des écarts d'acquisition balais automobiles.

Le Conseil estime que les bons résultats opérationnels avant éléments non récurrents justifient le maintien du dividende par action au niveau de l'année précédente.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En 2005, la ligne « investissements financiers » comprend pour 20 millions d'euros l'avance effectuée auprès de la Commission européenne (voir note en bas du tableau ci-dessous). Le solde de 9,6 millions d'euros concerne pour l'essentiel le début du financement en capital de la nouvelle usine de blocs de graphite de Chongqing (Chine) ainsi que l'acquisition d'Astrad, société de distribution de produits de freinage. Enfin, le Groupe a finalisé son programme de cession d'immobilisations initié en 2003 avec les ventes des sites de Crolles et de La Verpillière (France).

En 2006, le Groupe a poursuivi la modernisation de son outil de production, tout en investissant dans ses capacités de production dans un contexte de croissance. Les investissements financiers de 6,9 millions d'euros recouvrent la poursuite du financement en capital de l'usine de Chongqing. Les investissements liés aux variations de périmètre concernent principalement l'acquisition des sociétés GES et Kapp, et

l'encaissement d'une première tranche de 5 millions d'euros sur la cession de l'activité Aimants.

En 2007, le Groupe a investi 25 millions d'euros dans l'usine de Chongqing qui a démarré sa production de blocs de graphite en fin d'année. Le Groupe a également poursuivi sa politique d'accroissement de capacités dans un contexte de forte croissance pour anticiper les demandes grandissantes de certaines industries (éolienne et solaire notamment). Enfin, il a finalisé le transfert des activités de son site de Farmville. Les investissements liés aux variations de périmètre concernent principalement l'acquisition des sociétés Lenoir Elec et l'activité fusibles moyenne tension de General Electric. Les investissements financiers ont concerné des augmentations de capital et des acquisitions de petites entités non-consolidées (joint-venture Fusetech et joint-venture Döhler). Les autres variations des flux d'activités d'investissement proviennent pour 8 millions d'euros de la hausse des fournisseurs d'immobilisation concernant des investissements pour l'usine de Chongqing pris en charge dans l'année mais payables en 2008. Elles comprennent également des cessions d'actifs immobiliers pour 2 millions d'euros.

En millions d'euros	Activités poursuivies		
	2007	2006	2005
Investissements incorporels	(0,6)	(1,0)	(0,4)
Investissements corporels	(66,8)	(31,5)	(24,1)
Investissements financiers *	(2,9)	(6,9)	(28,5)
Autres variations des flux d'activités d'investissement	11,1	0,6	3,0
Sous-total	(59,2)	(38,8)	(50,0)
Investissements liés aux acquisitions	(15,3)	(10,7)	(1,1)
Investissements liés aux cessions	0	0,5	0
TOTAL	(74,5)	(49,0)	(51,1)

* Dont en 2005, 20 millions d'euros correspondent à l'avance effectuée par le Groupe sur un compte bloqué auprès de la Commission européenne, en garantie de la procédure d'appel auprès du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes.

POLITIQUE DE FINANCEMENT



Le financement est réalisé dans le cadre d'une politique de Groupe dont la mise en œuvre est coordonnée par sa Direction administrative et financière.

Le Groupe dispose de lignes de crédits confirmées très supérieures à leur utilisation.

Les emprunts sont, pour la plupart, contractés par Le Carbone Lorraine SA qui prête aux différentes entités du Groupe. Deux systèmes de *cash-pooling*, l'un en Europe et l'autre aux États-Unis permettent d'optimiser l'utilisation de toutes les lignes de crédits.

En 2003, le Groupe a refinancé un emprunt bancaire arrivant à maturité par des placements privés américains ayant pour

échéance moyenne l'année 2011 afin de diversifier ses sources de financement.

En 2004, le Groupe a refinancé la tranche long terme de son crédit syndiqué arrivant à échéance fin 2005, par un nouveau crédit syndiqué d'une durée de cinq ans.

En 2007, le Groupe a réalisé une émission obligataire sous la forme d'OBSAAR d'une maturité moyenne de six années.

Les OBSAAR et les placements privés américains ont tous deux contribué significativement à l'allongement de la maturité moyenne des financements.

L'ensemble des informations sur les emprunts est mentionné dans la note n° 14 de l'annexe aux comptes consolidés.

POLITIQUE DE RECHERCHE



La Recherche et Développement concerne tout d'abord le développement des matériaux, procédés de fabrication, produits, systèmes et applications, dont l'objectif est double :

- › assurer la croissance du Groupe ;
- › diminuer ses coûts de fabrication.

Le Groupe consacre environ 3 % de son chiffre d'affaires à la Recherche et Développement en frais de fonctionnement des équipes dédiées à 100 %, en développement produits (matériaux/procédés) et en efforts commerciaux pour développer constamment de nouvelles solutions ou services pour ses clients.

L'essentiel de ces dépenses est financé sur fonds propres.

Parmi les innovations majeures du Groupe en 2007, il faut citer :

- › la mise au point de nouvelles nuances de graphite isostatique à grains très fins, particulièrement adaptées aux besoins des industriels intervenant à différentes étapes de la fabrication

de semi-conducteurs et des fabricants de moules pour injection plastique ;

- › le développement d'unités de synthèse d'acide chlorhydrique permettant de récupérer l'énergie dégagée, afin de produire de la vapeur à haute pression, et améliorant l'efficacité énergétique de nos clients ;
- › la mise au point de systèmes brevetés de protection contre les surtensions électriques, en fonction des dernières normes de réglementations techniques, destinés à améliorer la qualité du courant des installations électriques industrielles dans un souci global d'efficacité énergétique ;
- › le développement de nouveaux refroidisseurs à eau pour des équipements électroniques s'insérant dans des scanners médicaux et dans la plupart des organes vitaux des nouvelles générations d'avions (freins, gouvernes, inverseurs de poussées...), spécifiquement conçus en partenariat avec nos clients ;
- › le développement de baguiers à fils pour transférer des signaux dans les éoliennes.

ENDETTEMENT

L'endettement net total consolidé s'élève, fin décembre 2007, à 191,8 millions d'euros, contre 154,3 millions d'euros fin 2006.

L'augmentation de la dette est de 37,5 millions d'euros après écart de conversion de - 8,9 millions d'euros (effet de la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro en 2007). Cette augmentation est essentiellement due aux acquisitions (prise de participation majoritaire dans le capital de la société Lenoir Elec en France et acquisition des activités fusibles moyenne tension de General Electric aux USA) pour 17,2 millions d'euros, à la constatation en « Autres variations » d'une dette envers les minoritaires Lenoir Elec pour 5,3 millions d'euros et

à l'intégration de la dette des entités indiennes et chinoises consolidées en 2007 pour 14,3 millions d'euros.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés, après financement du besoin en fonds de roulement, à 61,3 millions d'euros contre 59,4 millions d'euros en 2006. Cette génération de cash-flow a contribué au financement des investissements nets de 59,2 millions d'euros (dont 25 millions d'euros pour Chongqing en Chine) et des acquisitions de 15,3 millions d'euros en 2007 contre respectivement 38,8 millions d'euros et 10,2 millions d'euros en 2006.

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Endettement net total	191,8	154,3	150,3
Endettement net/fonds propres	0,62	0,50	0,51

COMPTES ANNUELS

Les ventes et autres produits de la société mère, Le Carbone Lorraine SA, s'élèvent à 2,7 millions d'euros. Ils sont liés à l'activité de holding de Le Carbone Lorraine SA, à savoir la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de diverses prestations.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 3,9 millions d'euros contre - 3,7 millions d'euros en 2006.

Le résultat financier ressort en diminution à 8,3 millions d'euros contre 14 millions d'euros du fait de dividendes exceptionnels reçus en 2006 dans le cadre de la cession de l'activité « Aimants ».

Le résultat courant avant impôt et éléments exceptionnels s'élève à 4,4 millions d'euros. Le résultat exceptionnel s'élève à 0,5 million d'euros contre - 5,2 millions d'euros en 2006. Cette variation s'explique essentiellement par le résultat de la cession de l'activité « Aimants » en 2006.

L'impôt de 3,4 millions d'euros est un produit. Il est versé par les filiales françaises bénéficiaires qui sont intégrées fiscalement.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net ressort à 8,3 millions d'euros contre 9,4 millions d'euros en 2006.

RELATIONS MÈRE-FILIALES



Le Carbone Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par Le Carbone Lorraine SA.

La société Le Carbone Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 91 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 35 pays. Les sites industriels les plus importants du Groupe sont situés en France, aux États-Unis, en Chine, au Mexique et en Tunisie.

Le groupe Carbone Lorraine est organisé en trois activités : Systèmes et Matériaux Avancés, Applications Électriques et Protection Électrique. Chacune des activités est supervisée par un ou plusieurs membres du Comité directeur.

Les membres du Comité directeur assurent parfois des fonctions de mandataire social ou d'administrateur dans les sociétés rattachées à leur activité.

INTERNATIONAL



Le Groupe est présent sur l'ensemble des continents au contact de ses clients. Le positionnement international des unités de production protège le Groupe de l'impact des variations monétaires sur sa compétitivité.

Déjà fortement implanté en Amérique du Nord et en Europe, il a récemment renforcé sa présence industrielle en Asie, notamment avec sa nouvelle usine de production de blocs de graphite à Chongqing (Chine). En 2007, plus de 70% des investissements du Groupe ont été réalisés à l'international et environ 40% en Asie.

Le Groupe a réalisé en 2007 86 % de son chiffre d'affaires hors de France (ventes des sociétés étrangères hors celles réalisées en France et exportation des sociétés françaises).

La contribution au chiffre d'affaires des filiales étrangères du Groupe a atteint 492 millions d'euros, en hausse de 11 % par rapport à 2006 à périmètre et changes constants. Les ventes du Groupe ont notamment été très dynamiques en Asie-Pacifique avec une croissance de 27% à périmètre et changes constants. Cette région représente désormais 17,5% des ventes du Groupe.

NORMES IAS/IFRS



En application du règlement européen n° 1606-2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les

comptes consolidés du groupe Carbone Lorraine sont publiés, depuis une première application sur l'exercice 2005, suivant les normes comptables internationales IFRS.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES 2008



La forte progression de l'activité sur l'année 2007 montre que les capteurs de croissance sur lesquels le Groupe investit fortement, développent efficacement l'activité. Les ventes de Carbone Lorraine sont restées soutenues sur le dernier trimestre de l'année 2007 et le début de l'année 2008. La nouvelle usine chinoise de production de blocs de graphite, les développements des balais industriels dans l'éolien, et les produits nouveaux de la protection électrique, apporteront une contribution significative à l'activité du Groupe en 2008.

Le nouveau positionnement du Groupe sur des marchés très porteurs, le renforcement de sa présence en Asie ainsi que la part désormais importante des produits nouveaux et innovants dans l'offre actuelle rendent le Groupe confiant en sa forte capacité à progresser en 2008 même dans un contexte économique qui devrait être moins favorable qu'en 2007, et à atteindre ses objectifs ambitieux de croissance (1 milliard d'euros de chiffre d'affaires) et de rentabilité (ROCE⁽¹⁾ avant impôt de 17 %) à l'horizon 2011.

.....
(1) Rentabilité opérationnelle des capitaux employés

3 Développement durable

Responsabilité économique et sociale	26
Responsabilité environnementale	32

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



C'est grâce aux qualités humaines des collaborateurs de Carbone Lorraine, à leur diversité, leur savoir-faire, leur motivation et au goût d'entreprendre qui les caractérise, que le Groupe a pu en 2007 s'affirmer comme une société de croissance.

LA DIVERSITÉ DES ÉQUIPES, SOURCE DE CRÉATIVITÉ ET D'INNOVATION

DIVERSITÉ

Pour rompre avec les habitudes, sortir du cadre défini par le passé, pour innover, rien de tel que des personnes différentes, qui se complètent et s'enrichissent mutuellement. Diversité d'origines, de formations, de cultures, de modes de pensées, le Groupe reconnaît en chacun de ses collaborateurs, son potentiel de développement et de participation au résultat de l'entité à laquelle il contribue.

Les équipes ressources humaines veillent au respect de l'égalité des chances et à ce que la pluridisciplinarité des équipes soit maintenue ou renforcée. Un programme de sensibilisation aux avantages de la diversité a été élaboré. En France, cette action de sensibilisation a pris la forme d'une pièce de théâtre qui a déjà été présentée sur certains sites. L'ensemble des sites français en bénéficiera en 2008.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Outre les relations avec les représentants du personnel au travers des instances d'information et d'échange existant au niveau de chaque société, les réunions du Comité de Groupe (France) et du Comité européen permettent d'assurer un dialogue avec les instances représentatives du personnel sur la situation et les orientations stratégiques du Groupe, tant au niveau français qu'europpéen. Ces deux Comités se sont réunis chacun une fois en 2007. Les accords de mise en place de ces instances, signés depuis 1997 pour le Comité européen, et 2001 pour le Comité de Groupe, ont été remis à jour sous forme d'avenant afin de tenir compte de l'évolution de la structure du Groupe et du fonctionnement de ces instances.

Au niveau de la France, les organisations syndicales ont été invitées à négocier sur plusieurs thèmes (couverture des frais de santé, régime de retraite complémentaire...). Un accord portant sur la couverture des frais de santé ainsi qu'un accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et portant entre autres sur les modalités d'information et de consultation des instances de représentation du personnel sur la stratégie de l'entreprise et ses conséquences sur l'emploi

et sur les salaires, ont été signés par toutes les organisations syndicales françaises.

Les accords collectifs signés dans les filiales françaises en 2007 ont concerné les négociations salariales annuelles (5 accords) et l'intéressement (4 accords).

EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

AVO, société du Groupe spécialisée dans l'assemblage de composants électriques pour l'automobile, emploie 78 travailleurs handicapés (sur 124 salariés) dans le cadre de son atelier protégé de Poitiers.

D'autre part, le plan d'action diversité inclut les mesures à prendre à court et moyen terme pour que chaque filiale française réponde, par la composition de ses ressources internes, aux nouvelles obligations légales relatives à l'emploi des personnes handicapées, entrées en vigueur à compter de janvier 2006. En 2007, 78 % des sites français remplissent cette obligation contre 33 % en 2006.

LE SAVOIR-FAIRE PROPRE À CHACUN DE NOS MÉTIERS

Le développement des savoir-faire et de l'innovation est prioritaire dans la politique de gestion des compétences.

INNOVATION ET GESTION DE PROJETS

Le challenge « Innovation », composé d'un Prix Créativité et d'un Prix Croissance Plus, a de nouveau permis cette année de récompenser les deux meilleures idées créatrices de valeur ajoutée. Ces challenges sont reconduits et étendus en 2008.

Les sessions de formation à notre méthodologie de gestion de projets optimisée GPS (Global Project Standard) ont concerné 248 managers en 2007. D'une façon générale, les managers impliqués dans un projet significatif sont invités à participer à ce module de formation de deux jours.

GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES

Une réflexion sur les compétences dont le Groupe aura besoin d'ici à 5 ans compte tenu de sa politique de croissance a été initiée dans chaque division. L'identification des métiers clés pour le Groupe permet de préparer nos équipes actuelles à l'acquisition des savoir-faire nécessaires. L'anticipation des départs liés à l'évolution démographique de nos effectifs est aussi un point important de la politique de Gestion prévisionnelle des ressources afin de préparer l'avenir.

Dans l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences évoqué plus haut, la démarche d'identification des évolutions des métiers/compétences, les outils de la formation professionnelle, la prise en compte de l'expérience professionnelle, la mobilité interne, et l'évolution professionnelle en fin de carrière, ont été traités avec les partenaires sociaux puis les engagements décrits et réaffirmés.

L'entretien annuel est l'un des maillons essentiels du processus de développement des compétences mis en place au sein du groupe Carbone Lorraine. Moment privilégié de dialogue et d'échange entre le salarié et son supérieur hiérarchique direct, l'entretien permet de mesurer la performance individuelle sur l'année écoulée et de fixer les objectifs de l'année suivante. Il est aussi l'occasion d'évaluer les actions de développement des compétences menées dans l'année et de déterminer les actions à engager ou à poursuivre pour progresser dans la fonction ou dans la perspective d'une évolution ultérieure. Une application développée sur l'Intranet du Groupe permet de gérer les formulaires en ligne et facilite la réalisation des entretiens annuels.

Par ailleurs, les revues de management sont l'occasion de faire chaque année un point sur les perspectives de carrière des principaux managers du Groupe et d'élaborer un plan de développement des compétences individuelles.

La dimension internationale de Carbone Lorraine ouvre de réelles opportunités pour le développement des carrières. Dans un « Guide de la mobilité » diffusé début 2007, le Groupe affiche sa volonté d'encourager les échanges entre les différentes entités, divisions et zones géographiques. Une politique de

recrutement interne prioritaire vise à faire vivre la mobilité, et à favoriser une diversité internationale des managers.

La cartographie des postes-repères, qui identifie une soixantaine de fonctions pour une dizaine de filières (management, commercial, R & D, achats...) permet d'affiner la politique de recrutement, d'assurer une homogénéité dans la gestion des collaborateurs en fonction de leur niveau de contribution et de faciliter le développement des compétences.

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Afin de favoriser leur progression et de les préparer à de futures responsabilités, les collaborateurs de tous niveaux participent régulièrement à des formations ainsi qu'à des « missions formatrices » portant volontairement sur des thèmes situés en dehors de leurs champs de compétences habituels.

En 2007, les efforts de formation se sont poursuivis sur les deux thèmes prioritaires :

- » contribuer à la transformation de Carbone Lorraine en société de croissance ;
- » atteindre l'excellence opérationnelle en matière de sécurité et de management des hommes, conformément aux lignes directrices de la démarche Qualité et Progrès Continu.

Au total, en 2007, le Groupe a consacré 1,03 % de sa masse salariale à la formation, soit 7 heures de formation en moyenne par salarié.

LA FORMATION DANS LE GROUPE CARBONE LORRAINE

Formation *	2007	2006	2005
En % de la masse salariale			
Groupe	1,1 %	1,6 %	1,6 %
- dont France	2 %	3,0 %	2,4 %
En nombre moyen d'heures par salarié			
Groupe	9	16	15
- dont France	13	19,5	17

* Hors Inde, Chine, Japon et Tunisie.

En 2008, la politique de formation se poursuit sur les thèmes prioritaires du Groupe. L'accent sera mis en particulier sur les compétences nécessaires pour mener à bien les projets en Asie, et pour y déployer les processus management des compétences, communication interne, sécurité, etc.

DES COLLABORATEURS MOTIVÉS ET IMPLIQUÉS : LE SECRET DE LA RÉUSSITE

LA COMMUNICATION INTERNE

La motivation passe d'abord par le partage de l'information. Que ce soit à propos des résultats ou des futurs projets du Groupe, Carbone Lorraine s'attache à communiquer en interne

sur l'évolution de ses activités. Ce souci de transparence permet à chacun de ressentir pleinement son appartenance au Groupe.

Le **journal interne** du Groupe *CL Infos* a adopté un nouveau graphisme, et des numéros spéciaux, comme le numéro 100 ou celui dédié au site de Chongqing, ont été publiés. Ce journal est traduit en quatre langues et distribué à chaque collaborateur du Groupe.

L'information est également relayée dans des supports complémentaires, *CL Flash* sur les sujets d'actualité ou les *Infos Sites* centrées sur les informations locales. En complément, deux réunions d'information annuelles réunissent les managers d'Europe et des Amériques et des réunions d'échanges entre la Direction et les collaborateurs ont lieu tous les mois dans la plupart des sites.

L'**Intranet** du Groupe a été totalement repensé pour en faire un espace convivial de partage d'informations et d'outils, accessible en temps réel et dans le monde entier. Son contenu est sans cesse enrichi par la contribution active de nombreux responsables de domaines. Les offres d'emploi internes ou les forums favorisent la communication et le partage d'expérience. Le nombre de visites de cet Intranet par les collaborateurs a augmenté de près de 50 % sur deux ans.

LA RÉTRIBUTION DES COLLABORATEURS

L'implication individuelle et collective des collaborateurs autour d'objectifs communs est l'une des idées fortes de la politique de ressources humaines de Carbone Lorraine. L'intéressement des salariés aux résultats collectifs, la rémunération indexée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs et le développement de l'actionnariat salarié contribuent à cette implication du personnel.

Les accords d'intéressement et de participation des salariés prennent en compte les résultats financiers du Groupe, reconnaissant ainsi la contribution de chacun des salariés. Le développement de l'intéressement technique repose sur des critères collectifs, tels que l'amélioration de la productivité et de la sécurité, la satisfaction du client par la qualité des produits et du service, le respect des délais, l'innovation ou la réduction des coûts de non-qualité. Par ailleurs, l'intéressement financier est lié à l'atteinte d'objectifs de marge opérationnelle au niveau de l'unité ou de la division.

Le bonus des managers en 2007 est fonction à la fois du résultat économique de leur entité et des résultats obtenus par rapport à leurs objectifs individuels annuels, particulièrement ceux concernant la sécurité, la génération de cash et la participation à des projets de croissance. Cette politique permet d'assurer au quotidien la prise en compte des valeurs et des objectifs stratégiques du Groupe.

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINU FORTEMENT MOBILISATRICE

La démarche Qualité et Progrès Continu (QPC), maintenant bien ancrée dans les pratiques du Groupe, a comme objectif prioritaire de conduire le Groupe vers l'excellence dans le service client, aussi bien en termes de qualité des produits que de service rendu. Pour y parvenir, de nombreux programmes visant à optimiser les délais de livraison ou la qualité des produits ont été déployés sur l'ensemble des sites du Groupe. Les restructurations engagées depuis 2003 se sont traduites par de profondes améliorations dans l'organisation de la production et des flux permettant de réduire les délais pour les clients. Le programme 5S est un élément essentiel de cette démarche : la mise en place de règles d'ordre, de rangement, de propreté et de discipline permet d'améliorer la productivité, les conditions de travail, la sécurité et la qualité. En faisant progresser la fiabilité de tous les processus de l'entreprise, qu'ils soient fonctionnels ou opérationnels, le programme 5S contribue spécifiquement à l'amélioration des performances économiques.

Cette année encore, le Challenge 5S Monde a renforcé la dynamique de progrès continu et la qualité des dossiers déposés atteste de l'excellent niveau 5S des sites du Groupe. Sur les 23 dossiers en compétition en 2007, le prix du meilleur atelier 5S du Groupe a été attribué à l'atelier Service Client de l'établissement Carbone Lorraine Equipements Génie Chimique (Pagny, France). Cet atelier, déjà finaliste l'année dernière, est un bon exemple du maintien dans le temps d'un excellent niveau de 5S. Les équipiers ont su intégrer dans leur démarche la qualité, la sécurité, la recherche de l'excellence leur permettant ainsi d'atteindre un niveau de service client remarquable.

Le prix de la meilleure progression 5S a été attribué à l'atelier de fabrication des porte-balais de Carbone Lorena Brazil. En constante recherche de progrès, l'atelier de production des porte-balais a fourni un effort considérable de remise à niveau des postes de travail. L'utilisation de la démarche 5S a permis la réorganisation complète des flux de production, l'amélioration des conditions de travail ainsi que de la sécurité. Enfin, le prix du meilleur bureau 5S a été attribué au Service Ressources Humaines de Carbone Lorraine Applications Électriques (Amiens, France). Un espace de travail accueillant, une organisation orientée client ; c'est la nouvelle image des bureaux du service RH d'Amiens. La mobilisation de l'équipe et sa volonté de progrès ont permis d'aboutir à un résultat qui encourage l'ensemble du site à suivre cet exemple.

LE GOÛT D'ENTREPRENDRE, DANS UN ENVIRONNEMENT RESPONSABLE

FAVORISER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

L'épanouissement dans le travail, générateur d'efficacité, contribue au succès du Groupe. Puissants facteurs de motivation des nouveaux embauchés, la culture et les procédés du Groupe encouragent les collaborateurs à travailler avec passion et à tendre vers l'excellence. La reconnaissance que Carbone Lorraine accorde au dynamisme les incite à préférer le pragmatisme à la théorie et la simplicité au formalisme.

Par son organisation et les valeurs humaines qu'il affiche, le Groupe encourage ses collaborateurs à la prise d'initiative et à la créativité. À travers les projets transversaux et dans le cadre d'équipes autonomes, les collaborateurs se voient confier rapidement des responsabilités, quel que soit leur niveau d'intervention. Ils y mettent alors toute leur énergie, comme s'il s'agissait de leur propre activité. C'est d'ailleurs dans cette dynamique que le Groupe a proposé en novembre 2007, comme c'est le cas depuis plusieurs années, une augmentation de capital réservée aux salariés. Cette dernière a été souscrite dans neuf pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Carbone Lorraine entend poursuivre sa politique de participation active des salariés aux succès du Groupe en proposant régulièrement des opérations de ce type.

SANTÉ ET SÉCURITÉ, L'EXIGENCE D'UN MANAGEMENT RESPONSABLE

Protéger la santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs du Groupe où qu'ils se trouvent est une exigence prioritaire pour le Groupe. Chacun sait combien une bonne maîtrise de la sécurité, comme de la santé, est facteur de performance et d'excellence industrielle ou commerciale.

En s'appuyant sur cette conviction, formalisée au travers d'un « Engagement pour la sécurité » signé par chaque membre du Comité directeur et qui a été entièrement actualisé en 2007, le Groupe déploie un ensemble d'actions. Certaines sont dans la continuité des démarches menées les années précédentes, comme l'application rigoureuse de standards, une communication directe au travers de la *Lettre Santé Sécurité* ou l'entretien de chaque victime d'accident avec arrêt et de son manager avec le Président. De nouvelles mesures, emblématiques de cette exigence attendue de la part de chacun des collaborateurs du Groupe ont été mises en œuvre en 2007.

Ainsi, le Groupe a engagé une action de formation volontariste à destination de chaque manager du Groupe. Cette formation au « leadership sécurité » a été déployée sur les principaux continents où le Groupe est présent et a d'ores et déjà concerné la moitié des managers. Sa mise en œuvre s'achèvera sur le premier semestre de 2008.

Parallèlement, un accompagnement de proximité de certains sites pour traduire concrètement les attentes en matière de santé et de sécurité a été également mis en œuvre en 2007. Cette démarche qui a notamment été saluée dans la presse économique chinoise, illustre la volonté du Groupe d'accorder la même importance à la santé et à la sécurité dans le respect des personnes et des cultures locales, quel que soit l'endroit où il se trouve.

Le Comité sécurité Groupe propose les orientations d'actions futures en y associant, dans la mesure du possible, les représentants des salariés (Comité de Groupe, Comité européen, rencontres informelles sur les sites). Par ailleurs, le Comité sécurité a conduit en 2007 douze audits dans le monde.

Dans ce contexte, les résultats du Groupe se sont maintenus en 2007 au niveau excellent obtenu les années précédentes.

Nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées (TF1)

2007	2006	2005
2,7	2,5	3,5

Nombre d'accidents de travail avec et sans arrêt par million d'heures travaillées (TF2)

2007	2006	2005
11,2	10,3	9

Nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par milliers d'heures travaillées (TG)

2007	2006	2005
0,19	0,19	0,24

UN GROUPE SOCIALEMENT RESPONSABLE

2007 a vu l'arrêt de toute activité sur le site de Ferroxdure à Évreux (France).

Sur les neuf derniers salariés à avoir quitté le site, deux sont encore actuellement en formation longue de reconversion : un emploi les attend dès la fin de leur formation. Pour les sept autres, une solution soit personnelle, soit professionnelle a été mise en œuvre dont une reprise d'entreprise par notre ancien agent de maîtrise des poudres.

Au terme des trois plans de restructuration qui se sont succédé, l'antenne emploi du site va pouvoir fermer définitivement ses portes.

Par ailleurs, notre association, l'ASCBE (Association pour le Soutien et la Création d'emplois dans le Bassin d'Évreux) a étendu son ressort de compétences à l'ensemble du département. À fin 2007, elle a accompagné plus de 25 entreprises créant de l'emploi ou de nouvelles activités et ses actions soutiennent désormais la création réalisée ou programmée de 230 emplois.

Le projet de fermeture progressive du site de Farmville aux États-Unis (Virginie) annoncée au personnel et aux autorités locales en août 2006 a été finalisé le 31 décembre 2007. Cette fermeture s'est faite dans les délais et dans l'enveloppe budgétaire prévus.

L'opération a été menée dans le respect des droits, des besoins et des spécificités de chacun des salariés. Carbone Lorraine a obtenu l'appui des autorités municipales, étatiques et fédérales, pour mettre en œuvre des actions de formation et de reconversion ainsi que pour offrir un appui financier aux employés licenciés.

13 salariés sur les 218 présents en août 2006 restent à ce jour sur le site afin de maintenir en fonctionnement l'atelier de fabrication des Mélanges (utilisés pour la compression des balais sur les sites où les fabrications de Farmville ont été transférées : Amiens, France et Chennai, Inde).

75 % des personnes ayant quitté le site ont retrouvé un emploi à ce jour. Le travail des équipes locales avec les Universités de l'État de Virginie a permis l'embauche d'environ 50 personnes par ces dernières.

L'entreprise contribue à la couverture sociale des personnes licenciées pour une durée pouvant aller jusqu'à 36 mois en cas de chômage. À ce jour, 50 licenciés participent à ce plan. Il est prévu que toute la population affectée par la fermeture aura retrouvé un emploi d'ici à fin 2008.

Grâce à la flexibilité et à la mobilité des collaborateurs, le coût social a été inférieur à celui prévu.

L'ÉTHIQUE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La charte éthique achats, mise en place dès 2003, met l'accent sur la transparence de la politique et des procédures d'achat à tous les niveaux du Groupe, sur le choix des partenaires et des fournisseurs et sur les bonnes pratiques dans les relations avec ces derniers.

La charte d'utilisation des moyens informatiques et de télécommunications, également en œuvre depuis 2003, a pour objectif de concilier le respect des libertés individuelles des salariés et la préservation de la sécurité et des intérêts légitimes du Groupe.

Un responsable de la sécurité des systèmes informatiques veille à la protection des utilisateurs et des données traitées par les outils informatiques et de communication du Groupe. En 2007, un Correspondant Relais Informatique et Liberté pour le Groupe a été nommé. Il diffusera les bonnes pratiques en terme de protection des données à caractère personnel.

Enfin, dans le cadre de l'éthique du Groupe, les collaborateurs ont la possibilité de placer les sommes issues des accords d'intéressement ou de participation sur un nouveau support reflétant les exigences éthiques de Carbone Lorraine. Ce fonds, majoritairement investi en actions, recherche une performance des placements sur le long terme et a retenu des titres répondant

aux critères sociaux, environnementaux et de gouvernance de l'investissement socialement responsable.

SOUS-TRAITANCE

Le Groupe recourt en partie à la sous-traitance pour la fabrication de ses produits. En 2007, la sous-traitance de fabrication s'est élevée à 22 millions d'euros contre 17 en 2006, essentiellement pour des opérations d'assemblage. Par ailleurs, des opérations de découpage et d'emboutissage de pièces métalliques sur plan ainsi que la fabrication de pièces plastiques sur plan ont été sous-traitées pour, respectivement 28 millions d'euros contre 25 en 2006 et 12 millions d'euros contre 11 en 2006. Ces prestations représentent environ 18 % des achats du Groupe.

LES EFFECTIFS DU GROUPE

La proximité avec les clients est un axe majeur de la stratégie de Carbone Lorraine dont le dispositif industriel est largement déployé à l'international. Le Groupe est implanté sur tous les continents avec plus de 47 % de ses effectifs hors d'Europe. Les pays à fort capital humain sont principalement la France, les États-Unis, le Mexique et la Tunisie.

EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (À FIN DÉCEMBRE 2007)

Pays	2007 *	2007 *	2006	2005
Europe (y compris Tunisie)	51 %	3 538	3 452	3 681
- dont France	26 %	1 749	1 762	2 037
Amérique du Nord (y compris Mexique)	36 %	2 436	2 332	2 397
Asie Pacifique	8 %	530	258	335
Reste du monde	5 %	354	403	656
TOTAL	100 %	6 857	6 445	7 069

* En 2007, les effectifs comprennent de nouvelles entités consolidées : CL India, CLCK (Chine), Chongqing (Chine), et Le Carbone Advanced (Chine).

INFORMATIONS SOCIALES (PÉRIMÈTRE FRANCE)

Application des dispositions du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L.225-102-1 du Code de commerce (périmètre France) :

Effectifs au 31 décembre

	2007	2006	2005
Effectifs	1 749	1 762	2 037
- dont CDD	14	16	18

Recrutements

	2007	2006	2005
Recrutements	181	194	141
- dont CDD	23	31	30

La plupart des sites français ont recruté en 2007. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées. Il n'y a pas de difficulté particulière de recrutement à signaler en dehors des compétences en usinage, chaudronnerie, soudure, qui se raréfient sur le marché.

Intérimaires

	2007	2006	2005
Effectif moyen	245	248	237
% des effectifs	14 %	15 %	11,4 %

Heures supplémentaires

	2007	2006	2005
Heures supplémentaires	29 189	27 414	28 509
% des heures travaillées	0,71 %	0,75 %	0,75 %

Absentéisme

	2007	2006	2005
Taux d'absentéisme	4,52 %	4,9 %	5,7 %
- dont maladie	2,97 %	3,5 %	4,4 %

En 2007, 2 722 heures de grève ont été comptabilisées, ce qui représente 0,66 % des heures travaillées.

Organisation du temps de travail

La durée de travail des Ingénieurs et Cadres est déterminée selon un forfait annuel de 216 jours travaillés, ce qui représente en moyenne 12 jours de RTT par an.

En ce qui concerne les opérateurs, employés, agents de maîtrise et techniciens, des accords ont été conclus dans toutes les filiales françaises (à l'exception de Carbone Lorraine Applications Électriques et d'AVO). La réduction effective du temps de travail est adaptée au contexte spécifique de chaque entreprise et à ses contraintes économiques (travail en équipe, travail de nuit, etc.).

En 2007, 51 salariés ont travaillé à temps partiel.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE



Carbone Lorraine s'est engagé dans une stratégie de croissance rentable respectueuse de l'environnement et socialement responsable. Réelle valeur du Groupe, le respect de l'environnement s'inscrit dans une démarche collective et pragmatique. L'ensemble du personnel est constamment sensibilisé et formé afin d'acquiescer les réflexes favorisant le respect de l'environnement. Cette démarche est déployée partout dans le monde à tous les niveaux fonctionnels du Groupe : directeurs opérationnels, opérateurs, équipes fonctionnelles.

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE CARBONE LORRAINE

Carbone Lorraine est soucieux de protéger l'environnement et s'engage à respecter les principes suivants :

1. **se conformer à la réglementation en vigueur**, au travers des exigences légales et autres, pour les produits et les installations existantes ;
2. **inventorier les risques** potentiels des installations et des produits, examiner si la prévention est suffisante pour éviter tout accident qui pourrait avoir un effet dangereux sur les personnes et les milieux avoisinants (en particulier pour les clients, le personnel de l'entreprise et les personnes habitant à proximité des sites de production) ;
3. **visiter périodiquement les installations** pour détecter les anomalies ;
4. **utiliser les incidents et les bons exemples internes ou externes** pour une démarche de qualité et de progrès continus par le retour d'expérience ;
5. **minimiser les consommations** d'eau, d'énergie, de matières premières et d'emballages et **encourager le recyclage ou la revalorisation des déchets** ;
6. **favoriser les améliorations par le progrès continu** en mettant en place un système de management environnemental ISO 14001 dans tous les sites importants ;
7. **favoriser le développement de l'éco-conception**, notamment avec l'extension de l'utilisation du logiciel dédié, EIME.

2007 : POURSUITE DE LA DÉMARCHE PRAGMATIQUE ET LANCEMENT DE GRANDS PROJETS

La politique environnementale de Carbone Lorraine se traduit sur le terrain par la recherche des meilleures pratiques et une

extrême vigilance afin d'éliminer, réduire ou traiter les rejets polluants gazeux, liquides ou solides et de minimiser les autres nuisances.

En 2007, Carbone Lorraine a engagé des réflexions et des actions autour de deux grands projets de développement durable : le lancement d'un plan d'économies d'énergie à l'échelle mondiale et l'intensification de ses travaux visant à la mise en conformité de ses pratiques avec la réglementation européenne en matière environnementale.

Sur le plan des économies d'énergie, de réelles avancées technologiques ont été identifiées dans les pratiques de Carbone Lorraine. Ainsi, le Groupe a réalisé en 2007 un saut technologique significatif dans la production des tubes en graphite destinés au marché de la Chimie/Pharmacie. Grâce à un nouveau procédé de fabrication la consommation énergétique de l'unité de production d'équipements anticorrosion a été réduite de façon significative.

Au niveau de la **mise en conformité avec les nouvelles contraintes environnementales européennes**, Carbone Lorraine a intensifié ses travaux sur plusieurs axes.

Dans le cadre de la mise en place de la réglementation REACH (*Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals*), le Groupe a réalisé un inventaire exhaustif de tous les produits chimiques utilisés dans ses processus de production et poursuit les travaux d'analyse de ces produits. Il devrait être en mesure de procéder à leur pré-enregistrement auprès de la commission européenne d'ici à fin 2008. Parallèlement, Carbone Lorraine s'est également penché en 2007 sur les substances CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction), ce qui l'a amené à renforcer les mesures de protection adéquates vis-à-vis du personnel d'une part, et de l'environnement d'autre part.

Dans cette même logique d'anticipation des questions liées à l'environnement, et bien que ne figurant pas parmi des entreprises soumises au premier Plan National d'Affectation des Quotas d'émission de dioxyde de Carbone (PNAQ), le Groupe a démarré l'estimation du bilan carbone de l'un de ses principaux sites industriels. Cette analyse lui permettra à terme de déterminer les postes de gisements d'économies et de se préparer au mieux à la généralisation de cette démarche le moment venu. Le Groupe est également particulièrement actif en matière de recyclage des fusibles en s'engageant depuis plusieurs années auprès de plusieurs associations de recyclage, notamment en Allemagne et au Benelux, ce qui lui a déjà permis de recycler un tonnage significatif.

Au-delà de ces grands projets, Carbone Lorraine poursuit sa démarche de fond, en surveillant étroitement les risques liés à la pollution des sols, notamment au travers d'audits approfondis qui n'ont fait état d'aucun risque environnemental majeur.

En matière de déchets, les effluents gazeux sont captés et traités avant leur rejet dans l'atmosphère ; l'émission de

poussières est contrôlée par des systèmes d'aspiration et des capots sur machine. La gestion des déchets fait partout l'objet d'une attention toute particulière. Certaines améliorations sont proposées par les équipes elles-mêmes dans le cadre de la démarche 5S et sont ensuite généralisées. Cette méthode repose sur le tri, le rangement, le nettoyage, la standardisation et la maintenance. Tous les sites du Groupe doivent respecter ces normes strictes quelle que soit leur localisation.

En matière de qualité, la démarche de Qualité et Progrès Continu (QPC) se poursuit d'année en année, renforcée par des actions de formation pour atteindre l'excellence opérationnelle. Des challenges, tels que le Challenge 5S Monde, entretiennent l'émulation entre les différentes sociétés du Groupe.

La démarche de certification ISO 14001 se développe, les principaux sites du Groupe sont maintenant certifiés. Certains sites vont encore plus loin en s'engageant dans le processus de certification lié à la sécurité appelé OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assessment Series) ou Gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail. Les sites de Ssangam en Corée, Patrica en Italie, Pagny-sur-Moselle en France et Istanbul en Turquie ont déjà obtenu cette certification et d'autres sites travaillent avec cet objectif, qui constitue un atout supplémentaire vis-à-vis de leur personnel, voire de leurs clients.

LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

La Direction des risques et de l'audit interne a vocation à assurer une meilleure prise en compte des risques auxquels le Groupe pourrait être exposé. Elle détecte les principaux risques encourus par le Groupe et définit la politique de prévention et de réduction de ces derniers, propose des plans d'action et veille à leur mise en œuvre.

Le concept de risque est pris en compte de plus en plus largement par les dirigeants du Groupe, qu'ils soient opérationnels ou fonctionnels. Cette intégration est favorisée par les audits systématiques, outils essentiels de la politique de prévention.

La cartographie des risques opérationnels, financiers, stratégiques et liés à l'information établie en 2001 a été actualisée en 2005 et sera revue à nouveau en 2008. Elle n'a pas identifié de risque pouvant affecter de façon significative la performance du Groupe.

Il convient par ailleurs de rappeler qu'aucun site du Groupe n'est soumis au classement de la directive Seveso.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ÉCO-CONCEPTION

La protection de l'environnement s'applique systématiquement à toute nouvelle activité, unité industrielle, procédé de fabrication ou produit. Carbone Lorraine cherche à se doter des meilleures technologies disponibles pour la conception de ses nouvelles lignes de fabrication et de ses nouveaux produits.

La maîtrise des outils informatiques et des compétences spécifiques de l'éco-conception permet aujourd'hui au Groupe d'aller plus loin dans le développement de nouveaux produits encore plus respectueux de l'environnement.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

En application des dispositions du décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris pour l'application de l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Le périmètre Groupe comprend :

- » les sites français : CLAE (Amiens), CLEGC (Pagny-sur-Moselle), CLC (Gennevilliers), Ferraz Shawmut (Saint-Bonnet-de-Mure, Provins, Saint-Loup-de-Naud et La Mure), et AVO (Poitiers) ;
- » la zone Europe : Il Carbonio (Patrica, Italie), Cometec (Lisengericht, Allemagne), DCAG (Francfort, Allemagne), CLGBR (Portslade et Teeside, Grande-Bretagne) ;
- » la zone Amériques : COA (Saint Marys, États-Unis), UCD (Bay City, États-Unis), Ferraz Shawmut (Newburyport, États-Unis), Ferraz Shawmut (Juarez, Mexique), Carbono Lorena (Sao Paulo, Brésil) ;
- » la zone Asie : Carbone Lorraine (Bommasandra, Inde).

Les indicateurs ci-dessous correspondent au nouveau périmètre. Les sites retenus dans le périmètre Groupe représentent environ 90 % de l'activité du Groupe.

INDICATEURS

	Unité	2007 Groupe	2006 Groupe	Var. Groupe 07/06	2007 France	2006 France	Var. France 07/06
Consommation d'eau	m³	461 558	431 215	+ 7 %	283 212	271 810	+ 5 %
Consommation d'énergie							
Électricité	MWh	128 952	123 515	+ 5 %	47 924	48 966	- 2 %
Gaz	MWh	173 278	196 799	- 13 %	64 566	62 657	+ 3 %
Consommation de matières premières et métaux							
Bois	tonnes	1 766	1 561	+ 12 %	810	756	+ 7 %
Carton	tonnes	883	810	+ 9 %	552	563	- 1 %
Cuivre	tonnes	1 773	1 521	+ 15 %	660	652	+ 2 %
Déchets							
Bois 100 % recyclés	tonnes	525	380	+ 28 %	363	304	+ 17 %
Carton propre recyclé	tonnes	165	152	+ 8 %	100	98	+ 2 %
Déchets industriels banals (DIB)	tonnes	6 342	5 690	+ 11 %	1 142	1 250	- 9 %
Rejets							
Volume des eaux rejetées	m³	448 094	470 313	- 4 %	290 575	278 329	+ 5 %

Compte tenu d'une progression de la production d'environ 10 % au niveau du Groupe, il apparaît que la plupart des consommations ont diminué ou sont restées stables.

Dans le cadre de la démarche environnementale du Groupe, les sites ont continué leurs efforts de réduction des impacts en 2007 et mené des actions de progrès significatives :

AMIENS

- › Investissement visant à réduire et si possible supprimer complètement les fuites de vapeurs et/ou de particules de produits éventuellement toxiques ;
- › Mesures sur émissions atmosphériques pour confirmer l'absence de métaux dans ces émissions.

GENNEVILLIERS

- › Bilan carbone du site ;
- › Mise en place de sols anti-dérapants ;
- › Isolation phonique de presses ;
- › Remise à niveau d'un atelier de composites chauds afin de diminuer les nuisances tant pour le personnel que pour l'environnement.

PAGNY-SUR-MOSELLE

- › Aménagement d'une zone de déchets ;
- › Aménagement lourd de poste de travail pour un travailleur handicapé ;
- › Mesures d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail.

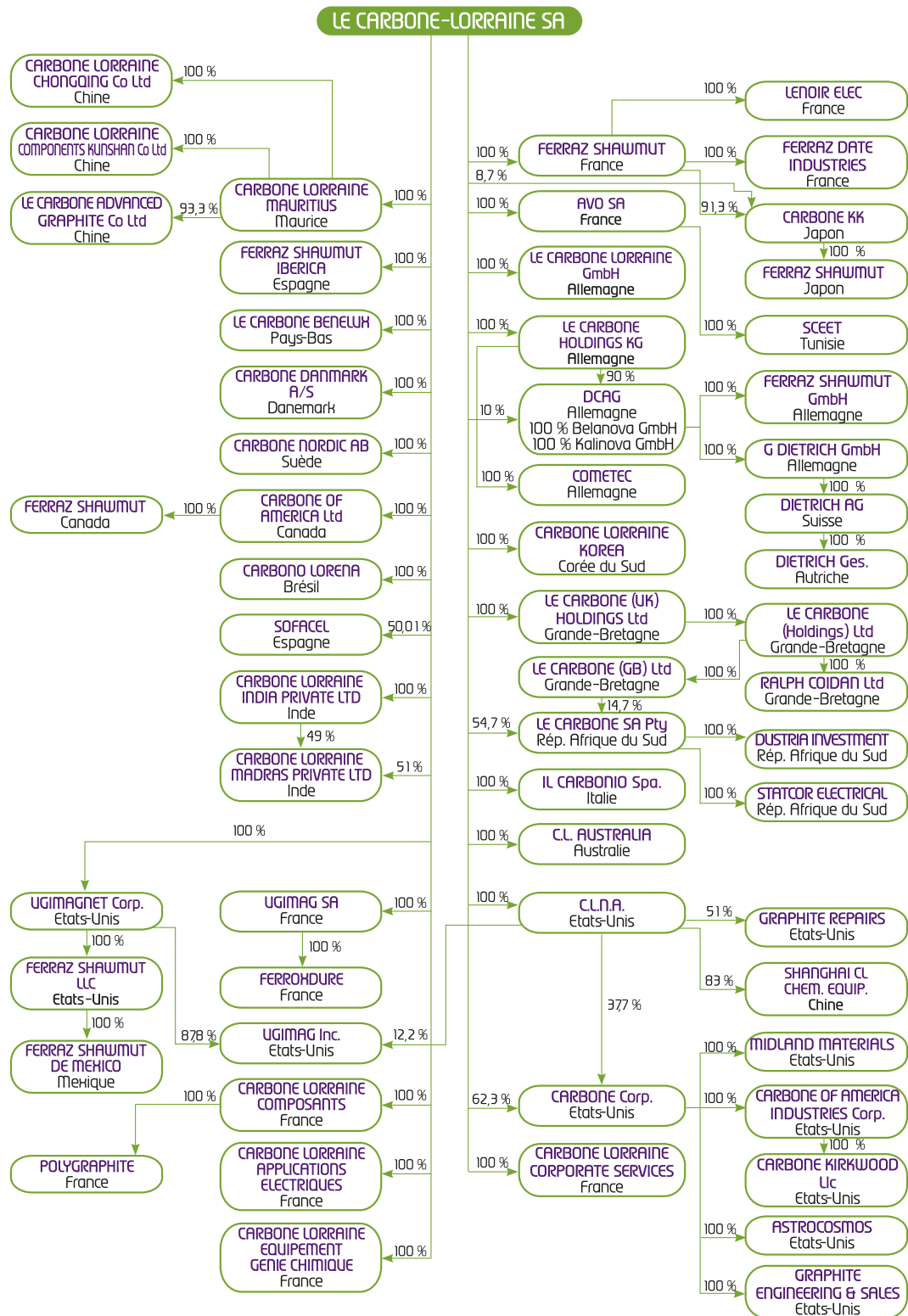
FERRAZ SHAWMUT

- › Isolation thermique d'un bâtiment ;
- › Recherche de filières de recyclage de fusibles.

4 Comptes consolidés

Périmètre de consolidation	36
Liste des sociétés consolidées	37
Évolution du périmètre de consolidation	38
Compte de résultat consolidé	39
Bilan consolidé	40
Variation des capitaux propres	42
Tableau des flux de trésorerie consolidés	43
Annexe	44
Rapport des Commissaires aux comptes	81

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION au 31 décembre 2007



LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES



	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
1. Le Carbone Lorraine SA (France)	IG	100	100
2. Carbone Lorraine Applications Électriques (France)	IG	100	100
3. Carbone Lorraine Composants (France)	IG	100	100
4. Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique (France)	IG	100	100
5. Carbone Lorraine Corporate Services (France)	IG	100	100
6. AVO SA (France)	IG	100	100
- SCEET (Tunisie)	IG	100	100
7. Ferraz Shawmut SA (France)	IG	100	100
- Ferraz Date Industries	IG	100	100
8. Lenoir Élec (France)	IG	100	100
9. Ugimag SA (France)	IG	100	100
10. Ferrodure (France)	IG	100	100
11. Polygraphite (France)	IG	100	100
12. Carbone Lorraine Holdings KG (Allemagne)	IG	100	100
- Deutsche Carbone AG	IG	100	100
- Belanova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Kalinova-Kalbach GmbH	IG	100	100
- Ferraz Shawmut GmbH	IG	100	100
- Cometec	IG	100	100
13. Carbone Danmark A/S	IG	100	100
14. G. Dietrich GmbH (Allemagne)	IG	100	100
15. Dietrich AG (Suisse)	IG	100	100
16. Dietrich Ges. (Autriche)	IG	100	100
17. Carbone Lorraine GmbH (Allemagne)	IG	100	100
18. Sofacel (Espagne)	IG	50	50
19. Ferraz Shawmut Iberica	IG	100	100
20. Le Carbone Holdings Ltd GB	IG	100	100
- Le Carbone (GB) Ltd	IG	100	100
- Le Carbone (Holdings) Ltd	IG	100	100
- Ralph Coïdan Ltd	IG	100	100
21. Il Carbonio Spa. (Italie)	IG	100	100
22. Le Carbone Lorraine Benelux (Pays-Bas)	IG	100	100
23. Carbone Nordic AB (Suède)	IG	100	100
24. Carbone of America (LCL) Ltd (Canada)	IG	100	100
25. Ferraz Shawmut Canada	IG	100	100
26. Carbone Lorraine North America (USA)	IG	100	100
- Graphite Repairs	IG	51	51
- Carbone Corp.	IG	100	100
- Carbone of America Industries Corp.	IG	100	100
- Carbone Kirkwood Llc	IG	100	100
- Astrocosmos Metallurgical Inc.	IG	100	100
- Midland Materials	IG	100	100
- Graphite Engineering and Sales	IG	100	100
27. Ugimagnet Corp. (USA)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut LLC (USA)	IG	100	100
- Ferraz Shawmut de Mexico (Mexique)	IG	100	100
- Ugimag Inc. (USA)	IG	100	100

	Méthode de consolidation IG : Intégration Globale	% de contrôle Groupe	% d'intérêts Groupe
28. Le Carbone Lorraine Australia	IG	100	100
29. Le Carbone KK (Japon)	IG	100	100
30. Ferraz Shawmut Japan	IG	100	100
30. Carbone Lorraine India Private Limited	IG	100	100
31. Carbone Lorraine Madras Private Limited (Inde)	IG	100	100
32. Shanghai Carbone Lorraine Chemical Equipment Cy Ltd (Chine)	IG	83	83
33. Le Carbone (Afrique du Sud) PTY Ltd (RSA)	IG	69	69
- Statcor Electrical	IG	69	69
- Dustria Investment	IG	69	69
34. Carbone Lorena (Brésil)	IG	100	100
35. Carbone Lorraine Korea	IG	100	100
36. Carbone Lorraine Mauritius (Maurice)	IG	100	100
- Carbone Lorraine Chongqing Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- Carbone Lorraine Components Kunshan Co Ltd (Chine)	IG	100	100
- Le Carbone Advanced Graphite (Kunshan) Co Ltd	IG	93	93

Toutes ces sociétés ont un exercice correspondant à l'année civile.

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION au cours des trois dernières années

Les principales modifications de périmètre ayant affecté les comptes consolidés en 2005, 2006 et en 2007 sont les suivantes :

- › au cours de l'exercice 2005, la société Carbone Lorraine Composants a absorbé la société Astrad (commercialisation de freins) acquise au 1^{er} trimestre 2005 ;
- › au cours de l'exercice 2006, le Groupe a acquis la société américaine Graphite Engineering and Sales le 1^{er} février 2006, la société française KAPP début septembre 2006 et a cédé les actifs de la société Astro Service Center au cours du second semestre 2006.
- › au cours de l'exercice 2007 :
 - la société Ferraz Shawmut France a pris une participation majoritaire dans la société Lenoir Élec en janvier 2007,
 - les sociétés indiennes CL India et CL Madras sont entrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2007,

- les sociétés chinoises CL Chongqing, Le Carbone Advanced Graphite et CL Components Kunshan ainsi que la holding détentrice de ces sociétés, CL Mauritius, sont entrées dans le périmètre de consolidation au cours du second semestre 2007 rétroactivement au 1^{er} janvier 2007,
- la société Ferraz Shawmut LLC a acquis en décembre 2007 l'activité Fusibles Moyenne Tension de General Electric.

ACTIVITÉ AIMANTS CÉDÉE

La cession de l'activité Aimants a été présentée dans les comptes consolidés de l'exercice 2005 conformément à IFRS 5. La finalisation de la cession est intervenue le 27 février 2006.

Au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006, le bilan, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie présentent les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ou de leur arrêt sur une ligne spécifique.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Note	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
ACTIVITES POURSUIVIES				
Chiffre d'affaires consolidé	17	693,7	639,8	583,4
Coûts des produits vendus		(487,8)	(444,4)	(407,1)
Marge brute totale		205,9	195,4	176,3
Charges commerciales		(65,8)	(63,4)	(59,7)
Frais administratifs centraux et de recherche		(66,8)	(62,9)	(54,8)
Autres charges et provisions d'exploitation		(1,3)	(1,7)	(1,1)
Éléments financiers du résultat opérationnel		(1,3)	(1,3)	(1,5)
Résultat opérationnel courant		70,7	66,1	59,2
Charges et produits non courants	16	(7,8)	(5,1)	(5,7)
Perte de valeur des <i>Goodwill</i>	5	(20,2)		
Résultat opérationnel	17/19	42,7	61,0	53,5
Coût du financement		(11,3)	(9,7)	(7,1)
Résultat financier	20	(11,3)	(9,7)	(7,1)
Résultat courant avant impôt		31,4	51,3	46,4
Impôts courants et différés	21	(15,1)	(11,0)	(11,1)
Résultat net des activités poursuivies		16,3	40,3	35,3
Activités destinées à être cédées ou arrêtées				
Résultat net des activités destinées à être cédées ou arrêtées			(5,4)	(12,8)
Résultat net		16,3	34,9	22,5
Attribuable à :				
- Actionnaires de Carbone Lorraine		15,4	35,3	22,1
- Intérêts minoritaires		0,9	(0,4)	0,4
Résultat net par action	22			
Résultat de base par action (<i>en euros</i>)		1,08	2,53	1,60
Résultat dilué par action (<i>en euros</i>)		1,05	2,44	1,53
Résultat net par action des activités poursuivies				
Résultat de base par action (<i>en euros</i>)		1,08	2,92	2,53
Résultat dilué par action (<i>en euros</i>)		1,05	2,82	2,43

BILAN CONSOLIDÉ



ACTIF

En millions d'euros	Note	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
ACTIF NON COURANT				
Immobilisations incorporelles & goodwill				
- Goodwill	5	164,9	176,7	182,1
- Autres immobilisations incorporelles		4,6	4,5	4,3
Immobilisations corporelles				
- Terrains	7	31,8	30,0	30,5
- Constructions		34,0	25,5	23,9
- Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles		119,4	71,3	70,7
- Immobilisations en cours		22,0	20,3	14,3
Actifs financiers non courants				
- Participations	8	8,1	28,3	21,6
- Dérivés non courants	3		0,5	
- Autres actifs financiers	14	27,7	28,2	24,5
Actifs non courants d'impôts				
- Actifs d'impôts différés	21	21,6	27,1	29,8
- Actifs d'impôts exigibles non courants		1,3	1,2	1,9
TOTAL ACTIF NON COURANT		435,4	413,6	403,6
ACTIF COURANT				
- Stocks	9	150,5	131,2	122,8
- Clients et comptes rattachés	10	128,7	122,5	114,8
- Autres créances d'exploitation		21,2	25,9	18,4
- Actifs d'impôts exigibles courants		3,9	2,0	2,9
- Actifs financiers courants	14	3,0	2,9	2,5
- Dérivés courants	3	2,1	2,0	0,9
- Actifs financiers de trading	14	2,8	3,5	0,6
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	23,6	17,7	35,7
- Actifs détenus en vue de leur cession/arrêt			2,9	26,0
TOTAL ACTIF COURANT		335,8	310,6	324,6
TOTAL ACTIF		771,2	724,2	728,2

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Note	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
CAPITAUX PROPRES				
- Capital	11	28,6	27,9	27,7
- Réserves		309,3	274,9	253,2
- Résultat net de l'exercice		15,4	35,3	22,1
- Écarts de conversion		(50,4)	(34,5)	(14,3)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE CARBONE LORRAINE		302,9	303,6	288,7
- Intérêts minoritaires		4,1	4,4	5,9
CAPITAUX PROPRES		307,0	308,0	294,6
PASSIF NON COURANT				
- Provisions non courantes	12	45,7	45,4	43,9
- Avantages du personnel	13	40,7	41,8	46,7
- Passifs d'impôts différés	21	3,1	1,9	6,4
- Emprunt à long et moyen terme	14	176,4	136,7	177,1
- Dérivés non courants	3	0,8	2,6	2,8
TOTAL PASSIF NON COURANT		266,7	228,4	276,9
PASSIF COURANT				
- Fournisseurs et comptes rattachés		71,7	65,6	60,9
- Autres passifs d'exploitation		56,5	56,0	43,1
- Provisions courantes	12	1,5	0,5	5,2
- Passifs d'impôts exigibles courants		4,3	6,8	3,9
- Passifs divers		15,7	7,7	9,2
- Autres passifs financiers courants	14	21,7	3,8	3,0
- Dérivés courants	3	3,0	1,1	0,2
- Comptes-courants financiers	14	1,9	1,1	1,4
- Concours bancaires courants	14	21,2	36,8	7,6
- Passifs associés aux actifs détenus en vue de leur cession/arrêt			8,4	22,2
TOTAL PASSIF COURANT		197,5	187,8	156,7
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		771,2	724,2	728,2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES



En millions d'euros	Attribuables aux actionnaires de Carbone Lorraine						
	Capital	Primes et réserves	Résultats	Écart de conversion	Total	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2005	27,7	253,2	22,1	(14,3)	288,7	5,9	294,6
Résultat N - 1		22,1	(22,1)		0,0		0,0
Dividendes versés		(9,7)			(9,7)	(0,7)	(10,4)
Augmentation de capital	0,2	3,6			3,8		3,8
Actions autodétenues		(0,4)			(0,4)		(0,4)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		0,4			0,4		0,4
Écart de conversion et divers		5,7		(20,2)	(14,5)	(0,4)	(14,9)
Résultat			35,3		35,3	(0,4)	34,9
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006	27,9	274,9	35,3	(34,5)	303,6	4,4	308,0
Résultat N - 1		35,3	(35,3)		0,0		0,0
Dividendes versés		(11,9)			(11,9)	(0,7)	(12,6)
Augmentation de capital	0,7	11,5			12,2		12,2
Actions autodétenues		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture		(1,9)			(1,9)		(1,9)
Écart de conversion et divers		1,5		(15,9)	(14,4)	(0,5)	(14,9)
Résultat			15,4		15,4	0,9	16,3
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2007	28,6	309,3	15,4	(50,4)	302,9	4,1	307,0

En 2006, les mouvements principaux sont les suivants :

- › augmentation de capital provenant :
 - de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 79 629 actions pour 2,3 millions d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 2,2 millions d'euros),
 - de l'émission de 44 494 actions à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 1,5 million d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 1,4 million d'euros) ;
- › inscription en capitaux propres de 7 851 actions propres détenues pour (0,4) million d'euros ;
- › augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour 0,4 million d'euros.

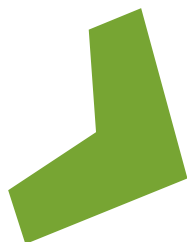
En 2007, les mouvements principaux sont les suivants :

- › augmentation de capital provenant :
 - de l'exercice d'options de souscription accordées aux salariés avec création de 240 266 actions et de l'attribution de 30 900 actions gratuites pour 10,2 millions d'euros (capital 0,6 million d'euros et prime 9,6 millions d'euros),
 - de l'émission de 44 094 actions à la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés pour 2 millions d'euros (capital 0,1 million d'euros et prime 1,9 million d'euros) ;
- › inscription en capitaux propres de 817 actions propres pour (0,1) million d'euros ;
- › diminution de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la clôture pour (1,9) million d'euros.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat avant impôts	31,4	51,3	46,4
Amortissements	24,8	21,6	21,1
Perte de valeur	20,2		
Dotations (reprises) de provisions	(4,5)	(1,6)	(1,9)
Résultat financier	11,3	9,7	7,1
Plus ou moins-value de cession d'actifs	(0,6)	0,1	(0,6)
Autres	2,9	(0,8)	(2,3)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR	85,5	80,3	69,8
Variation du besoin en fonds de roulement	(11,8)	(12,0)	(8,3)
Impôts sur le résultat payés	(12,4)	(8,9)	(8,7)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	61,3	59,4	52,8
Activités d'investissements			
Immobilisations incorporelles	(0,6)	(1,0)	(0,4)
Immobilisations corporelles	(66,8)	(31,5)	(24,1)
Actifs financiers	(2,9)	(6,9)	(28,5)
Acquisition /cession de filiale sous déduction de la trésorerie acquise	(15,3)	(10,2)	(1,1)
Autres variations des flux des activités d'investissement	11,1	0,6	3,0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(74,5)	(49,0)	(51,1)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissements	(13,2)	10,4	1,7
Activités de financement			
Augmentation de capital reçue	11,8	3,5	0,6
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(12,6)	(10,6)	(8,2)
Intérêts payés	(11,2)	(9,5)	(6,3)
Variation de l'endettement (note 14)	30,0	(1,2)	28,0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	18,0	(17,8)	14,1
Variation de trésorerie des activités destinées à être cédées ou arrêtées		(6,3)	4,6
Variation de trésorerie	4,8	(13,7)	11,2
Trésorerie à l'ouverture (note 14)	21,2	36,3	28,0
Trésorerie à la clôture (note 14)	26,4	21,2	36,3
Variation de périmètre	(0,4)		
Incidence des variations monétaires	0,0	1,4	2,9
VARIATION DE TRÉSORERIE	4,8	(13,7)	11,2

ANNEXE



SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

Note n° 1	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	45
Note n° 2	PRINCIPES ET MÉTHODES	45
Note n° 3	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	53
Note n° 4	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	57
Note n° 5	GOODWILL	58
Note n° 6	TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS	59
Note n° 7	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60
Note n° 8	TITRES DE PARTICIPATIONS	60
Note n° 9	STOCKS	61
Note n° 10	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	62
Note n° 11	COMPOSITION DU CAPITAL	62
Note n° 12	PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	64
Note n° 13	AVANTAGES DU PERSONNEL	64
Note n° 14	ENDETTEMENT NET	67
Note n° 15	JUSTES VALEURS	70
Note n° 16	AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	71
Note n° 17	INFORMATION SECTORIELLE	72
Note n° 18	CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	74
Note n° 19	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	75
Note n° 20	PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES	75
Note n° 21	IMPÔTS	76
Note n° 22	RÉSULTAT PAR ACTION	77
Note n° 23	DIVIDENDES	78
Note n° 24	CONTRATS DE LOCATION	78
Note n° 25	INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES	78
Note n° 26	ENGAGEMENTS HORS BILAN	79
Note n° 27	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	80
Note n° 28	ARRÊTÉ DES COMPTES	80

Note n° 1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Carbone Lorraine et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

La norme IFRS 7 et l'amendement IAS1, d'application obligatoire pour l'exercice 2007, ont conduit à fournir des informations additionnelles sur les instruments financiers et le capital du Groupe. Les autres normes et interprétations d'application obligatoire n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés annuels.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2007 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne à cette date. Ils ont par ailleurs été préparés conformément aux règles de présentation et d'information financière applicables aux comptes annuels telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2007 comprennent à titre comparatif des données relatives aux exercices 2006 et 2005 retraitées selon les mêmes règles.

Les principes comptables décrits en note n° 2 et suivantes ont été appliqués pour l'établissement de l'information comparative et les comptes annuels 2007.

Note n° 2 PRINCIPES ET MÉTHODES

A - PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère au 31 décembre de chaque année. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20 %. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Toutes les transactions et soldes intra-Groupe significatifs sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros.

B - PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le groupe Carbone Lorraine présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

B1 Compte de résultat

Compte tenu de la pratique et de la nature de l'activité, le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat suivant la méthode des charges par destination, qui consiste à classer les charges selon leur destination dans le coût des ventes, le coût des activités commerciales ou administratives, le coût de Recherche et Développement.

B2 Bilan

Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation et ceux ayant une maturité de moins de douze mois à la date de l'arrêté sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en non courant.

B3 Tableau des flux de trésorerie

Le Groupe établit le tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte et les dispositions définies par la norme IAS 7.

La méthode indirecte consiste à déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour lesquelles le résultat est ajusté des transactions sans effets de trésorerie et des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

B4 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La cession doit être réalisée dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les groupes d'actifs, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leurs flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

C - CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période.

Le tableau des flux de trésorerie est converti au cours moyen à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent :

- › l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs ;
- › la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

D - CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLÉES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des taux de change des monnaies étrangères ».

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les pertes et profits de change dans le résultat opérationnel.

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Écart de conversion ».

E - COUVERTURE

La comptabilisation et l'évaluation des opérations de couverture sont définies par les normes IAS 32 et 39.

E1 Couverture de change / matière

Un dérivé de change est éligible à la comptabilité de couverture dès lors que la documentation de la relation de couverture a été mise en place à l'origine et que la démonstration de son efficacité tout au long de sa vie a été réalisée.

Une couverture permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes ; elle permet également de se prémunir contre les variations de valeurs de flux de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise, par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- › les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture (valeur intrinsèque) ; les variations de juste valeur de ces instruments sont ensuite enregistrées en résultat opérationnel et compensent au fur et à mesure la variation de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts. La partie inefficace (valeur temps) est enregistrée en résultat opérationnel ;
- › les variations de juste valeur des instruments non éligibles à la couverture de flux futurs sont comptabilisées directement en résultat.

E2 Couverture de taux

Les instruments dérivés de taux sont évalués à la juste valeur au bilan. Les variations de juste valeur sont traitées selon les modalités suivantes :

- › la part inefficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat en coût de la dette ;
- › la part efficace de l'instrument dérivé est comptabilisée en :
 - fonds propres dans le cas d'un dérivé comptabilisé en flux de couverture (cas d'un swap permettant de fixer une dette à taux variable),
 - résultat (coût de la dette) dans le cas d'un dérivé comptabilisé en juste valeur de la couverture (cas d'un swap permettant de rendre variable une dette à taux fixe). Cette comptabilisation est compensée par les variations de juste valeur de la dette couverte.

F - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les normes applicables sont IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 36 « Dépréciations d'actifs » et IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et dont le coût peut être déterminé de façon fiable sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent principalement les *goodwill*.

F1 Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en *goodwill*.

Les *goodwill* sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe au 31 décembre 2007 sont au nombre de quatre :

- › Applications Électriques ;
- › Protection Électrique ;
- › Hautes Températures et Freins haute énergie ;
- › Équipements Anticorrosion.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- › élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée ;
- › déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Averaged Cost of Capital -WACC-) du secteur ;
- › comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital pour chacune des unités génératrices de trésorerie (voir note 6).

En termes de variation du chiffre d'affaires et des valeurs terminales, les hypothèses retenues sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des activités opérationnelles.

Les pertes de valeur de *goodwill* constatées sont irréversibles.

F2 Brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur le mode linéaire sur la période de protection juridique.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

F3 Frais de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont immobilisés dès que sont démontrés :

- › l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- › la probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement bénéficieront à l'entreprise ;
- › et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de Recherche et les frais de Développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères prescrits par le nouveau référentiel comptable sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

G - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées, à l'exception des terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation à la date de transition aux IFRS.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

À ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- › construction : 20 à 50 ans ;
- › agencements et installations : 10 à 15 ans ;
- › matériels et outillages : 3 à 10 ans ;

› matériels de transport : 3 à 5 ans.

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

Les subventions d'investissement sont constatées à l'origine en diminution de la valeur brute de l'immobilisation.

H - CONTRATS DE LOCATION

Suivant la norme IAS 17, un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Quand les critères ne sont pas respectés, il s'agit d'un contrat de location simple dont les charges résultant de ces contrats sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

Les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées au bilan du Groupe à la fois comme une immobilisation corporelle et comme une obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Au commencement du contrat de location, l'actif et le passif correspondant aux paiements futurs au titre de la location sont portés au bilan pour les mêmes montants.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

L'actif immobilisé est amorti sur la durée de vie retenue par le Groupe pour les immobilisations de même nature.

Le remboursement d'une partie du capital de la dette s'effectue conformément au tableau de remboursement de la dette figurant au contrat de location-financement.

I - PERTE DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Conformément à la norme IAS 36 « Perte de valeur des actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors *goodwill*) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation

et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe Carbone Lorraine.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des « comparables » et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

J - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », par la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IFRS 7 « informations à fournir et présentation ».

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transition, les dépôts de garantie versés, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et les disponibilités et quasi-disponibilités.

Les prêts et créances sont constatés au coût amorti.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs, les dépôts de garantie reçus afférents aux instruments dérivés et les dettes.

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). À titre d'exemple, les commissions de crédit sont déduites du montant initial de la dette, puis réintégrées période après période selon le calcul du TIE, la contrepartie de ces réintégrations étant comptabilisée en résultat.

Les actifs courants comprennent les créances liées à l'exploitation valorisées au coût amorti et dépréciées lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable.

J1 Titres de participation

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont des actifs financiers non courants classés dans la catégorie « disponibles à la vente ». Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation (difficultés financières, chute des performances et absence de perspectives de développement, situation économique locale...), les pertes de valeur significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Ces pertes de valeur sont irréversibles et ne sont pas reprises.

L'activité principale des filiales non consolidées est la distribution des productions des sociétés consolidées.

Les filiales qui, considérées seules et agrégées, sont immatérielles, ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Une société est intégrée dans le périmètre de consolidation, lorsque deux des quatre indicateurs ci-après sont atteints deux années de suite :

- › **Capitaux propres** : la différence entre la valeur des titres et la situation nette est supérieure à 1 % des capitaux propres du Groupe de l'année précédente ;
- › **Endettement** : le montant de l'endettement externe est supérieur à 5 millions d'euros ;
- › **Ventes externes** : le chiffre d'affaires de la Société diminué des ventes du Groupe réalisées avec cette société est supérieur à 1 % du chiffre d'affaires du Groupe de l'année précédente ;
- › **Résultat net** : le résultat net est supérieur en valeur absolue à 0,5 million d'euros.

La matérialité des filiales non consolidées est reconsidérée à chaque arrêté.

J2 Autres actifs financiers non courants

Il s'agit de créances non liées à l'exploitation : conformément à IAS 39, elles sont constatées au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

K - CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

L - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Lorsque la Société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

M - STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production. Aucune charge d'intérêt n'est capitalisée.

N - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est en principe différé jusqu'à la date d'acceptation.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante (autres revenus, produits financiers) ou en déduction des frais de même nature (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

O - AVANTAGES DU PERSONNEL

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- › tables de mortalité ;
- › dates de départ à la retraite ;
- › taux de progression des salaires et de rotation du personnel ;
- › taux de rendement des actifs de couverture ;
- › taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- › des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ;
- › et des changements d'hypothèses actuarielles.

La norme IAS 19 estime que sur le long terme les écarts actuariels peuvent se compenser et a, de ce fait, prévu une méthode dite du « corridor » pour la comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi.

Le Groupe a opté pour cette méthode :

- › les écarts actuariels cumulés non comptabilisés qui se situent à l'extérieur d'un corridor de plus ou moins 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime ou de l'obligation, sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime ;
- › les écarts à l'intérieur de ce corridor de 10 % ne sont pas comptabilisés ;
- › les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés comprennent à la fois la part cumulée des 10 % à l'intérieur du corridor, ainsi que la part à l'extérieur du corridor qui n'a pas été comptabilisée à la date de clôture ; conformément à la norme IAS 19 ils sont indiqués en annexe.

O1 Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont comptabilisés selon les règles suivantes :

› au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de :

- la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- majorée des profits actuariels (ou minorée des pertes actuarielles) non comptabilisés en raison de la règle présentée ci-dessus,
- diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés, et des paiements ;

› au compte de résultat

Le montant comptabilisé en charges ou en produits (le « coût net périodique relatif aux avantages du personnel ») est le montant total net des éléments suivants :

- coût des services rendus au cours de l'exercice (ou les droits acquis au cours de l'exercice),
- coût financier (aussi appelé « effet de l'actualisation »),
- rendement attendu des actifs du régime : ce rendement attendu est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements des actifs du plan sur toute la durée de vie de l'obligation correspondante (long terme),
- écarts actuariels : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
- coût des services passés : pour la fraction comptabilisée au cours de l'exercice,
- pertes (profits) de toute réduction ou liquidation de régime.

O2 Comptabilisation du coût des services passés non reconnus

Les avantages passés non reconnus sont comptabilisés dans le compte de résultat au prorata de la durée de vie de l'obligation correspondante.

P - CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- › résultat de cession : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;

- › pertes de valeur des titres de participation, des prêts, de goodwill, d'actifs ;
- › certaines provisions ;
- › dépenses de réorganisation et de restructuration.

Q - RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte du résultat financier, des impôts et des parts des minoritaires.

Les subventions d'exploitation sont présentées en diminution des coûts auxquels la subvention se rattache.

R - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- › prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- › historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilantielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

S - INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux exigences de la norme IAS 14 et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe a retenu le secteur d'activité comme secteur primaire et le secteur géographique comme secteur secondaire. Compte tenu de la cession des activités Aimants, le Groupe est actuellement organisé en 3 activités opérationnelles :

- › **Systèmes et Matériaux Avancés** : applications du graphite pour process industriels à hautes températures, équipements anticorrosion et freinage à haute énergie ;

- › **Applications Électriques** : balais et contacts électriques glissants pour moteurs industriels, automobiles et électroménagers et diagnostic des dysfonctionnements dans les moteurs électriques industriels et automobiles au niveau du contact entre les balais et le collecteur ;

- › **Protection Électrique** : fusibles et porte-fusibles utilisés pour la protection des équipements industriels et des semi-conducteurs de puissance, protégeant les personnes et les équipements.

Le Groupe représente son secteur secondaire en 5 secteurs géographiques : la France, l'Europe hors France, l'Amérique du Nord, l'Asie et le reste du monde.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers consolidés.

T - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble et pour le résultat des activités poursuivies.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

U - AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES AU PROFIT DU PERSONNEL

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'action et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

V - UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes.

La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêté des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables du Groupe

Carbone Lorraine peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

- › Les notes 2-F1, 2-I et la note 6 sont relatives aux tests de dépréciation des *goodwill* et autres actifs immobilisés. La Direction du Groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.
- › Les notes 12 et 13 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Carbone Lorraine. Dans la détermination de ces provisions, Carbone Lorraine a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- › La note 21 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France, en Allemagne et aux États-Unis sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations reposent sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

W - NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE APPLIQUÉES

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

- › IFRIC 11 (IFRS 2 – actions propres et transactions intra-Groupes) relative aux options accordées au sein d'un groupe et aux actions propres acquises en couverture de plans d'options confirme le traitement à appliquer et retenu par le Groupe dans certains cas particuliers d'avantages accordés aux employés des différentes entités d'un groupe, IFRIC 11 qui sera applicable dans les états financiers 2008 du Groupe avec application rétroactive ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe ;
- › IFRS 8 « secteurs opérationnels » introduit la *management approach*. IFRS 8, qui deviendra obligatoire pour les états financiers 2009 du Groupe, requiert de décrire l'information sectorielle basée sur le reporting interne régulièrement analysé par le management opérationnel du Groupe pour permettre l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources. Actuellement, le Groupe présente l'information sectorielle selon ses secteurs d'activité et ses secteurs géographiques ;
- › IAS 23 révisée supprime l'option de comptabilisation en charge des coûts d'emprunt et requiert la capitalisation des coûts d'emprunt directement attribuable à l'acquisition, construction ou production d'un actif qualifié. Ces coûts sont considérés comme une part du coût d'acquisition de l'actif. La norme IAS 23 révisée sera applicable pour le Groupe dans les états financiers 2009 et constituera un changement de principes comptables pour le Groupe ;
- › IFRIC 14 (IAS 19 « avantages du personnel » – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction) clarifie la date à laquelle les remboursements ou les diminutions de cotisations futures relatifs aux actifs d'un régime à prestations définies sont considérées comme disponibles et donne des précisions sur l'impact de l'obligation d'un financement minimum (OFM) sur ces actifs. L'interprétation traite également le point de savoir quand une OFM peut générer un passif. IFRIC 14 sera applicable pour le Groupe dans les états financiers 2008, de façon rétrospective. Le Groupe n'a pas encore déterminé l'impact potentiel de cette interprétation.

Note n° 3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- › risque de liquidité ;
- › risque de taux ;
- › risque matières ;
- › risque de change ;
- › risque crédit.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Carbone Lorraine dispose de quatre contrats significatifs de financement :

- › un crédit de 220 millions de dollars US mis en place en décembre 2004 d'une maturité de 5 ans, syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie

étrangère concernée constaté au moment des tirages, plus une marge fixe ;

- › une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) finalisée en novembre 2007 remboursable par tiers de 2012 à 2014, soit d'une durée moyenne de 6 ans. Le taux d'intérêt payé est le taux Euribor 3 mois plus une marge fixe. Cette marge est négative du fait de la vente des bons ;
- › un placement privé de 85 millions de dollars US négocié en mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes mais des swaps de taux d'intérêt négociés dès l'origine font que Carbone Lorraine paye un taux variable dollar plus une marge ;
- › une ligne confirmée bilatérale destinée à financer les activités du groupe Carbone Lorraine en Chine.

En millions d'euros	Montant	Utilisation au 31 déc. 2007	Taux d'utilisation au 31 déc. 2007	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
Crédit syndiqué	149,5	63,7	43 %		149,5	
OBSAAR	38,7	38,7	100 %		12,9	25,8
Placements privés américains tranche A	37,8	37,8	100 %	6,3	25,2	6,3
Placements privés américains tranche B	13,6	13,6	100 %		5,4	8,2
Crédit confirmé Chine	11,0	11,0	100 %		11,0	
Autres	13,1	13,1	100 %		13,1	
TOTAL	263,7	177,9	67 %	Échéance moyenne (en années) = 3,0		

En millions d'euros	Utilisation au 31 déc. 2007	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			1-6 mois	6-12 mois	supérieur à 1 an
TIRAGES					
Crédit syndiqué	63,7	63,9	63,9		
OBSAAR	38,7	48,9	0,8	0,9	47,2
Placements privés américains tranche A	37,8	45,3	7,4	1,1	36,9
Placements privés américains tranche B	13,6	18,3	0,4	0,4	17,5
Crédit confirmé Chine	11	11,0	11,0		
Autres	13,1	13,6	1,2	0,2	12,2

En millions d'euros	SWAP	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			1-6 mois	6-12 mois	supérieur à 1 an
	MTM*				
Passif	(0,7)	(1,4)	(0,2)	(0,2)	(1,0)

* Mark-to-market = évalué au prix du marché.

RISQUE DE TAUX

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière de Carbone Lorraine et consiste à ce jour en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Dans ces swaps, la Société reçoit les intérêts dus aux prêteurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ des swaps a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente aux placements privés américains. L'amortissement de ces swaps est le reflet de l'amortissement des placements privés américains. Au 31 décembre 2007 les swaps ont un nominal total de 75,7 millions de dollars US.

En octobre 2005, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 50 millions de dollars US. Ces swaps, qui ont une durée de 3 ans, ont pris effet à compter du mois de mai 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

En octobre 2006, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 45 millions d'euros. Ces swaps, qui ont une durée de 15 mois, ont pris effet à compter du mois d'octobre 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 3,6575 % et reçoit l'Euribor 1 mois.

Toutes les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère (Le Carbone Lorraine SA).

En millions d'euros	Montant	Taux reçu	Taux payé	Échéances		
				inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans
Swap	37,8	5,63 %	Libor + marge	6,3	25,2	6,3
Swap	13,6	6,35 %	Libor + marge		5,4	8,2
Swap	34,0	Libor USD 3 mois	4,6325 %		34,0	
Swap	45,0	Euribor 1 mois	3,6575 %	45,0		
TOTAL	130,4			51,3	64,6	14,5

En millions d'euros	SWAP	Flux de trésorerie attendus	Échéances		
			inférieur à 1 an	entre 1 et 5 ans	supérieur à 5 ans
	MTM*				
Actif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Passif	(0,7)	(1,4)	(0,4)	(0,9)	(0,1)

* Mark-to-market = évalué au prix du marché.

RISQUE MATIÈRES

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière et la Direction des achats de Carbone Lorraine et consiste à ce jour en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme de matières.

Impacts des couvertures matières

En millions d'euros	Impact Bilan à fin 2007	Impact Résultat 2007	Sensibilité de l'impact en capitaux propres à une hausse de 5 %
Cuivre	(1,4)	1,2	0,5
Argent	0,2	(0,1)	0,1
Zinc	0	(0,1)	

La sensibilité a été calculée sur la base des cours des métaux au 31 décembre 2007 (6 676 dollars pour une tonne de cuivre, 14,9 dollars pour une once argent).

RISQUE DE CHANGE

La politique de gestion du risque de change est validée par le Comité directeur du Groupe sur la base de propositions faites par la Direction financière.

Elle consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

En matière commerciale, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de couvrir les risques de change dès la prise de commande ou de couvrir un budget annuel. Le principal risque de change concerne les flux intra-Groupe.

En matière d'emprunts, la politique du Groupe est, sauf cas particulier, de les souscrire en monnaie locale. En ce qui concerne la maison mère, les emprunts en devises étrangères

sont adossés à des prêts dans les mêmes devises à ses filiales.

À des fins de consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de la période concernée, et leur bilan au taux de change de fin de période. L'effet de ces conversions peut être significatif. Le principal impact concerne l'effet de la variation du cours du dollar américain sur les fonds propres et sur la dette du Groupe. La baisse de cette devise contre l'euro en 2007 a réduit, toutes choses égales par ailleurs, les fonds propres du Groupe ainsi que son endettement.

Le Groupe n'a pas contracté de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger.

Sauf cas particuliers et non significatifs, les couvertures sont centralisées au niveau de la maison mère. Elles sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies. La valorisation des couvertures est détaillée ci-dessous.

Risques EUR/Devises

Risques (exprimés en millions d'euros)	CAD	JPY	USD	KRW	GBP	RMB
Créances	0,2	1,7	4,3	0,0	(0,6)	(1,2)
Dettes	0,0	(0,7)	1,1	(0,4)	(0,6)	0,0
Position bilantielle	0,2	2,4	3,2	0,4	0,0	(1,2)
Risque 2008 hors bilan	2,6	6,0	(1,6)	4,7	2,4	(4,8)
Couvertures en cours au 31/12/07	0,0	(2,5)	5,1	(0,8)	0,0	0,0
Position nette	2,8	5,9	6,7	4,3	2,4	(5,9)
Impact en Euro d'une baisse de l'euro de 5 %*	0,1	0,3	0,4	0,2	0,1	(0,3)

* Les sensibilités ont été calculées sur la base des cours des devises au 31 décembre 2007

Risques USD/Devises

Risques (exprimés en millions d'euros)	CAD	JPY	KRW	RMB
Créances	0,0	0,9	(0,2)	(0,8)
Dettes	0,0	(0,4)	(1,0)	(2,7)
Position bilantielle	0,0	1,2	0,8	1,9
Risque 2008 hors bilan	1,0	5,6	4,5	1,3
Couvertures en cours	0,0	(0,3)	0,0	0,0
Position nette	1,0	6,5	5,3	3,2
Impact en Euro d'une baisse de l'USD de 5 %*	0,1	0,3	0,3	0,2

* Les sensibilités ont été calculées sur la base des cours des devises au 31 décembre 2007

Comptabilisation à fin 2007 des opérations de change

Mtm* (exprimé en millions d'euros)	31 déc. 2007	
Mark-to-market des couvertures de change	Capitaux propres	(0,1)
	Autres éléments financiers du RO	0,4
Autres couvertures de change	Pertes et gains de change	0,0

* Mark-to-market = évalué au prix du marché.

Impacts futurs en résultat des opérations de change comptabilisées à fin 2007

(Exprimé en millions d'euros)	Mark-to-market des dérivés de change en capitaux propres	Impact en Résultat	
		inférieur à 6 mois	supérieur à 6 mois
CHANGE			
Actif	0,4	0,4	0,0
Passif	(0,5)	(0,4)	(0,1)

Flux de trésorerie futurs sur les opérations de change comptabilisées à fin 2007

CHANGE (en millions d'euros)	Flux de trésorerie attendus	Échéances			
		MTM	inférieur à 6 mois	entre 6 mois et 1 an	supérieur à 1 an
Actif	0,9	0,8	0,9	0,0	0
Passif	(0,5)	(0,5)	(0,4)	(0,1)	0

Les couvertures de change sont ajustées aux sous-jacents et il n'y a donc pas de décalage entre leurs maturités.

RISQUE CRÉDIT

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la Société est faible grâce à la diversification du portefeuille. En effet, 10 clients réalisent 125 millions d'euros de chiffre d'affaires avec le Groupe.

Le Groupe a mis en place un programme d'assurance crédit commercial COFACE couvrant ses principales sociétés américaines et françaises pour les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients, les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

GESTION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2007, le capital de Carbone Lorraine était détenu pour 29 % par environ 30 000 actionnaires individuels, pour 25 % par des actionnaires institutionnels français et pour 46 % par des actionnaires institutionnels d'autres nationalités. À fin 2007 0,3 % du capital est détenu dans le cadre d'un contrat de liquidités approuvé par l'Autorité des marchés financiers et confié à Exane en tant que prestataire de service indépendant.

Les salariés du Groupe possèdent 1,5 % du capital auxquels s'ajoutent les options de souscription qui représentent, si elles étaient totalement levées, 2,7 % du capital actuel. Les plans d'options mis en œuvre par le Groupe sont basés sur un prix

d'exercice déterminé sans décote, la levée d'options étant soumise à des conditions d'exercice liées aux résultats futurs du Groupe. De ce fait le Groupe s'assure d'une convergence d'intérêt entre ses actionnaires et ses managers.

Le Groupe a par ailleurs mis en œuvre une politique d'actions gratuites qui a pour objet de fidéliser les managers à potentiel du Groupe. L'exercice des actions est donc conditionné à leur présence dans le Groupe en fin de période. Fin 2007 le nombre d'actions gratuites existantes est de 47 877, représentant 0,3 % du capital actuel.

En 2007 le Groupe a émis 40 millions d'euros d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR). Les managers et mandataires sociaux ont ainsi investi, à des conditions de marché, 1,4 million d'euros dans l'achat de bons leur donnant droit d'acquiescir d'ici 5 ans des actions à 58,49 euros.

Le Groupe n'a pas eu jusqu'à présent de politique de rachat d'actions car il réserve sa trésorerie à sa politique d'acquisitions ciblées.

Durant l'exercice le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques en matière de capital.

Note n° 4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES RELATIFS À L'EXERCICE 2007

Le 26 janvier 2007, Ferraz Shawmut SA a pris une participation majoritaire de 51,2 % dans le capital de la société Lenoir Élec. L'acquisition des intérêts minoritaires fait l'objet d'une promesse d'achat constatée en dettes financières à hauteur de 5,4 millions d'euros dans les comptes consolidés du Groupe. La contrepartie de la dette a été comptabilisée en *goodwill*.

La valeur constatée du *goodwill* s'appuie sur le savoir-faire unique de Lenoir Élec dans les contacteurs (utilisés pour ouvrir et fermer des circuits de puissance en charge), les armoires de protection des mêmes circuits, et dans les isolants électriques. La complémentarité des produits de Ferraz Shawmut (fusibles, sectionneurs...) et de Lenoir Élec ainsi que la similitude de leurs clientèles et marchés vont générer des synergies commerciales significatives. L'association des deux gammes aboutira également à un élargissement de l'offre Carbone Lorraine en permettant de fournir des systèmes complets en complément de l'offre actuelle de composants.

En décembre 2007, Ferraz Shawmut LLC a acquis l'activité fusibles moyenne tension de General Electric. L'entité acquise, basée à Vieques (Puerto-Rico), sera intégrée aux activités de fusibles moyenne tension de Ferraz Shawmut.

Le prix d'achat correspond au développement significatif pour Ferraz Shawmut en termes de technologies et d'élargissement de l'offre. Grâce à l'apport de produits très complémentaires, le Groupe consolide en effet sa position de fournisseur de produits de protection électrique innovants et de haute qualité et va renforcer ainsi ses relations de partenariat avec les principaux distributeurs et équipementiers électriques.

La juste valeur des actifs et passifs de cette acquisition est en cours d'évaluation, l'affectation initiale du *goodwill* n'a pu être achevée avant la clôture et le sera avant décembre 2008.

Ces mouvements s'inscrivent dans la politique d'accélération de la croissance de Carbone Lorraine, notamment par un développement des activités de Protection Électrique.

L'actif net acquis lors de ces transactions, et le goodwill consécutif, sont présentés ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Actif net à la date d'acquisition	Ajustements de juste valeur	Juste valeur de l'actif net
Actifs immobilisés	0,3	0,1	0,4
Autres Actifs	5,6	0,3	5,9
Passifs non courants	(0,1)		(0,1)
Passifs courants	(1,6)	(0,3)	(1,9)
ACTIF NET	4,2	0,1	4,3
Goodwill			18,3
TOTAL DES ACQUISITIONS			22,6
Dont :			
Prix d'acquisition versé en numéraire			17,0
Dettes Financières			5,6

Les ajustements de juste-valeur concernent le matériel, les stocks et la constatation des avantages du personnel.

La contribution au résultat net de Carbone Lorraine de ces acquisitions s'élève à 1,2 million d'euros. L'impact de ces acquisitions est une augmentation de la trésorerie nette du Groupe de 0,9 million d'euros.

Note n° 5 GOODWILL

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Valeur nette comptable au 1 ^{er} janvier	176,7	182,1	164,4
Acquisitions	18,3	7,6	
Cessions			
Autres mouvements	3,7		
Écarts de conversion	(13,6)	(13,0)	17,7
Perte de valeur	(20,2)		
Valeur nette comptable fin de période	164,9	176,7	182,1
Valeur brute fin de période	185,1	176,7	182,1
Cumul pertes de valeur fin de période	(20,2)	0,0	0,0

Le détail par unité génératrice de trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2006		Mouvements 2007			31 déc. 2007
	Valeur nette	Acquisition	Autres mouvements	Perte de valeur	Écart de conversion	Valeur nette
Équipements anticorrosion	61,5		0,4		(5,4)	56,5
Hautes températures et freins haute énergie	28,4		(0,4)		(2,3)	25,7
Applications Électriques	29,6		3,6	(20,2)	(0,5)	12,5
Protection Électrique	57,2	18,3	0,1		(5,4)	70,2
TOTAL	176,7	18,3	3,7	(20,2)	(13,6)	164,9

Les autres mouvements de 3,7 millions d'euros représentent pour l'essentiel la valeur du *goodwill* des entités indiennes consolidées en 2007.

La cession éventuelle de l'activité balais pour automobiles risquerait de faire apparaître une perte du fait de l'importance

du *goodwill*. De ce fait, le Groupe a constaté une perte de valeur avant impôt de 20,2 millions d'euros, entièrement affectée au *goodwill* et enregistrée en Résultat Opérationnel non courant. Le Groupe a déprécié la totalité du *goodwill*.

Note n° 6 TEST DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS

Des tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés à l'occasion de la clôture 2007.

En application de la norme IAS 36, les tests ont été réalisés sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les principales hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- › flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2008 et des projections pour les 4 exercices suivants ;
- › taux d'actualisation après impôt de 8 % ;
- › taux de croissance à l'infini de 4 % pour l'UGT Équipements Génie Chimique, de 2 % pour l'UGT Applications Électriques et de 3 % pour le reste des activités ;
- › un taux d'impôt normatif de 34 %.

Le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt, l'application d'un taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Le taux de croissance à l'infini de l'UGT Équipements Génie Chimique a été revu à la hausse compte tenu du déplacement progressif vers l'industrie de la chimie fine et de la pharmacie.

Les valeurs terminales des autres UGT n'ont pas été modifiées.

Les principales hypothèses retenues en 2006 incluaient des valeurs minimales de croissance à l'infini sans test de sensibilité :

- › flux de trésorerie à 5 ans basés sur le budget 2007 et des projections pour les 4 exercices suivants ;
- › taux d'actualisation après impôt de 8 % ;
- › taux de croissance à l'infini de 1 % pour la détermination de la valeur terminale ;
- › un taux d'impôt normatif de 34 %.

Exceptée la perte de valeur mentionnée à la note 5, aucune perte de valeur n'a été identifiée à l'issue des tests.

Un test de sensibilité a été effectué en dégradant, dans le premier cas le taux de croissance à l'infini de 1 point et dans le deuxième cas en augmentant le taux d'actualisation après impôts de 1 point par rapport à l'hypothèse retenue, ceci dans chacune des UGT. Les tests de sensibilité ne remettent pas en cause les résultats obtenus.

Note n° 7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériel, installations techniques et autres immobilisations	Autres	Total
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	30,5	23,9	70,7	14,3	139,4
Valeur brute au 31 décembre 2005	31,1	66,4	287,9	14,3	399,7
Cumul des amortissements au 31 décembre 2005	(0,6)	(42,5)	(217,2)	-	(260,3)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2006	30,5	23,9	70,7	14,3	139,4
Acquisitions	0,2	3,6	12,3	15,2	31,3
Mises hors service et sorties	-	-	(1,1)	(0,4)	(1,5)
Amortissements	-	(2,3)	(17,9)	-	(20,2)
Écarts de conversion	(0,4)	(1,5)	(3,4)	(0,7)	(6,0)
Variation de périmètre	-	2,1	2,8	-	4,9
Autres mouvements	(0,3)	(0,3)	7,9	(8,1)	(0,8)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2006	30,0	25,5	71,3	20,3	147,1
Valeur brute au 31 décembre 2006	31,1	69,6	292,0	20,3	413,0
Cumul des amortissements au 31 décembre 2006	(0,6)	(43,6)	(218,9)	-	(263,1)
Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2006	(0,5)	(0,5)	(1,8)	-	(2,8)
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2007	30,0	25,5	71,3	20,3	147,1
Acquisitions	0,3	4,9	23,2	38,2	66,6
Mises hors service et sorties	(0,7)	(2,4)	(2,2)	(0,3)	(5,6)
Amortissements	(0,1)	(2,9)	(20,5)	-	(23,5)
Écarts de conversion	(0,1)	(1,7)	(4,1)	(1,2)	(7,1)
Variation de périmètre	2,6	(0,4)	6,1	20,2	28,5
Autres mouvements	(0,2)	11,0	45,6	(55,2)	1,2
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2007	31,8	34,0	119,4	22,0	207,2
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE 2007	32,7	81,1	342,7	22,0	478,4
CUMUL DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2007	(0,9)	(47,1)	(221,5)	-	(269,4)
CUMUL DES PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2007	-	-	(1,8)	-	(1,8)

Note n° 8 TITRES DE PARTICIPATIONS

En fin d'exercice, les participations non consolidées détenues par les sociétés intégrées représentent :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Valeur brute comptable	19,3	41,1	34,4
Pertes de valeur	(11,2)	(12,8)	(12,8)
VALEUR NETTE COMPTABLE	8,1	28,3	21,6

La diminution des titres de participation correspond essentiellement à l'intégration des entités indiennes et des entités chinoises significatives dans le périmètre de consolidation.

Les pertes de valeur comptabilisées sur les titres de participation au 31 décembre 2007 concernent essentiellement la Turquie, l'Argentine, le Mexique, Singapour et AVO Kunshan (Chine).

Les principales participations sont les suivantes :

<i>En millions d'euros</i>			
Raison sociale	% détenu	Valeur brute	Valeur nette comptable
Carbone Lorraine Sanayi Urünleri SA (Turquie)	100	5,0	1,0
Carbone Lorraine Argentina SA (Argentine)	100	3,7	0,8
Carbono Lorena de Mexico SA	100	2,2	0,6
Fusetech (Hongrie)	50	1,3	1,3
Carbone Lorraine Holding (Singapour)	100	1,1	0,1
Carbone Lorraine Shanghai (Chine)	100	0,9	0,9
Nortroll (Norvège)	34	0,8	0,5
AVO Kunshan	100	0,7	0,0
Clisa (Mexique)	49	0,6	0,6
Carbone Lorraine Grèce	100	0,6	0,6
Ferraz Electric Protection Hinode (Chine)	70	0,5	0,5
Döhler Industrietechnik GmbH	100	0,3	0,3
Carbone Lorraine Chile (Chili)	100	0,2	0,2
GMI Metalllics (États-Unis)	25	0,2	0,2
Ferraz Shawmut Kunshan	80	0,1	0,1
Carbone Lorraine de Colombia SA	80	0,1	0,1
Le Carbone Materials KK	49	0,1	0,1
Autres participations		0,9	0,2
TOTAL		19,3	8,1

Le chiffre d'affaires cumulé et le bénéfice net cumulé sur la base des comptes sociaux (non encore audités) des principales participations sont respectivement d'environ 26,7 millions d'euros (41,4 millions d'euros en 2006) et 1,1 million d'euros (1,9 million d'euros en 2006). Leur incidence sur les comptes consolidés n'est pas significative : le chiffre d'affaires consolidé

de l'ensemble de ces sociétés représenterait environ 11,5 millions d'euros (21,8 millions d'euros en 2006) soit 1,7 % (3,4 % en 2006) du chiffre d'affaires consolidé total après élimination des flux internes.

Note n° 9 STOCKS

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Matières premières et autres approvisionnements	72,7	59,7	57,7
Produits en cours de production	46,1	41,6	36,7
Produits finis	41,4	39,0	39,3
Valeur comptable des stocks	160,2	140,3	133,7
Pertes de valeur	(9,7)	(9,1)	(10,9)
VALEUR NETTE COMPTABLE DES STOCKS	150,5	131,2	122,8

Les stocks nets ont augmenté de 19,3 millions d'euros au 31 décembre 2007 dont (4,8) millions d'euros sont dus à des effets de change et 8,7 millions d'euros sont dus à des effets de périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les

stocks sont en hausse de 15,4 millions d'euros (+ 12 %) du fait de la croissance des ventes des transferts d'activités réalisés en 2007 et de la mise en service de l'usine chinoise.

Note n° 10 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Créances clients brutes	133,5	128,2	121,5
Pertes de valeur	(4,8)	(5,7)	(6,7)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	128,7	122,5	114,8

Les clients nets ont augmenté de 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 dont (3,9) millions d'euros sont dus à des effets de change et 5,0 millions d'euros sont dus à des effets de périmètre ; à périmètre et taux de change constants, les clients sont en hausse de 5,1 millions d'euros (+ 4 %).

La faible hausse des comptes clients est due à une réduction sensible des retards de paiement consécutive à un plan d'actions spécifique. Fin 2007, les retards de paiement représentent 8,7 % des comptes clients contre 11,0 % fin 2006.

Les antériorités des créances clients au 31 décembre sont les suivantes :

En millions d'euros	31 déc. 2007		31 déc. 2006	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Créances non échues	119,1	(1,6)	110,7	(1,7)
Créances échues 0 à 30 jours	6,9	(0,1)	8,4	(0,2)
Créances échues 31 à 120 jours	4,3	(0,3)	5,2	(0,4)
Créances échues 121 jours à 1 an	0,8	(0,5)	1,0	(0,6)
Créances échues supérieures à 1 an	2,4	(2,3)	2,9	(2,8)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	133,5	(4,8)	128,2	(5,7)

Les mouvements concernant les pertes de valeur sur les créances clients sont les suivants :

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Pertes de valeur au 1 ^{er} janvier	(5,7)	(6,7)
Dotation/reprise annuelle	0,9	1,0
Pertes de valeur au 31 décembre	(4,8)	(5,7)

Les provisions sur créances sont considérées client par client par chacune des entités en fonction des procédures en cours.

Note n° 11 COMPOSITION DU CAPITAL

En nombre d'actions (sauf mention contraire)	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 1 ^{er} janvier 2007	13 965 475
Augmentation de capital (en millions d'euros)	0,7
Nombre d'actions au 31 décembre 2007	14 280 735
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	14 280 735
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0
Valeur nominale de l'action (en euros)	2
Actions de l'entité détenues par elle-même ou par ses filiales ou entités associées	41 216

L'augmentation de capital réalisée en 2007 provient de la levée d'options de souscription (240 266 actions), de l'attribution d'actions gratuites accordées aux salariés (30 900 actions) et de l'augmentation de capital réservée aux salariés avec émission de 44 094 actions.

Le nombre de droits de vote est de 14 239 519 après déduction des 41 216 titres auto-détenus par la Société au 31 décembre 2007.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de direction et au personnel et restant à lever sont au nombre de 388 117 en tenant compte des options annulées.

Deux plans d'attribution d'actions gratuites ont été accordés aux membres de l'organe de direction et au personnel sur les exercices 2005 et 2006 ; le nombre d'options restant à exercer s'élève à 16 977.

Par ailleurs, aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni aucune garantie de cours n'a concerné les titres de l'émetteur au cours des trois dernières années. L'émetteur n'a en outre engagé aucune opération de ce type à l'égard d'autres sociétés pendant la même période.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Caractéristiques/Hypothèses	Plan 2003	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007
	Stock-options	Actions gratuites	Actions gratuites	Stock-options
Date d'attribution	14/05/2003	30/06/2005	28/06/2006	25/07/2007
Date de disponibilité	14/05/2007	01/07/2007	28/06/2008	25/07/2011
Date d'expiration	13/05/2013	01/07/2007	28/06/2008	25/07/2017
Prix d'exercice ajusté (en euros)	21,20	0,00	0,00	57,24
Cours de l'action à la date d'attribution ajusté (en euros)	22,07	39,25	40,07	56,44
Durée de vie estimée (en nombre d'année)	5,5	2	2	5,5
Volatilité	40,6 %	39,9 %	37,0 %	30,9 %
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	2,4	1,3	1,6	1,9
Taux sans risque	3,43 %	2,68 %	3,86 %	4,44 %
Période d'exercice (en nombre d'années)	4	2	2	4
Durée de blocage (en nombre d'années)	0	2	3	0
Nombre d'options/actions attribuées ajusté	130 163	42 700	17 975	165 000
Taux d'annulation annuel estimé fin 2004	1,7 %			
Taux d'annulation annuel estimé fin 2005	1,7 %	1,7 %		
Taux d'annulation annuel estimé fin 2006	1,5 %	0,8 %	1,5 %	
Taux d'annulation annuel estimé fin 2007	n/a	Fin du plan	1,5 %	1,5 %
% d'actions/options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance	66,7	100	100	100
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2005	81 023	30 945		
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2006	81 685	31 515	17 440	
Estimation du nombre d'options/actions finalement exercées en 2007	82 089	30 900	17 440	155 321
Valorisation des options/actions	7,80 €	37,30 €	38,80 €	16,80 €
Valorisation en % du cours à l'attribution	35,5	94,9	96,9	29,8

Au titre de ces plans dénoués en actions, une charge de 0,9 million d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (0,9 million d'euros en 2006).

Au titre des paiements fondés sur des actions, les plans suivants, postérieurs au 7 novembre 2002, ont été évalués conformément à IFRS 2 :

- › deux plans de stock options attribués le 14 mai 2003, et le 25 juillet 2007. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces options sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'Administration. Sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration offre régulièrement à des cadres du Groupe la possibilité de souscrire à des actions, sous condition d'atteinte d'objectifs ;
- › deux plans d'option de souscription d'actions gratuites attribués le 30 juin 2005 et le 28 juin 2006. Sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration attribue des options de souscription sous condition que le Groupe atteigne des objectifs spécifiques de marge opérationnelle ou de croissance du résultat opérationnel.

Note n° 12 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

En millions d'euros	31 déc. 2007		31 déc. 2006		31 déc. 2005	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provision pour restructuration	0,1	0,9	0,1	0,1	0,1	0,9
Provision pour litiges	45,0	0,3	45,3	0,1	43,0	3,7
Autres provisions	0,6	0,3	0,0	0,3	0,8	0,6
TOTAL	45,7	1,5	45,4	0,5	43,9	5,2

Courant et non courant	2006	Constitutions	Emplois	Autres	Écart de conversion	2007
Provision pour restructuration	0,2		(1,8)	2,6		1,0
Provision pour litiges	45,4		(0,3)	0,7	(0,5)	45,3
Autres provisions	0,3	0,1	(0,7)	1,2		0,9
TOTAL	45,9	0,1	(2,8)	4,5	(0,5)	47,2

À fin 2007, les provisions pour litiges couvrent essentiellement l'intégralité de l'amende infligée au Groupe par l'administration européenne (43 millions d'euros, ce montant ne tenant pas compte des éventuels intérêts de retard s'élevant à 3,9 millions d'euros à fin 2007) et les procès civils aux États-Unis (2 millions d'euros). Concernant ces derniers, un accord transactionnel avait été conclu en août 2004 pour 6 millions de dollars US. Cet accord transactionnel a été réduit à 3,7 millions de dollars US en mai 2006, dont 3 millions versés en 2005 et 0,7 million de dollars versés au second semestre 2006. Cette réduction fait suite à une action spécifique initiée par certains clients équipementiers automobile qui sont sortis de la procédure

de *class action* fédérale et ont introduit une demande d'indemnisation spécifique. Le Groupe estime que cette action est sans fondement juridique. Cette appréciation est étayée par une décision du 9 août 2007 du juge américain rejetant la recevabilité juridique de la demande en ce qui concerne le cartel mondial, limitant ainsi l'action des *opt-out* aux ventes aux États-Unis. Cela les a conduit à intenter une action en Angleterre. Le Groupe estime les arguments des *opt-out* non fondés, il a donc maintenu la provision au niveau initial résultant de l'accord transactionnel d'août 2004.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié à fin 2007.

Note n° 13 AVANTAGES DU PERSONNEL

Les principaux plans de retraite du groupe Carbone Lorraine constituent des régimes à prestations définies et sont situés au Royaume-Uni (26 % des engagements), aux États-Unis (24 % des engagements), en France (21 % des engagements) et en Allemagne (15 % des engagements).

Les engagements du Groupe ont été évalués, au 31 décembre 2007, avec l'aide d'actuaire indépendants et en application d'IAS 19. La charge au 31 décembre 2007 a été estimée sur les mêmes bases.

Les taux utilisés pour les principaux pays sont résumés ci-dessous :

2007	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen	
			d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	5,25 %	4,0 %/4,25 %	2,5 %	2,0 %
Allemagne	5,25 %	Non applicable	2,5 %	2,0 %
États-Unis	6,0 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	6,0 %	6,75 %	3,75 %	3,0 %

2006	Taux d'actualisation	Taux de rendement des actifs	Taux moyen d'augmentation des salaires	Taux d'inflation
France	4,50 %	4,25 %	2,00 %	2,00 %
Allemagne	4,50 %	Non applicable	2,50 %	2,00 %
États-Unis	6,00 %	6,75 %	Non applicable	Non applicable
Royaume-Uni	5,00 %	6,75 %	3,30 %	2,80 %

RAPPROCHEMENT ENTRE LES ACTIFS ET LES PASSIFS COMPTABILISÉS

	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Dette actuarielle (engagement)	98,1	100,3	103,0
Valeur des actifs de couverture	(58,3)	(56,4)	(49,4)
Écarts actuariels non comptabilisés	2,4	(2,5)	(6,9)
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,5)	0,4	-
MONTANT NET COMPTABILISÉ	40,7	41,8	46,7

ENGAGEMENTS NETS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2007 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 31 déc. 2007
Dette actuarielle (engagement)	20,3	14,3	23,9	26,0	13,6	98,1
Valeur des actifs de couverture	(5,0)		(17,4)	(27,5)	(8,4)	(58,3)
Écarts actuariels non comptabilisés	(0,1)	0,5	(0,3)	3,4	(1,1)	2,4
Coût des services passés non comptabilisés (droits non acquis)	(1,6)				0,1	(1,5)
MONTANT NET COMPTABILISÉ	13,6	14,8	6,2	1,9	4,2	40,7

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2006	17,5	16,1	24,3	29,3	13,1	100,3
Montants versés	(1,2)	(1,1)	(0,6)	(1,0)	(0,8)	(4,7)
Charges comptabilisées	1,7	0,9	2,9	1,7	1,3	8,5
Écart de change			(2,8)	(2,6)	(0,2)	(5,6)
Gains et pertes actuariels	(1,6)	(1,6)	0,1	(1,6)	0,1	(4,6)
Autres mouvements	3,9			0,2	0,1	4,2
31 DÉCEMBRE 2007	20,3	14,3	23,9	26,0	13,6	98,1

ÉVOLUTION DES ACTIFS DE RÉGIME

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total
31 décembre 2006	4,2		16,7	28,4	7,1	56,4
Rendement des actifs	0,1		1,6	1,5	0,5	3,7
Contribution employeur	1,3	1,0	1,5	0,7	0,8	5,3
Contribution employés				0,2	0,1	0,3
Paiement des prestations	(0,6)	(1,0)	(0,6)	(0,9)	(0,1)	(3,2)
Écart de change			(1,8)	(2,4)	0,1	(4,1)
Autres mouvements					(0,1)	(0,1)
31 DÉCEMBRE 2007	5,0	0,0	17,4	27,5	8,4	58,3

Le rendement des actifs de régime s'élevait à 3,8 millions d'euros en 2006.

Les actifs de régime du Royaume-Uni représentent 47 % du total des actifs de régime et comprennent 73 % d'actions et 22 % d'obligations d'état.

Les actifs de régime des États-Unis représentent 30 % du total des actifs de régime et sont composés à 51 % d'actions et à 48 % d'obligations.

La charge comptabilisée au 31 décembre 2007 au titre de ces dispositifs est de 5,3 millions d'euros contre 6,5 millions d'euros en 2006 et se décompose ainsi :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 31 déc. 2007	Total 31 déc. 2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,8	0,2	1,6	0,3	0,7	3,6	4,2
Charge d'intérêt	0,8	0,7	1,4	1,4	0,6	4,9	4,7
Rendement attendu des actifs de couverture	(0,1)		(1,2)	(1,9)	(0,4)	(3,6)	(3,1)
Amortissement des pertes ou gains actuariels	(0,3)	0,1				(0,2)	0,8
Autres mouvements	0,5				0,1	0,6	(0,1)
TOTAL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE	1,7	1,0	1,8	(0,2)	1,0	5,3	6,5

La variation des écarts actuariels sur la valorisation des engagements et des actifs de couverture se décompose comme suit :

	France	Allemagne	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total 31 déc. 2007	Total 31 déc. 2006
Ajustements liés aux changements d'hypothèses	(1,3)	(1,5)		(3,0)	(0,5)	(6,3)	(2,8)
Ajustements liés à l'expérience sur les engagements	(0,4)	(0,1)	0,1	1,3	0,6	1,5	0,1
Ajustements liés à l'expérience sur les actifs			(0,6)	0,3		(0,3)	(0,9)
ÉCARTS ACTUARIELS	(1,7)	(1,6)	(0,5)	(1,4)	0,1	(5,1)	(3,6)

Les montants pour 2005 ne sont pas disponibles. L'indication est donnée de manière glissante à compter de 2006.

Une hausse de 0,25 point des taux d'actualisation entraînerait une diminution de la dette actuarielle de 3,2 millions d'euros répartie comme suit :

France	(0,5)
Allemagne	(0,4)
Royaume-Uni	(1,2)
États-Unis	(0,8)
Autres pays	(0,3)
TOTAL	(3,2)

Note n° 14 ENDETTEMENT NET

STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT NET TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Emprunts à long terme et moyen terme	176,4	136,7	177,1
Passifs financiers courants	21,7	3,8	3,0
Comptes-courants financiers	1,9	1,1	1,4
Concours bancaires courants	21,2	36,8	7,6
Actifs financiers courants	(3,0)	(2,9)	(2,5)
ENDETTEMENT BRUT TOTAL	218,2	175,5	186,6
Actifs financiers de trading	(2,8)	(3,5)	(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(23,6)	(17,7)	(35,7)
Trésorerie	(26,4)	(21,2)	(36,3)
ENDETTEMENT NET TOTAL	191,8	154,3	150,3

L'endettement net total consolidé s'élève fin décembre 2007 à 191,8 millions d'euros, contre 154,3 millions d'euros fin 2006.

ENDETTEMENT NET/FONDS PROPRES

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Endettement net total	191,8	154,3	150,3
Endettement net/fonds propres	0,62	0,50	0,51

L'endettement net représente 62 % des fonds propres à fin décembre 2007 contre 50 % à fin décembre 2006.

RAPPROCHEMENT ENTRE LES VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET AU BILAN ET LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Endettement N - 1	154,3	150,3	125,6
Flux d'exploitation courante après impôts	(5,3)	(22,4)	(26,3)
Flux des restructurations	3,2	1,1	1,1
Flux nets des variations de périmètre	15,3	10,2	1,1
Flux de trésorerie hors exploitation		0,7	22,4
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités poursuivies	13,2	(10,4)	(1,7)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et d'investissement des activités cédées ou arrêtées	0,0	6,3	4,6
Augmentation de capital reçue	(11,8)	(3,5)	(0,6)
Dividendes versés	12,6	10,6	8,2
Intérêts payés	11,2	9,5	6,3
Écart de conversion et divers	(9,1)	(8,7)	7,9
Variation de périmètre	16,1	0,2	
Autres	5,3		
ENDETTEMENT FIN N	191,8	154,3	150,3

* Dont 20 millions d'euros en 2005 représentant une avance auprès de la Commission européenne en garantie de la procédure d'appel.

L'endettement net total consolidé s'élève fin décembre 2007 à 191,8 millions d'euros, contre 154,3 millions d'euros fin 2006. L'augmentation de la dette est de 46,4 millions d'euros avant écart de conversion de - 8,9 millions d'euros (effet favorable de la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro en 2007). Cette augmentation est essentiellement due aux acquisitions (prise de participation majoritaire dans le capital de la société Lenoir Élec en France et acquisition des activités fusibles moyenne tension de General Electric aux USA) pour 15,3 millions d'euros, à la constatation en « Autres variations » d'une dette envers les actionnaires minoritaires de Lenoir Élec pour 5,3 millions d'euros et à l'intégration notamment de la dette des entités indiennes et chinoises consolidées en 2007 pour 14,3 millions d'euros.

Il est rappelé que le Groupe a effectué en 2005 une avance de 20 millions d'euros sur un compte bloqué auprès de la Commission européenne, en garantie de la procédure d'appel auprès du Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes. En effet, le Groupe a fait appel de l'amende de 43 millions d'euros imposée en décembre 2003. L'avance

versée, ainsi que les intérêts y afférents, seraient reversés à Carbone Lorraine au cas où ce versement ne serait pas justifié du fait de la décision du tribunal en appel. Cette avance a été comptabilisée au poste « actifs financiers non courants » du bilan et est présentée dans les acquisitions d'actifs financiers au tableau des flux de trésorerie.

COVENANTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2007

Au titre de ses différents emprunts confirmés, Carbone Lorraine doit respecter un certain nombre d'obligations, usuelles dans ces types de contrat. En cas de non-respect de certaines d'entre elles, les banques ou les investisseurs (pour les placements privés américains) peuvent obliger Carbone Lorraine à rembourser par anticipation les emprunts concernés. Par le biais des clauses de défauts croisés, le remboursement anticipé sur un emprunt significatif peut entraîner l'obligation de rembourser immédiatement d'autres emprunts.

Carbone Lorraine doit respecter les covenants financiers suivants au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

Covenants financiers (comptes consolidés)

En millions d'euros			
	Endettement net /EBITDA	Endettement net / fonds propres	EBITDA/ intérêts nets
Ratios des covenants			
Crédit syndiqué	-	< 1,3	-
Placement privé américain	< 3,35	< 1,3	> 3
OBSAAR	-	< 1,35	-
Ratios constatés au 31 décembre 2007			
Crédit syndiqué	-	0,63	-
Placement privé américain	2,07	0,62	8,63
OBSAAR		0,62	
Ratios constatés au 31 décembre 2006			
Crédit syndiqué	-	0,51	-
Placement privé américain	1,74	0,50	9,37

* Méthode de calcul des covenants : conformément aux règles comptables, l'endettement net figurant dans les comptes utilise les cours de clôture pour calculer la contre-valeur en euros des dettes en monnaies étrangères. Pour le calcul des covenants, l'endettement net ne tient pas compte des créances financières court terme. Par ailleurs, pour le seul calcul du ratio « endettement net/ EBITDA », l'endettement net doit être recalculé au cours moyen euro/USD de la période en cas d'écart de plus de 5 % entre le cours moyen et le cours de clôture. Pour le calcul des covenants au 30 juin, l'EBITDA ou excédent brut d'exploitation est par convention l'EBITDA constaté sur les 6 premiers mois de l'année, multiplié par 2. Compte tenu du passage aux IFRS, l'EBITDA et l'endettement net ont été recalculés sur une base pro forma aux normes françaises pour le calcul des covenants.

Il n'existe pas d'emprunts ni de dettes de montant significatif couverts par des sûretés réelles ou par des tiers au 31 décembre 2007.

VENTILATION DES EMPRUNTS À LONG ET MOYEN TERME Y COMPRIS LA PART À COURT TERME AU 31 DÉCEMBRE 2007

Les créances et dettes liées à l'exploitation ont toutes une durée inférieure à un an ; la ventilation des dettes financières par échéance est donnée ci-dessous.

En millions d'euros	Total	< 1 an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts en USD	82,8	6,3	62,0	14,5
Emprunts en EUR	78,2	-	52,4	25,8
Emprunts en GBP	7,5	-	7,5	
Emprunts en RMB	9,4	-	9,4	
TOTAL	177,9	6,3	131,3	40,3
Amortissement coût d'émission au TEG	(1,1)			
Valorisation dérivés taux	(0,4)			
TOTAL	176,4			

Sur les 131,3 millions d'euros dont l'échéance est comprise entre 1 et 5 ans, 18,1 millions d'euros ont une maturité supérieure à 3 ans au 31 décembre 2007.

RÉPARTITION DE L'ENDETTEMENT NET TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2007

En devises	%	En taux	%
EUR	33,6	Fixe	41,2
USD	53,0	Variable	58,8
RMB	10,8		
Autres	2,6		

En millions d'euros	Total	Dont échéance < 5 ans	Dont échéance > 5 ans
Dettes financières à taux variable*	221,2	181,0	40,2
Actifs financiers	(29,4)	(29,4)	-
Position nette avant gestion	191,8	151,6	40,2
Couverture à taux fixe	79,0	79,0	-
Position nette après gestion	112,8	72,6	40,2

* Après swap de taux fixe à taux variable sur les placements privés américains et avant amortissement TEG

À endettement et change constant par rapport au 31 décembre 2007 et tenant compte des swaps en portefeuille, une augmentation de 100 points de base des taux variables augmenterait les charges financières annuelles de 1,1 million d'euros environ.

Note n° 15 JUSTES VALEURS

Les tableaux suivants indiquent la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

31 déc. 2007	Catégories comptables						Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Juste valeur de la classe
	Rubriques au bilan et classes d'instrument	Note	Actifs évalués à la juste valeur par P&L	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances		
Titres de participation non cotés	8			8,1			8,1	8,1
Autres actifs financiers non courant et dérivés actifs	3/14	0,0				27,7	27,7	27,7
Actifs financiers non courants		0,0	0,0	8,1	27,7	0,0	35,8	35,8
Créances clients	10				128,7		128,7	128,7
Actifs financiers courants	14					3,0	3,0	3,0
Actifs financiers de trading	14			2,8			2,8	2,8
Actifs financiers courants		0,0	0,0	2,8	3,0	0,0	5,8	5,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	23,6					23,6	23,6
Emprunts bancaires *	14					(176,4)	(176,4)	(176,4)
Comptes courants financiers	14					(1,9)	(1,9)	(1,9)
Concours bancaires courants	14					(21,2)	(21,2)	(21,2)
Passifs financiers courants	14					(21,7)	(21,7)	(21,7)
Emprunts et dettes financières	14	0,0	0,0	0,0	0,0	(221,2)	(221,2)	(221,2)
Dettes fournisseurs						(71,7)	(71,7)	(71,7)
Valeur comptable par catégories		23,6	0,0	10,9	159,4	(292,9)	(99,0)	(99,0)

* La nature des emprunts et des tirages fait que la juste valeur est égale au coût amorti.

31 déc. 2006	Catégories comptables						Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Juste valeur de la classe
	Rubriques au bilan et classes d'instrument	Note	Actifs évalués à la juste valeur par P&L	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances		
Titres de participation non cotés	8			28,3			28,3	28,3
Autres actifs financiers non courant et dérivés actifs	3/14	0,5				28,2	28,7	28,7
Actifs financiers non courants		0,5	0,0	28,3	28,2	0,0	57,0	57,0
Créances clients	10				122,5		122,5	122,5
Actifs financiers courants	14					2,9	2,9	2,9
Actifs financiers de trading	14			3,5			3,5	3,5
Actifs financiers courants		0,0	0,0	3,5	2,9	0,0	6,4	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	17,7					17,7	17,7
Emprunts bancaires	14					(136,7)	(136,7)	(136,7)
Comptes-courants financiers	14					(1,1)	(1,1)	(1,1)
Concours bancaires courants	14					(36,8)	(36,8)	(36,8)
Passifs financiers courants	14					(3,8)	(3,8)	(3,8)
Emprunts et dettes financières		0,0	0,0	0,0	0,0	(178,4)	(178,4)	(178,4)
Dettes fournisseurs						(65,6)	(65,6)	(65,6)
Valeur comptable par catégories		18,2	0,0	31,8	153,6	(244,0)	(40,4)	(40,4)

Note n° 16 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Les autres charges et produits non courants se décomposent de la manière suivante :

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Restructurations	(3,3)	(0,9)	(3,7)
Résultats antérieurs Chine et Inde	(3,0)		
Amende UE et procès civils aux États-Unis	(0,7)	(0,5)	(1,2)
Dépréciation d'actifs	(0,9)	(2,8)	(0,9)
Autres	0,1	(0,9)	0,1
TOTAL	(7,8)	(5,1)	(5,7)

En 2005, les charges et produits non courants s'établissent à (5,7) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- › un complément de coûts de restructurations industrielles de (3,7) millions d'euros ;
- › la finalisation d'une transaction dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (1,0) million d'euros ;
- › la constatation d'une perte de valeur sur les titres de la filiale mexicaine pour (0,9) million d'euros.

En 2006, les charges et produits non courants s'établissent à (5,1) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- › une partie du coût de la fermeture du site industriel de Farmville :
 - des pertes de valeur sur actifs non courants pour (1,8) millions d'euros,
 - des coûts de transfert d'immobilisations et d'autres coûts pour (0,9) millions d'euros ;
- › la finalisation de la transaction dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (0,5) million d'euros ;
- › la constatation d'une dépréciation d'actifs sur des terrains et constructions en Allemagne pour (1,0) million d'euros ;

- › la cession des actifs de la société Astro Service Center (0,6) millions d'euros.

En 2007, les charges et produits non courants s'établissent à (7,8) millions d'euros ; ils incluent pour l'essentiel :

- › la fermeture du site industriel de Farmville dont les coûts de transfert d'immobilisations et d'autres coûts pour (3,3) millions d'euros ;
- › la constatation d'une dépréciation sur les titres de la filiale chinoise, AVO Kunshan pour (0,9) million d'euros ; cette société a débuté son exploitation en 2004 ;
- › la finalisation de la transaction dans le cadre des actions civiles aux États-Unis pour (0,7) million d'euros ;
- › les résultats antérieurs des sociétés indiennes et chinoises intégrées dans le périmètre en 2007 pour (3,0) millions d'euros :
 - (4,4) millions d'euros pour les sociétés chinoises,
 - 1,4 million d'euros pour les sociétés indiennes.

Note n° 17 INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

En millions d'euros	Systèmes et Matériaux Avancés (SMA)		Applications Électriques (AE)		Protection Électrique (PE)		Total des activités poursuivies		
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	
Chiffre d'affaires									
Ventes externes	262,8	246,9	201,2	188,7	229,7	204,2	693,7	639,8	
Répartition du chiffre d'affaires	37,9 %	38,6 %	29,0 %	29,5 %	33,1 %	31,9 %	100,0 %	100,0 %	
Résultat opérationnel									
Résultat opérationnel courant sectoriel	44,8	46,5	19,5	14,4	22,4	20,3	86,7	81,2	
Marge opérationnelle courante sectorielle*	17,0 %	18,8 %	9,7 %	7,6 %	9,8 %	10,0 %	12,5 %	12,7 %	
Charges et produits non courants sectoriels	(5,0)	(0,9)	(2,1)	(2,9)	(0,6)	(1,1)	(7,7)	(4,9)	
Perte de valeur des goodwill			(20,2)				(20,2)	0,0	
Résultat opérationnel sectoriel	39,8	45,6	(2,8)	11,5	21,8	19,2	58,8	76,3	
Marge opérationnelle sectorielle*	15,1 %	18,4 %	(1,4 %)	6,1 %	9,4 %	9,4 %	8,5 %	11,9 %	
							Dépenses non allouées	(16,1)	(15,3)
							Résultat opérationnel des activités poursuivies	42,7	61,0
							Marge opérationnelle des activités poursuivies	6,1 %	9,5 %
							Résultat financier	(11,3)	(9,7)
							Impôts courants et différés	(15,1)	(11,0)
							Résultat net des activités poursuivies	16,3	40,3

* Marge opérationnelle sectorielle = résultat opérationnel/ventes externes sectorielles.

Les ventes inter-secteur réalisées par le secteur Systèmes et Matériaux Avancés s'élèvent à 4,1 millions d'euros en 2007 contre 3,8 millions d'euros en 2006.

ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE DE VENTES

En millions d'euros	Déc. 07		Déc. 06		Déc. 05	
		%		%		%
France	95,6	13,8 %	87,5	13,7 %	86,5	14,8 %
Europe hors France	213,1	30,7 %	193,0	30,2 %	173,2	29,7 %
Amérique du Nord	221,0	31,9 %	228,6	35,7 %	203,4	34,9 %
Asie	121,4	17,5 %	94,4	14,7 %	83,0	14,2 %
Reste du monde	42,6	6,1 %	36,3	5,7 %	37,3	6,4 %
TOTAL	693,7	100 %	639,8	100 %	583,4	100 %

RÉPARTITION DES AMORTISSEMENTS CONSTATÉS PAR ACTIVITÉ

En millions d'euros	31 déc. 2007					31 déc. 2006				
	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total	SMA	AE	PE	Frais centraux	Total
France	(4,6)	(2,4)	(3,3)	(0,4)	(10,7)	(3,7)	(2,6)	(2,9)	(0,5)	(9,7)
Europe Hors France	(0,4)	(2,7)	(0,3)		(3,4)	(0,4)	(2,6)	(0,3)	0,0	(3,3)
Asie/Pacifique	(1,9)	(0,4)	(0,1)		(2,4)	(0,4)	0,0	0,0	0,0	(0,4)
Amérique du Nord	(4,9)	(1,4)	(1,5)		(7,8)	(4,5)	(2,1)	(1,3)	0,0	(7,9)
Reste du monde	(0,2)	(0,3)			(0,5)	(0,1)	(0,2)	0,0	0,0	(0,3)
TOTAL	(12,0)	(7,2)	(5,2)	(0,4)	(24,8)	(9,1)	(7,5)	(4,5)	(0,5)	(21,6)

VALEUR COMPTABLE NETTE DES ACTIFS EN FIN DE PÉRIODE PAR ACTIVITÉ

<i>En millions d'euros</i>	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra-Groupe éliminées	Total au 31 déc. 2007
Immobilisations nettes (hors participations)	228,7	77,5	98,2	404,4	0	404,4
Valeur d'exploitation nette	62,7	44,1	43,7	150,5	0	150,5
Clients et acomptes reçus	57,5	46,4	54,4	158,3	(29,6)	128,7
Autres créances d'exploitation	22,8	9,2	6,6	38,6	(17,4)	21,2
TOTAL DES ACTIFS SECTORIELS	371,7	177,2	202,9	751,8	(47,0)	704,8
TOTAL DES ACTIFS NON ALLOUÉS						66,4
TOTAL						771,2

VALEUR COMPTABLE NETTE DES ACTIFS EN FIN DE PÉRIODE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
France	383,9	396,0	380,8
Europe hors France	116,0	113,8	108,5
Amérique du Nord	93,4	181,4	188,0
Asie	166,7	22,3	33,5
Reste du Monde	11,2	10,7	17,4
TOTAL	771,2	724,2	728,2

VALEUR COMPTABLE DES PASSIFS EN FIN DE PÉRIODE PAR ACTIVITÉ

<i>En millions d'euros</i>	SMA	AE	PE	TOTAL	Opérations intra-Groupe éliminées	Total au 31 déc. 2007
Fournisseurs et acomptes payés	39,2	26,6	35,5	101,3	(29,6)	71,7
Autres passifs d'exploitation et passifs divers	39,5	18,9	31,2	89,6	(17,4)	72,2
Provisions non courantes et courantes	4,8	42,1	0,3	47,2		47,2
Avantages du personnel	15,2	17,0	8,5	40,7		40,7
TOTAL DES PASSIFS SECTORIELS	98,7	104,6	75,5	278,8	(47,0)	231,8
TOTAL DES PASSIFS NON ALLOUÉS						232,4
TOTAL						464,2

FLUX D'INVESTISSEMENTS DE LA PÉRIODE PAR ACTIVITÉ

<i>En millions d'euros</i>		France	Europe/hors France	Asie/ Pacifique	Amérique du Nord	Reste du monde	Total au 31 déc. 2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	SMA	(10,5)	(0,8)	(26,1)	(12,7)		(50,1)
	AE	(3,7)	(4,3)	(1,3)	(1,5)	(0,4)	(11,2)
	PE	(4,6)		(0,1)	(1,4)		(6,1)
TOTAL		(18,8)	(5,1)	(27,5)	(15,6)	(0,4)	(67,4)
Autres variations et désinvestissements	SMA	0,4		7,1	(0,1)		7,4
	AE	1,9	(1,5)		0,1	(0,1)	0,4
	PE	0,1	0,5	(0,1)	(0,1)		0,4
TOTAL		2,4	(1,0)	7,0	(0,1)	(0,1)	8,2
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENTS		(16,4)	(6,1)	(20,5)	(15,7)	(0,5)	(59,2)

Note n° 18 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Les frais de personnel du Groupe (incluant charges sociales, provisions pour retraite et indemnités de départ) s'élevaient à 226,1 millions d'euros en 2007 contre 217,0 millions d'euros en 2006.

À périmètre et changes constants, les frais de personnel augmentent de 5,4 %.

EFFECTIF MOYEN DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIE

Catégories	2007	%	2006	%	2005	%
Ingénieurs et cadres	711	10 %	567	9 %	520	8 %
Techniciens et agents de maîtrise	818	12 %	746	11 %	727	12 %
Employés	716	11 %	836	13 %	797	13 %
Ouvriers	4 612	67 %	4 344	67 %	4 163	67 %
TOTAL	6 857	100 %	6 493	100 %	6 207	100 %

EFFECTIF MOYEN DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Catégories	2007	%	2006	%	2005	%
France	1 749	26 %	1 766	27 %	1 743	27 %
Europe hors France (+ Tunisie)	1 788	27 %	1 704	26 %	1 632	26 %
Amérique du Nord (+ Mexique)	2 436	37 %	2 350	36 %	2 176	35 %
Asie	530	4 %	241	4 %	211	3 %
Reste du monde	354	6 %	432	7 %	445	7 %
TOTAL	6 857	100 %	6 493	100 %	6 207	100 %

À périmètre constant, l'effectif moyen augmente de 132 personnes.

Note n° 19 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel détaillé en charges et produits par nature est présenté ci-dessous :

En millions d'euros	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires produits	622,0	591,6	528,8
Chiffre d'affaires négoce	71,7	48,2	54,6
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	693,7	639,8	583,4
Autres revenus	6,9	5,2	6,5
Coûts des produits négoce	(48,2)	(37,2)	(33,0)
Coûts des matières premières	(154,0)	(145,0)	(132,4)
Charges sur autres revenus	(2,8)	(3,8)	(2,6)
Coûts de fabrication	(116,4)	(102,1)	(94,0)
Salaires	(221,4)	(212,5)	(199,0)
Intéressement et participation	(4,7)	(4,5)	(4,3)
Autres charges	(62,9)	(52,2)	(43,6)
Éléments financiers du résultat opérationnel*	(2,2)	(2,1)	(2,4)
Amortissements	(24,8)	(21,6)	(21,1)
Provisions	(0,9)	(0,1)	(4,6)
Pertes de valeur	(20,2)	(2,8)	
Résultat de cession d'immobilisations	0,6	(0,1)	0,6
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	42,7	61,0	53,5

* Dont écart de change (1,0) million d'euros en 2007 et (0,8) million d'euros en 2006.

Note n° 20 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Comptabilisés en résultat	31 déc. 2007	31 déc. 2006
En millions d'euros		
Amortissement frais d'émission d'emprunts	(0,3)	(0,3)
Intérêts payés sur la dette	(8,9)	(8,3)
Charges financières court terme	(2,2)	(0,9)
Commissions sur dette	(0,4)	(0,2)
Quote-part non efficace des couvertures de taux	(0,1)	(0,2)
Produits d'intérêts sur dépôts bancaires	0,6	0,2
Résultat Financier	(11,3)	(9,7)

Il n'y a pas de résultat financier relatifs à des actifs et passifs qui ne sont pas évalués à la juste-valeur.

Comptabilisés directement en capitaux propres	31 déc. 2007	31 déc. 2006
En millions d'euros		
Variation de juste valeur des instruments de couverture de change	(1,1)	0,2
Variation de juste valeur des instruments de couverture de taux	(0,7)	0,1
Variation de juste valeur des instruments de couverture de matières	(0,6)	0,2
Impôts sur les variations comptabilisées en capitaux propres	0,5	(0,1)
Résultat Financier comptabilisé directement en capitaux propres, net d'impôt	(1,9)	0,4

Note n° 21 IMPÔTS

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Impôts courants sur les bénéfices	(7,8)	(13,5)	(9,9)
Impôts différés d'exploitation	(7,1)	3,0	(1,2)
Impôts de distribution	(0,2)	(0,5)	-
TOTAL IMPÔTS	(15,1)	(11,0)	(11,1)

En France, les sociétés Le Carbone Lorraine SA, Carbone Lorraine Applications Électriques, Carbone Lorraine Composants, Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique, Carbone Lorraine Corporate Services, Ferraz Shawmut SA, Ugimag, Ferroxdure, Polygraphite et AVO sont intégrées fiscalement.

Il existe aussi :

- › deux groupes d'intégration fiscale aux États-Unis, l'un regroupant Carbone Lorraine North America et ses filiales et l'autre rassemblant Ferraz Shawmut LLC et ses filiales ;

- › deux groupes d'intégration fiscale en Allemagne ;

- › un groupe d'intégration fiscale au Japon regroupant Carbone KK et Ferraz Shawmut Japon.

Le taux d'impôt du Groupe est de 48 % contre 24 % en décembre 2006. Le taux d'impôt excluant les dépréciations des goodwill non fiscalisables s'élève à 33 %.

EXPLICATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

En millions d'euros	31 déc. 2007
RÉSULTAT NET	16,3
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	(15,1)
Charges (produits) d'impôts sur perte de valeur	0,0
TOTAL CHARGES (PRODUITS) D'IMPÔTS	(15,1)
RÉSULTAT TAXABLE	31,4
Taux d'impôt courant en France	34,4 %
(Charge) produit d'impôt théorique (résultat taxable x taux d'impôt courant en France)	(10,8)
Différence taux d'impôt France/ juridictions étrangères	(1,8)
Opérations imposées à taux réduit	0,1
Différences permanentes	(1,7)
Effet de la limitation des impôts différés actifs	(1,1)
Autres	0,2
(CHARGE) PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ	(15,1)

Les montants d'actifs et de passifs d'impôts différés présentés au bilan sont les suivants :

En millions d'euros	Déc. 2007	Déc. 2006	Déc. 2005
Actifs d'impôt différé	21,6	27,1	29,8
Passifs d'impôt différé	(3,1)	(1,9)	(6,4)
POSITION NETTE	18,5	25,2	23,4

L'évolution des impôts différés à fin décembre 2007 est détaillée ci-dessous :

<i>En millions d'euros*</i>	Déc. 07	Résultat	Autres	Conversion	Déc. 06
Provisions pour avantages du personnel	7,6	(0,2)	1,0	(0,2)	7,0
Provisions pour restructuration	0,2	(0,3)			0,5
Amortissement des immobilisations	(15,3)	(0,7)	(2,1)	1,4	(13,9)
Provisions réglementées	(3,2)	(0,2)		0,1	(3,1)
Incidence des déficits	16,5	(6,6)	(0,2)	(0,5)	23,8
Pertes de valeur	0,6	(1,3)			1,9
Autres	12,1	2,2	2,3	(1,4)	9,0
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN - POSITION NETTE	18,5	(7,1)	1,0	(0,6)	25,2

* (- passif /+ actif).

Les impôts différés actifs ont été reconnus compte tenu de leur recouvrabilité ; les principaux pays concernés sont la France, l'Allemagne et les États-Unis.

Compte tenu des modalités de recouvrement de l'impôt différé, les impôts différés actifs sur les déficits de la société brésilienne n'ont pas été comptabilisés.

Note n° 22 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul des résultats de base et dilué par action est présenté ci-dessous :

Activités poursuivies et activités cédées	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	15,4	35,3	22,1
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 239 519	13 923 442	13 807 170
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	405 094	509 906	577 432
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 644 613	14 433 348	14 384 602
Résultat de base par action (euros)	1,08	2,53	1,6
Résultat dilué par action (euros)	1,05	2,44	1,53

Activités poursuivies	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Numérateur Résultat net pour le calcul du résultat de base par action (résultat net de l'exercice)	15,4	40,7	34,9
Dénominateur Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	14 239 519	13 923 442	13 807 170
Effets des actions ordinaires dilutives : - options non exercées	405 094	509 906	577 432
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	14 644 613	14 433 348	14 384 602
Résultat de base par action (euros)	1,08	2,92	2,53
Résultat dilué par action (euros)	1,05	2,82	2,43

Note n° 23 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2006, un dividende de 0,85 euro (2005 : 0,70 euro) par action, soit un montant global de 11,8 millions d'euros (2005 : 9,7 millions d'euro), a été payé en mai 2007 aux actionnaires.

Au titre de l'exercice 2007, le dividende proposé s'élève à 0,85 euro par action, soit un montant global de 12,2 millions d'euros.

Note n° 24 CONTRATS DE LOCATION

1 - CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT

Valeur nette comptable par catégorie d'actifs

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Constructions	0	0,6	0,7

2 - CONTRATS DE LOCATION SIMPLE EN TANT QUE PRENEUR

Échéancier des paiements minimaux

En millions d'euros	Total au 31 déc. 2007	< à 1 an	> à 1 an	dont à 5 ans ou plus
Paiements minimaux	14,5	3,3	11,2	3,3

Les paiements minimaux représentent le montant des loyers immobiliers futurs certains jusqu'à l'échéance des baux avant éventuels renouvellements. Les contrats de baux ne contiennent

pas de clause relative à des restrictions d'endettement ou de paiement de dividendes.

Note n° 25 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Le Carbone Lorraine SA est une société holding qui a pour vocation la gestion des titres de participation, l'activité de financement du Groupe et la facturation de prestations liées aux immobilisations incorporelles et corporelles détenues par le Carbone Lorraine SA.

La société le Carbone Lorraine SA fait partie du groupe Carbone Lorraine qui comprend 91 sociétés consolidées et non consolidées, réparties dans 35 pays.

Les transactions entre les sociétés consolidées du Groupe sont éliminées.

1 - RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe avec les sociétés non consolidées s'élève à 15,1 millions d'euros en 2007 (19,5 millions d'euros en 2006).

Au 31 décembre 2007, les *management fees* et les frais administratifs facturés aux sociétés non consolidées par le Groupe (et venant en diminution des frais administratifs centraux) s'élèvent à 0,3 million d'euros (0,4 million d'euros en 2006).

Au 31 décembre 2007, les créances d'exploitation du Groupe sur les filiales non consolidées s'élèvent à 5,4 millions d'euros et les passifs d'exploitation à 2,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, les prêts en compte-courant consentis aux sociétés non consolidées par Le Carbone Lorraine SA s'élèvent à 0,0 million d'euros (1,0 million d'euros en 2006).

2 - RÉMUNÉRATIONS DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS (COMITÉ DIRECTEUR DONT LE P-DG)

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006
Salaires, bonus, avantages en nature et jetons de présence	2,1	2,2
Charges comptabilisées du régime de retraite sur-complémentaire ⁽¹⁾	0,7	0,5
Autres avantages à long terme		0,0
TOTAL	2,8	2,7

(1) Les membres du Comité directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur complémentaire. Lors du Conseil d'administration du 25 juillet 2007, ce régime a été modifié comme suit :

Sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).
L'engagement actuariel a été évalué au 31 décembre 2007 à 5,0 millions d'euros (3,9 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Les membres du Comité directeur ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

Par ailleurs, ont été attribués aux membres du Comité directeur (y compris le P-DG) les « Paiements fondés sur des actions » suivants :

- › stock-options : aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée au Comité directeur (y compris le P-DG) en 2004, 2005 et en 2006 ;
- › actions gratuites : voir tableau de l'historique des attributions au Comité directeur (y compris le P-DG) ci-dessous.

	Plan 2005 tranche 1
Date du Conseil d'administration	30 juin 2005
Nombre total d'actions attribuées	15 300
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1 ^{er} juillet 2007
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1 ^{er} juillet 2009

Aucune action gratuite n'a été attribué au Comité directeur sur le plan 2006

Note n° 26 ENGAGEMENTS HORS BILAN

A - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET PASSIFS

En millions d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Engagements reçus			
Avals et cautions	0,3	0,4	0,2
Autres engagements reçus	0,0	0,0	1,7
TOTAL	0,3	0,4	1,9
Engagements donnés			
Dettes et engagements garantis par des sûretés réelles	0,3	0,1	0,3
Cautions et garanties de marché	10,6	11,5	9,9
Garanties de paiement sur acquisition	-	-	-
Autres garanties	43,7	64,3	45,4
Autres engagements donnés	1,1	0,2	0,1
TOTAL	55,7	76,1	55,7

Le tableau ci-dessus rassemble les engagements hors bilan du Groupe.

Nature

Le poste le plus important, d'un montant de 43,7 millions d'euros, est celui des autres garanties qui inclut une garantie de 24,5 millions d'euros (43 millions d'euros à l'origine) émise au bénéfice de la Commission européenne, et résultant de l'amende infligée en 2003 par la Commission européenne pour laquelle le Groupe est toujours en procédure d'appel devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes. Cette garantie a permis au Groupe de surseoir au paiement de l'amende pendant la durée de la procédure. Ce poste inclut également une garantie de 16 millions d'euros couvrant les utilisations quotidiennes maximales des filiales dans le cadre du *cash-pooling* européen.

Maturité

Les engagements hors bilan d'une échéance supérieure à 1 an s'élèvent à 21,6 millions d'euros. Ils incluent la garantie liée au *cash-pooling* européen de 16 millions d'euros qui reste en vigueur tant que les accords de *cash-pooling* existent. Les « garanties de marché » sont généralement inférieures à 1 an, mises à part quelques garanties de marché dont la durée n'excède pas 3 ans. La garantie pour la Commission européenne de 24,5 millions d'euros a pour échéance décembre 2008. Cette échéance est éventuellement prorogeable avec l'accord des banques garantes en fonction de la date de décision du tribunal.

Contrôle

Dans le cadre de l'organisation du contrôle interne du Groupe, les sociétés du Groupe ne sont pas habilitées à réaliser des opérations pouvant donner lieu à des engagements hors bilan sans approbation de la Direction financière du Groupe et, le cas échéant, du Président-Directeur Général ou du Conseil d'administration. Certaines sociétés du Groupe ont toutefois la possibilité d'émettre, sans accord préalable et dans le cadre normal de leur activité, des garanties de marché d'un montant inférieur à 150 000 euros et d'une durée inférieure à 2 ans. Ces garanties sont mentionnées dans les documents remplis par les sociétés dans le cadre de la procédure de consolidation des comptes.

À la connaissance de la Société, il n'a pas été omis d'engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

B - CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Néant.

C - DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

En France, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Celui-ci n'a pas fait l'objet d'une provision, le Groupe ne disposant pas du recul nécessaire pour l'évaluer de manière fiable.

Note n° 27 **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Après l'annonce faite en novembre 2007, Carbone Lorraine confirme avoir signé en février 2008 un accord avec la société Faiveley pour la cession de ses activités « freinage ferroviaire et moto » effective au 1^{er} avril 2008.

Note n° 28 **ARRÊTÉ DES COMPTES**

Les états financiers consolidés du Groupe établis à la date du 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 mars 2008.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les Comptes Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Le Carbone Lorraine S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont présentés aux pages 35 à 80 du présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

PERTE DE VALEUR

La société procède au moins une fois par an, à un test de dépréciation des *goodwill* et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres actifs corporels et incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.F.1 et 2.I de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 5 et 6 donnent une information appropriée.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La note 2.O de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 13 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Paul Vellutini
Associé

Deloitte et Associés

Alain Penanguer
Associé

5 Comptes annuels

Compte de résultat	84
Bilan	86
Annexe au bilan et au compte de résultat	88
Filiales et participations	101
Tableau de résultats des cinq derniers exercices	102
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	103

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	2007	2006
PRODUIT D'EXPLOITATION (1)		
Produits des activités courantes		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue	0	0
Produits des activités annexes	1 535	1 432
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 535	1 432
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur provision d'exploitation	0	1
Transfert de charges d'exploitation	528	1 667
Autres produits	685	728
TOTAL 1	2 748	3 828
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock	0	0
Autres achats	18	40
Charges externes	3 757	3 762
Impôts et taxes	635	383
Salaires et traitements	1 693	2 375
Charges sociales	329	584
Dotation aux amortissements et provisions :		
sur immobilisations : dotation aux amortissements	50	157
sur charges à répartir	0	0
sur actif circulant : dotation aux provisions	0	0
pour risques et charges : dotation aux provisions	28	25
Autres charges	150	151
TOTAL 2	6 660	7 477
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL 1 - 2)	(3 912)	(3 649)

En milliers d'euros	2007	2006
PRODUITS FINANCIERS (3)		
De participation	20 560	37 822
D'autres créances de l'actif immobilisé	133	112
Autres intérêts et produits assimilés	9 082	7 826
Reprises sur amortissements et provisions	6 453	4
Différences positives de change	2 281	1 904
Produits sur cession valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL 3	38 509	47 668
CHARGES FINANCIÈRES (4)		
Dotations aux amortissements et provisions	11 724	15 849
Intérêts et charges assimilées	16 742	15 942
Différences négatives de change	1 689	1 910
TOTAL 4	30 155	33 701
RÉSULTAT FINANCIER (3 - 4)	8 354	13 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	4 442	10 318
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	31
Sur opérations de capital	1 155	57 611
Reprises sur provisions et transferts de charges	24	108
TOTAL 5	1 179	57 750
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	1 844
Sur opérations en capital	537	61 088
Dotations aux amortissements et provisions	3	3
TOTAL 6	690	62 935
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (TOTAL 5 - 6)	489	(5 185)
PARTICIPATION DES SALAIRES	0	0
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	(3 379)	(4 312)
RÉSULTAT EXERCICE	8 310	9 445
TOTAL DES PRODUITS	42 436	109 246
TOTAL DES CHARGES	34 126	99 801

BILAN

ACTIF

En milliers d'euros	2007			2006
	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques	8 865	8 798	67	26
Autres immobilisations incorporelles	0		0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0		0	0
SOUS TOTAL	8 865	8 798	67	26
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Matériel et outillage industriel	0	0	0	0
Autres	424	375	49	41
Immobilisations corporelles en cours	0		0	0
Avances et acomptes	0		0	0
SOUS TOTAL	424	375	49	41
Immobilisations financières ⁽¹⁾				
Participations	471 770	119 270	352 500	349 541
Créances rattachées à des participations	21 332	0	21 332	16 836
Autres titres immobilisés	5		5	5
Autres	7 963	74	7 889	7 345
TOTAL A	501 070	119 344	381 726	373 727
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commandes	1		1	0
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	519	0	519	397
Autres ⁽²⁾	57 942		57 942	52 798
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	881		881	3 116
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	362		362	306
TOTAL B	59 705	0	59 705	56 617
Primes de remboursement des obligations C	0		0	0
Charges à répartir D	828		828	723
Écarts de conversion actif E	417		417	581
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D+E)	571 309	128 517	442 792	431 715

(1) Dont à moins d'un an : 3 048.

(2) Dont à plus d'un an : 2 333.

PASSIF

En milliers d'euros	2007	2006
CAPITAUX PROPRES		
Capital	28 562	27 931
Primes d'émission d'action	123 863	116 705
Primes de fusion	8 252	8 252
Écarts de réévaluation	3 252	3 252
Réserves indisponibles	1 722	0
Réserve légale	2 793	2 591
Autres réserves	29 476	31 259
Report à nouveau	23	19
Résultat de l'exercice	8 310	9 445
Provisions réglementées	9	29
TOTAL A	206 262	199 483
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	11 635	11 127
Provisions pour charges	318	290
TOTAL B	11 953	11 417
DETTES ⁽¹⁾		
Emprunts obligataires	40 187	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	7 824	34 547
Emprunts et dettes financières divers	122 530	138 575
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599	590
Dettes fiscales et sociales	2 234	2 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	0
Autres dettes	34 073	35 089
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL C	207 448	211 165
Écarts de conversion passif D	17 129	9 650
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D)	442 792	431 715

(1) Dont à plus d'un an : 163 171 moins d'un an : 44 277.

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 6 952.

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT



SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

Note n° 1	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	89
Note n° 2	ANALYSES ET COMMENTAIRES	90
Note n° 3	VALEURS IMMOBILISÉES	92
Note n° 4	PROVISIONS	92
Note n° 5	ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DES DETTES	93
Note n° 6	ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES	93
Note n° 7	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	94
Note n° 8	COMPTES DE RATTACHEMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES	94
Note n° 9	CAPITAL ET VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	95
Note n° 10	ENGAGEMENTS	95
Note n° 11	CRÉDIT-BAIL	96
Note n° 12	PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ	96
Note n° 13	EFFECTIF MOYEN	96
NOTE n° 14	VENTILATION CHARGE D'IMPÔT ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	97
Note n° 15	INTÉGRATION FISCALE	97
Note n° 16	ÉCARTS DE CONVERSION	98
Note n° 17	ACTIONS PROPRES	98
Note n° 18	INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	98
Note n° 19	INFORMATIONS SUR LES RISQUES	99
Note n° 20	CONSOLIDATION	100

Note n° 1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société Le Carbone Lorraine pour l'exercice 2007 ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, notamment du règlement n° 99-03 du 22 juin 1999 du Comité de la réglementation comptable et des modifications qui lui ont été apportées.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A - FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Les frais d'augmentation de capital sont imputés, pour leur totalité, sur le montant des primes d'émission d'actions.

B - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat ou de production.

Les durées d'amortissement sont déterminées en fonction de leur durée probable d'utilisation.

La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques est comptabilisée en amortissements dérogatoires et enregistrés en charges exceptionnelles par la contrepartie des provisions réglementées inscrites au passif du bilan.

D'une manière générale, les durées de vie retenues sont les suivantes :

- » logiciels et autres immobilisations incorporelles : 5 ans
- » installations aménagements des constructions : 10 ans
- » matériels de bureau et mobilier : 5 ans et 10 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué afin de comparer la valeur nette comptable de l'actif immobilisé, tant incorporel que corporel, à sa valeur actuelle. Lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur actuelle. Aucune provision n'a été constatée à ce titre au cours de l'exercice.

C - TITRES DE PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou le coût d'achat. Des dépréciations peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité, cette valeur d'utilité étant notamment déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres, aux perspectives de développement et au chiffre d'affaires réalisé par la filiale.

Les frais d'acquisition de titres de participations et des autres titres immobilisés sont incorporés au coût d'entrée des titres.

Les dotations et reprises sur dépréciations de titres ainsi que les provisions pour risques sur les participations détenues sont enregistrées en éléments financiers.

D - ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Les créances douteuses font l'objet de dépréciation en fonction de la perte probable.

E - OPÉRATIONS EN DEVISES

À la clôture de l'exercice, les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours officiel du 31 décembre. La contrepartie de l'ajustement qui en résulte est enregistrée dans un compte d'écart de conversion d'actif ou de passif.

Les profits de change latents, n'interviennent pas dans la formation du résultat. Toutefois, une provision est constituée pour faire face aux risques représentés par les pertes de change latentes non couvertes sur ces devises.

F - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont évaluées de manière à couvrir les litiges, contentieux, engagements de garantie et risques, liés au cours normal des opérations de la Société, susceptibles d'entraîner une sortie probable de ressources.

Ainsi, des provisions ont été constituées pour tous les risques significatifs que la situation ou les événements connus au 31 décembre 2007 rendaient probables.

G - CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de vie moyenne estimée de l'emprunt.

H - ENGAGEMENTS RETRAITES ET INDEMNITÉS DE DÉPART

Les engagements de retraite complémentaire résultant de régimes « fermés » à prestations définies au profit d'une partie du personnel font l'objet de la comptabilisation d'une provision. Les engagements relatifs au personnel encore actif sont enregistrés en provision pour risques et charges. Ceux relatifs au personnel retraité sont portés à un compte de charge à payer.

L'engagement de retraite complémentaire spécifique aux dirigeants du Groupe n'a pas fait l'objet de comptabilisation d'une provision pour couvrir cet engagement de la Société mais est uniquement présenté en engagement hors bilan.

Les indemnités de départ en retraite et les primes de médailles du travail des salariés, résultant de l'application des conventions collectives, sont constatées sous forme de provisions pour risques et charges.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective des industries chimiques et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service

future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. L'obligation est partiellement financée au travers d'un versement externe dans le cadre d'une assurance-vie collective dont l'actif est évalué à la juste valeur.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- › les rémunérations futures calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle au titre de l'inflation de 2 % et des augmentations individuelles additionnelles en fonction de l'âge ;
- › les variations des hypothèses actuarielles ne sont prises en compte qu'au-delà du corridor ;
- › actualisation au taux de 5,25 % ;
- › taux de charges moyen de 40 % à 45 % ;
- › taux de rotation du personnel déterminé par tranches d'âges ;
- › taux de rendement des actifs : 4,5 % ;
- › table de mortalité utilisée : INSEE 98 non générationnelle.

I - RACHAT D' ACTIONS

Les actions propres rachetées par Le Carbone Lorraine dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès d'un établissement financier figurent, conformément à la réglementation française, en autres titres immobilisés.

Une dépréciation des titres est constatée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Lors de la cession de ces titres, la perte ou le profit est porté en résultat exceptionnel.

J - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

La Société retient la conception du plan comptable général. Le résultat exceptionnel regroupe donc les opérations dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise. Ainsi les valeurs comptables et produits de cession d'éléments d'actifs immobilisés, les amortissements dérogatoires et exceptionnels sur immobilisations, les indemnités non récurrentes, les amendes et pénalités, ainsi que les charges connexes à ces éléments non courants sont regroupés dans le résultat exceptionnel.

K - STOCKS OPTIONS ET ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

La société a mis en place, pour certains de ses salariés, des plans d'options de souscription d'actions ou d'attributions gratuites d'actions.

Lors de la levée d'option de souscription d'actions par les bénéficiaires, des actions nouvelles sont émises et suivent le traitement d'une augmentation de capital classique. La prime d'émission est égale à la différence entre le prix de souscription payé par le salarié et le montant de l'augmentation du poste capital.

Lors de l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires, des actions nouvelles sont créées et suivent le traitement d'une augmentation de capital par incorporation de réserves. Le montant du nominal de l'action est porté en augmentation du poste capital et pour le surplus en réserve indisponible.

La société ne recourt pas actuellement au rachat de titres sur le marché pour les attribuer aux bénéficiaires des plans de stocks options ou d'attributions gratuites d'actions. Dans ce cas la comptabilisation de l'opération s'effectuerait par inscription en charges de l'exercice.

Note n° 2 ANALYSES ET COMMENTAIRES

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'Affaires

Les produits des activités annexes (1 535 milliers d'euros) recouvrent, pour l'essentiel, la facturation de prestations en France et à l'étranger.

Résultat d'exploitation

La perte d'exploitation, après dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation, s'inscrit à 3 912 milliers d'euros et elle correspond aux frais de fonctionnement de la holding.

Résultat financier

Le résultat financier positif de 8 354 milliers d'euros est en baisse par rapport à l'exercice précédent (13 967 milliers d'euros) principalement du fait de dividendes exceptionnels en 2006 liés à la cession de l'activité Aimants.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est un profit de 489 milliers d'euros. Il résulte principalement du résultat de la cession des titres de participation de la société Carbone Lorraine Shanghai dans le cadre d'une réorganisation juridique au sein du Groupe.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices 2007 est un produit de 3 379 milliers d'euros qui résulte de l'intégration fiscale de la société Le Carbone Lorraine et de ses filiales françaises.

BILAN

En complément des notes figurant ci-après, les commentaires suivants sont apportés :

Immobilisations financières

L'augmentation en valeur nette de ce poste de bilan pour 7 999 milliers d'euros s'explique pour l'essentiel par les financements de notre développement en Asie et une acquisition en Amérique du Nord. Ces montants sont compensés partiellement par des dépréciations sur titres de participation.

Endettement

L'endettement net total de la Société au 31 décembre 2007 est en diminution de 11 908 milliers d'euros.

En milliers d'euros	2007	2006
Concours bancaires courants	6 952	33 487
Emprunt obligataire	40 000	0
Emprunts & Dettes diverses	122 243	138 137
Autres Dettes ⁽¹⁾	33 616	34 635
Endettement total	202 811	206 259
Disponibilités	(881)	(3 116)
Autres créances ⁽²⁾	(53 764)	(47 943)
Placements et Disponibilités	(54 645)	(51 059)
Prêts aux filiales	(21 233)	(16 779)
Autres immobilisations financières	(7 631)	(7 211)
Endettement net	119 302	131 210
dont : plus d'un an	102 594	116 358
moins d'un an	16 708	14 852

(1) Comptes-courants financiers créditeurs comptabilisés en «autres dettes».

(2) Comptes-courants financiers débiteurs comptabilisés en «autres créances».

La Société a finalisé en novembre 2007 l'émission d'un emprunt obligataire de 40 millions d'euros constitué de 1 000 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisitions d'actions remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale unitaire de 40 000 euros. À chaque obligation sont attachés 114 BSAAR, soit

un total de 114 000 BSAAR vendus à des dirigeants du Groupe, ce qui pourrait représenter à terme la création d'un maximum de 114 000 actions, soit environ 0,80 % du capital et des droits de votes de la Société.

Note n° 3 VALEURS IMMOBILISÉES

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS & PROVISIONS			
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Cumulés à la fin de l'exercice
Rubriques et postes								
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits	8 794	71	0	8 865	8 768	30	0	8 798
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1	8 794	71	0	8 865	8 768	30	0	8 798
Immobilisations corporelles								
Constructions Installations techniques	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	437	27	40	424	396	19	40	375
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL 2	437	27	40	424	396	19	40	375
Immobilisations financières								
Participations	464 358	7 639	227	471 770	114 817	10 819	6 366	119 270
Créances rattachées à des participations	16 836	12 036	7 540	21 332	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	5	0	0	5	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	7 406	19 310	18 753	7 963	61	74	61	74
TOTAL 3	488 605	38 985	26 520	501 070	114 878	10 893	6 427	119 344
TOTAL GÉNÉRAL	497 836	39 083	26 560	510 359	124 042	10 942	6 467	128 517

Note n° 4 PROVISIONS

Rubriques	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises provision utilisée	Reprises provision non utilisée	Montant fin exercice
<i>En milliers d'euros</i>					
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	30	3	24	0	9
TOTAL 1	30	3	24	0	9
Provisions pour risques et charges					
Perte de change	25	58	25	0	58
Risque amende Commission européenne	2 249	0	0	0	2 249
Indemnités départ retraite	279	27	0	0	306
Médailles du travail	11	1	0	0	12
Risque société Ugimag ^(a)	8 853	475	0	0	9 328
TOTAL 2	11 417	561	25	0	11 953
Provisions pour dépréciation					
Des titres de participation ^(b)	114 817	10 819	6 366	0	119 270
Des titres auto-détenus	61	74	61	0	74
TOTAL 3	114 878	10 893	6 427	0	119 344
TOTAL GÉNÉRAL	126 325	11 457	6 476	0	131 306

(a) La provision pour risque sur notre filiale Ugimag est destinée à couvrir la situation nette négative de cette société financée par la société mère.

(b) Dans le cadre de la restructuration industrielle de l'activité « petits balais et bruscards pour moteurs auxiliaires automobiles » un test de dépréciation a été effectué sur la société AVO et a démontré que les capitaux employés étaient substantiellement inférieurs à la valeur comptable des titres de participation de cette société.

Note n° 5 ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DES DETTES

Créances En milliers d'euros	Montant brut au bilan	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	21 332	99	21 233
Autres immobilisations financières	7 963	2 949	5 014
Avances et acomptes versés sur commande	1	1	0
Clients et comptes rattachés	519	519	0
Autres créances	57 942	55 609	2 333
Charges constatées d'avance	362	362	0
TOTAL	88 119	59 539	28 580

Dettes En milliers d'euros	Montant brut au bilan	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunt obligataire	40 187	187	0	40 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 824	7 824	0	0
Emprunts et dettes financières divers	122 530	287	70 810	51 433
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599	599	0	0
Dettes fiscales et sociales	2 234	1 305	544	385
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1	0	0
Autres dettes	34 073	34 073	0	0
TOTAL	207 448	44 276	71 354	91 818

Note n° 6 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Les montants portés dans les colonnes ci-dessous sont extraits des postes du bilan et du compte de résultat mentionnés dans la colonne de gauche.

Poste du bilan ou du compte de résultat En milliers d'euros	Montant concernant des sociétés liées détenues à 50 % au moins	Montant concernant des participations (- de 50 %)
Créances rattachées à des participations	21 332	0
Clients et comptes rattachés	519	0
Autres créances	54 746	29
Disponibilités	83	0
Fournisseurs et comptes rattachés	9	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	432	0
Emprunts et dettes diverses	362	0
Autres dettes	33 907	0
Charges financières	14 037	0
Produits financiers	30 436	(23)

Note n° 7 ÉCARTS DE RÉÉVALUATION

En milliers d'euros

1. Réserves de réévaluation

Au début de l'exercice	3 252
Reprise de l'exercice	0
À la fin de l'exercice	3 252

Note n° 8 COMPTES DE RATTACHEMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES

En milliers d'euros

1. Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan ci-dessous

Créances rattachées à des participations	99
Autres immobilisations financières	245
Autres créances	1 011
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	32
Disponibilités	834
TOTAL	2 221

2. Montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan ci-dessous

Emprunts obligataires	187
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	872
Emprunts et dettes financières divers	287
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58
Dettes sur immobilisations	1
Dettes fiscales et sociales	2 082
Autres dettes	441
TOTAL	3 928

3. Montant des charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Éléments d'exploitation	360	0
Éléments financiers	2	0
TOTAL	362	0

4. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Frais d'émission emprunt	828
TOTAL	828

Note n° 9 CAPITAL ET VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Le capital est composé de 14 280 735 actions de 2 euros de nominal, entièrement libérées dont 240 266 actions provenant de l'exercice d'options de souscription accordées à des salariés,

30 900 actions provenant d'une attribution d'actions gratuites et 44 094 actions provenant d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

Montant au 1^{er} janvier 2007	199 483
Augmentation de capital souscrite par les salariés	10 382
Résultat de l'exercice	8 310
Variation des provisions réglementées	(20)
Imputation des frais d'augmentation de capital 2007 sur la prime d'émission d'actions	(45)
Distribution de dividendes	(11 848)
Montant au 31 décembre 2007	206 262

Note n° 10 ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'euros

Engagements donnés	
Garantie cash pooling euro	16 000
Garantie engagements retraites sur notre filiale Deutsche Carbone Allemagne	600
Cautions amende CEE	24 524
Garantie BNP sur emprunts Carbone Lorraine Chongqing Chine	16 983
Cautions et garanties diverses ^(a)	2 853
TOTAL	60 960
Engagements reçus	
TOTAL	0

(a) L'administration fiscale, en complément des cautions émises, a pris une inscription de privilège de 509 milliers d'euros pour des redressements d'impôts contestés.

AUTRES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

En milliers d'euros

Engagements donnés réciproques	
Couvertures de change	19 357
Couvertures matières premières	1 172
TOTAL	20 529
Engagements reçus réciproques	
Couvertures de change	19 357
Couvertures matières premières	1 172
TOTAL	20 529

AUTRES ENGAGEMENTS DU PERSONNEL*En milliers d'euros***Engagement régime de retraites complémentaires des dirigeants membres du Comité directeur**

Valeur actualisée des obligations du régime au 31 décembre 2007	2 939
Juste valeur des actifs auprès de AXA Assurances	(1 583)
TOTAL	1 356

AUTRES ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS*En milliers d'euros***Juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2007**

Swaps de taux	(735)
Couvertures de change	341
Couvertures matières premières	(1 172)
TOTAL	(1 566)

Note n° 11 CRÉDIT-BAIL

La Société ne dispose d'aucun crédit-bail en cours au 31 décembre 2007.

Note n° 12 PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

La masse salariale fiscale s'est élevée en 2007 à 1 243 milliers d'euros.

La rémunération des organes de Direction et d'administration au titre de l'exercice 2007 est de 817 milliers d'euros.

Note n° 13 EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	0
Agents de maîtrise et techniciens	2	0
TOTAL	6	0

Note n° 14

VENTILATION CHARGE D'IMPÔT

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû
Courant	13 181	0
Exceptionnel	489	0
Produit d'impôt reçu des filiales fiscalement intégrées		3 379

ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

En milliers d'euros	Début exercice	Variation exercice	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	(30)	22	(8)
Provisions pour retraites GPC	676	(22)	654
Provision rentes bénévoles	471	(61)	410
Résultat sur couverture à terme	6	(6)	0
Charge à payer contribution sociale solidarité	7	2	9
Produit à recevoir avoir fiscal italien	(1 005)	1 005	0
Congés payés	66	2	68
Indemnités de départ retraite	279	27	306
Assiette de la dette ou du crédit futur(e) d'impôt	470	969	1 439
Déficits fiscaux	33 348	(2 157)	31 191
Total	33 818	(1 188)	32 630
Taux d'impôt futur retenu	34,43 %		34,43 %
Montant créance future d'impôt	11 644		11 235

Note n° 15 INTÉGRATION FISCALE

La Société Le Carbone Lorraine a constitué le 1^{er} janvier 2007 un groupe fiscal au sens des articles 223 A et suivants du Code général des impôts. Ce groupe fiscal intègre, principalement, les sociétés Ferraz Shawmut, Ferraz Date Industries, CL Composants, CL Applications Électriques, CL Equipements Génie Chimique, CL Corporate Services et AVO SA.

Le calcul de la charge d'impôt pour chaque filiale est établi chaque année comme si la société n'était pas membre du groupe fiscal. Cette charge d'impôt tient donc compte des déficits réalisés par la filiale durant la période d'appartenance au groupe fiscal qu'elle peut imputer selon les modalités du droit commun.

Aucune provision pour reversement d'impôt à une filiale déficitaire n'a été constituée eu égard à la situation actuelle de celle-ci. Par ailleurs, en cas de sortie du groupe d'une filiale déficitaire, aucune indemnisation n'est prévue.

Le produit d'impôt apparaissant dans la société mère correspond principalement aux paiements d'impôt des filiales bénéficiaires minoré de la dette d'impôt dû par le groupe fiscal à l'état.

La filiale est solidaire du paiement de son impôt au trésor en cas de défaillance de Le Carbone Lorraine.

Note n° 16 ÉCARTS DE CONVERSION

<i>En milliers d'euros</i>	Montants	Dont différences compensées par couvertures ou par position globale de change	Dont différence de change étalée	Autres	Provision pour risques et charges
Écarts de conversion actif (perte latente)					
Sur immobilisations financières	406	359			47
Sur créances d'exploitation	11				11
TOTAL	417	359			58
Écarts de conversion passif (gain latent)					
Sur emprunts et dettes financières diverses	17 123	359	16 374	390	
Sur dettes d'exploitation	6			6	
TOTAL	17 129	359	16 374	396	

Note n° 17 ACTIONS PROPRES

Dans le cadre du contrat de liquidités mis en place avec la société Exane-BNP Paribas, la Société détient 41 216 actions propres au 31 décembre 2007.

Note n° 18 INFORMATIONS SUR LE RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>En milliers d'euros</i>	
Sur opérations en capital	
Prix cession titres Carbone Lorraine Shanghai Chine	550
Profits sur cessions titres auto-détenus	605
SOUS TOTAL	1 155
Reprise sur Provision et Transferts de charges	
Reprise sur amortissements dérogatoires	24
SOUS TOTAL	24
TOTAL	1 179

CHARGES EXCEPTIONNELLES

En milliers d'euros	
Sur opérations de gestion	
Honoraires et frais amende CEE	85
Retraites GPC non actifs	53
Autres	12
SOUS TOTAL	150
Sur opérations en capital	
Valeur nette comptable titres Carbone Lorraine Shanghai Chine	228
Pertes sur cessions titres auto-détenus	309
SOUS TOTAL	537
Dotations aux amortissements et provisions	
Dotations amortissements dérogatoires	3
SOUS TOTAL	3
TOTAL	690

Note n° 19 INFORMATIONS SUR LES RISQUES

La politique de gestion des risques financiers est validée par le Comité directeur sur la base de propositions faites par la Direction financière. Les opérations de couvertures de change ou de matières sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société dispose de trois contrats significatifs de financement :

- › un crédit de 220 millions de dollars US mis en place en décembre 2004 d'une maturité de 5 ans syndiqué auprès d'un pool bancaire international. Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie étrangère concernée constaté au moment des tirages, plus une marge fixe ;
- › une émission obligataire de 40 millions d'euros sous la forme d'obligations à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) mis en place en novembre 2007 (descriptif détaillé de l'émission en note 2) ;
- › un placement privé de 85 millions de dollars US négocié mai 2003 auprès d'investisseurs américains, dont une tranche de 65 millions de dollars US d'une maturité finale de 10 ans, et une tranche de 20 millions de dollars US d'une maturité finale de 12 ans. Compte tenu de son caractère amortissable, la durée moyenne du placement privé est d'environ 8 ans (à l'origine). Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes mais des swaps de taux d'intérêt négociés dès l'origine font que Carbone Lorraine paye un taux variable dollar plus une marge.

RISQUE DE TAUX

La gestion du risque de taux d'intérêts consiste à ce jour en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêts.

Au mois de mai 2003, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 85 millions de dollars US pour variabiliser les intérêts dus sur les placements privés américains. Dans ces swaps, la Société reçoit les intérêts dus aux prêteurs et paie le Libor 3 mois plus une marge. Le départ des swaps a été fixé au 28 mai 2003 pour une durée équivalente aux placements privés américains. L'amortissement de ces swaps est le reflet de l'amortissement des placements privés américains. Au 31 décembre 2007 les swaps ont un nominal total de 75,7 millions de dollars US.

En octobre 2005, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 50 millions de dollars US. Ces swaps, qui ont une durée de 3 ans, ont pris effet à compter du mois de mai 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 4,6325 % et reçoit le Libor 3 mois USD.

En octobre 2006, le Groupe a acheté plusieurs swaps de taux d'un montant nominal global de 45 millions d'euros. Ces swaps, qui ont une durée de 15 mois, ont pris effet à compter du mois d'octobre 2006. Dans ces swaps, la Société paye un taux fixe de 3,6575 % et reçoit l'Euribor 1 mois.

RISQUE MATIÈRES

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières consiste à ce jour en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme de matières auprès de banques de

premier rang. Elles sont répercutées de manière symétrique aux filiales concernées par les achats de matières 1^{ère}.

RISQUE DE CHANGE

La politique de gestion du risque de change consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter-sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

Sauf cas particuliers et non significatifs, les couvertures auprès des banques sont centralisées au niveau de la maison-mère et répercutées de manière symétrique aux filiales concernées pour les couvertures de flux commerciaux tant celles basées sur des commandes spécifiques que celles fondées sur des budgets annuels.

La Société n'a pas contracté de couverture spécifique sur ses actifs nets à l'étranger.

Note n° 20 CONSOLIDATION

La société Le Carbone Lorraine est prise en intégration globale dans la consolidation du groupe Carbone Lorraine.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés (valeur d'inventaire brute excédant 1 % du capital social) <i>En milliers d'euros</i>	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote-part de capital détenue	Valeur comptable chez Le Carbone-Lorraine SA		Dividendes encaissés par la Société	Prêts et avances consentis nets	Montants cautions et avals donnés
				Brute	Nette			
AVO SA (France)	224	2 372	99,99	17 553	2 596			
Ferraz Shawmut SA (France)	20 936	695	99,99	29 589	29 589			
Ugimag SA (France)	3 208	(12 536)	100	73 483	0			
Carbone Lorraine Applications Électriques (France)	22 477	4 953	100	25 402	25 402			
Carbone Lorraine Composants (France)	19 896	7 747	100	19 896	19 896	4 391		
Carbone Lorraine Corporate Services (France)	3 574	649	100	3 646	3 646	378		
Carbone Lorraine Équipements Génie Chimique (France)	17 321	411	100	17 321	17 321	1 227		
Deutsche Carbone AG (Allemagne)	10 021	15 983	10	1 635	1 635			600
Société CL KG (Allemagne)	28 700	(13 836)	100	28 700	15 123		414	
Carbone Lorraine Argentina (Argentine)	118	148	99,99	962	807	68		
Carbone Lorraine Australia PTY Ltd (Australie)	656	2 944	100	702	702	1 529		
Carbono Lorena SA (Brésil)	13 686	(9 096)	99,99	23 847	16 800			
Carbone of America Ltd (Canada)	1 336	8 787	100	1 322	1 322	1 358		
Carbone Lorraine Korea Co. Ltd (Corée du Sud)	3 541	1 590	100	12 060	11 540	1 079		
Carbone Danmark A/S (Danemark)	67	(7)	100	477	477			
Sofacel (Espagne)	2 404	2 599	50,02	680	680	296		
Ferraz Shawmut Ibérica (Espagne)	2 043	57	100	2 396	2 396		1 355	
Carbone Lorraine Corporation (États-Unis)	42 796	33 763	62,28	91 469	91 469	5 836		
Carbone Lorraine North America (États-Unis)	19 157	29 137	100	24 085	24 085			
Unimagnet Corp. (États-Unis)	5 169	51 251	100	44 841	44 841			1 698
Le Carbone UK (Holdings) Ltd (Grande-Bretagne)	8 493	326	100	903	903		7 500	
Carbone Lorraine Grece SA (Grèce)	3 83	248	100	638	638	20		
Carbone Lorraine Mauritius (Île Maurice)	20 597	(41)	100	23 182	23 182			16 983
The Carbon Company Mauritius (Île Maurice)	167	(167)	100	2 337	0			
New Carbone Lorraine India (Inde)	362	1 738	100	6 062	6 062			
Carbone Lorraine Madras PVT Ltd (Inde)	351	1 054	51	407	0			
Il Carbonio SPA (Italie)	2 500	767	99,99	4 590	4 590	1 137		
Le Carbone KK (Japon)	304	6 596	8,70	2 977	917	21		
Carbono Lorena (Mexique)	2 670	(1423)	100	2 177	578			340
Le Carbone (S.A.) PTY Ltd (RSA)	105	2 833	54,77	813	813	322		
Carbone Lorraine Singapore Holding PTE Ltd	791	(601)	100	1 065	57			
Carbone Nordic AB (Suède)	212	675	100	551	551	689		
Carbone Lorraine Sanayi Urunleri AS (Turquie)	6 546	(4 078)	99,99	5 016	2 907	150		
Renseignements globaux (concernant les autres filiales et participations)								
Filiales (+ 50 %)								
Françaises				38	28			
Étrangères				730	730	1 138	76	
Participations (10 à 50 %)								
Étrangères				217	217	(22)		
Autres participations (moins de 10 %)								
TOTAL				471 769	352 500	19 617	9 345	19 621

TABLEAU DE RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2007	2006	2005	2004	2003
1. Capital en fin d'exercice					
Capital (en milliers d'euros)	28 562	27 931	27 683	22 394	22 394
Nombre d'actions émises	14 280 735	13 965 475	13 841 352	13 755 577	11 197 890
Valeur nominale de l'action (en euros)	2	2	2	2	2
2. Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Résultat avant impôts, dotations aux amortissements, provisions et participation des salariés	10 259	21 054	9 679	7 295	23 423
Impôts sur les sociétés	(3 379)	(4 312)	(5 537)	(6 852)	(4 976)
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice après impôts, amortissements, provisions	8 310	9 445	4 398	2 859	(14 436)
Montant des bénéfices distribués	12 138	11 871	9 689	7 566	0,0
3. Résultat des opérations par action (en euros) ⁽¹⁾					
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,95	1,82	1,10	0,84	2,54
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,58	0,68	0,32	0,25	(1,29)
Dividende net versé à chaque action	0,85	0,85	0,70	0,55	0,0
4. Personnel					
Effectif moyen	6	6	6	6	6
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	1 693	2 375	1 832	1 009	739
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (en milliers d'euros)	329	584	368	305	400

(1) Le résultat par action a été calculé sur une base de 11 690 661 actions qui tient compte *pro rata temporis* des augmentations de capital réalisées en 2004.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 décembre 2007



Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- › le contrôle des comptes annuels de la société Le Carbone Lorraine S.A., tels qu'ils sont présentés aux pages 83 à 102 du présent rapport ;
- › la justification de nos appréciations ;
- › les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.C de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations et aux autres titres immobilisés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- › la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- › la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Paul Vellutini
Associé

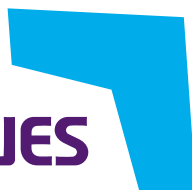
Deloitte et Associés

Alain Penanguer
Associé

6 Informations juridiques et financières

Gestion des risques	106
Renseignements à caractère général concernant le capital	110
Gouvernement d'entreprise	120
Rémunération et avantages en nature	126
Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne	131
Rapport des Commissaires aux comptes	135

GESTION DES RISQUES



La Direction des risques et de l'audit interne assure l'animation de la gestion des risques. La mission de la Direction des risques et de l'audit interne consiste à :

- › détecter les principaux risques encourus par le Groupe ;
- › définir une politique de prévention et de réduction des risques ;
- › proposer des plans d'actions et veiller à leur mise en œuvre ;
- › assurer la sécurité des systèmes d'information.

La Direction des risques et de l'audit interne rend compte au Comité directeur et au Comité d'audit et des comptes du Conseil d'administration.

La cartographie des risques opérationnels, financiers, stratégiques et liés à l'information a été établie en 2001 et actualisée en 2005. La Société prévoit de procéder à une nouvelle actualisation en 2008.

Certains risques ont été réévalués mais aucun risque susceptible d'affecter de façon significative la performance du Groupe n'a été identifié à ce jour.

RISQUES INDUSTRIELS

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, la Direction des risques s'est attachée à identifier l'ensemble des risques opérationnels pouvant apparaître sur les sites considérés comme les plus stratégiques pour le Groupe. Cela a conduit à mettre en place des plans d'actions visant à réduire la gravité et/ou la probabilité d'occurrence de ces risques. Certains de ces plans d'actions ont été conduits à leur terme, d'autres sont en cours d'exécution. Ces actions ont porté pour l'essentiel sur :

- › la poursuite de la sécurisation des installations utilisant des gaz explosifs ou toxiques ;
- › la poursuite du programme de sécurisation d'accès aux sites ;
- › le déploiement de plans d'actions liés à la forte spécialisation des moyens de production :
 - remplacement d'installations,
 - homologation de nouveaux fournisseurs.

Sur ce dernier point, les mesures mises en œuvre ont permis d'éliminer la quasi-totalité des risques.

Comme les années précédentes, conjointement avec les experts des assureurs du Groupe, des visites ont eu lieu pour évaluer le degré de prévention et de protection contre l'incendie des principaux sites industriels, tant en France qu'à l'étranger. Les recommandations qui ont suivi ces visites ont amené à

renforcer la prévention et les moyens de protection contre les incendies quand cela s'est avéré nécessaire.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

La fonction de sécurité des systèmes d'informations, désormais rattachée à la Direction des risques et de l'audit interne, a poursuivi la mise en place de toute une série de mesures visant à l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des systèmes d'information du Groupe.

Elle a notamment :

- › renforcé les plans de secours visant à pallier les risques dus à l'indisponibilité des systèmes informatiques ;
- › défini un plan de continuité en cas de sinistre majeur sur gros systèmes informatiques.

Les plans de secours et de continuité et de reprise d'activité ont été testés sur les deux principales bases en Europe et aux États-Unis.

En 2007, le travail sur la sécurisation des installations informatiques (virus, spam...) s'est poursuivi.

Par ailleurs, le Groupe a commencé à travailler sur des plans de secours des gros systèmes informatiques en Asie. Ces plans de secours devraient être opérationnels en 2008.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

En 2007, le Groupe a poursuivi sa politique visant à obtenir la certification ISO 14001. Les travaux se poursuivent pour éliminer l'utilisation de produits potentiellement polluants ou en limiter très strictement l'usage. Carbone Lorraine s'est également penché sur les substances CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction), ce qui l'a conduit à renforcer les mesures de protection adéquates vis-à-vis du personnel d'une part, et de l'environnement, d'autre part.

Il n'a pas été jugé nécessaire de constituer de provision liée à un risque environnemental significatif.

RISQUES MATIÈRES PREMIÈRES

Afin de sécuriser ses approvisionnements, le Groupe a poursuivi ses recherches de sources d'approvisionnement alternatives dans les cas où il se trouvait en relation avec un fournisseur en situation de monopole, ce qui a permis de sécuriser les achats de matières les plus sensibles.

Sur un plan plus général, 2007 aura été marquée par le fait que les équipes en charge des achats ont travaillé en collaboration étroite avec les équipes techniques sur des projets de reformulation des cahiers des charges permettant d'ouvrir le panel fournisseurs et d'obtenir des prix d'achats plus compétitifs. Par ailleurs, afin de se couvrir contre les hausses de prix, certaines matières premières ont fait l'objet de couvertures, soit par le biais de produits dérivés, soit par une couverture par les fournisseurs (cf. ci-dessous « Risques de marché financier et de financement »).

RISQUES COMMERCIAUX

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la Société est faible grâce à la diversification du portefeuille. En effet, 10 clients réalisent 125 millions d'euros de chiffre d'affaires avec le Groupe.

PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉE AVEC LES PRINCIPAUX CLIENTS DU GROUPE

En millions d'euros	2007		2006	
	Part du CA réalisée	% du CA réalisé	Part du CA réalisée	% du CA réalisé
Avec le premier client du Groupe	20 182	2,9	22 500	3,5
Avec les 5 premiers clients du Groupe	81 292	11,7	75 965	11,9
Avec les 10 premiers clients du Groupe	124 902	18	114 326	17,9

Par ailleurs, la diminution des ventes au secteur automobile contribue à la réduction des risques commerciaux liés à cette industrie.

RISQUES PAYS

Le Groupe possède des implantations industrielles dans des pays considérés à risque (classement Coface), c'est-à-dire en Argentine, en Colombie et en Turquie. Ces filiales non consolidées représentent potentiellement un risque, même si celui-ci est très faible compte tenu de leur taille, leur chiffre d'affaire global ayant atteint 11 millions d'euros en 2007.

En Chine, le Groupe n'est pas à l'abri de risques géopolitiques.

ASSURANCES

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance mondiaux auprès de compagnies d'assurances de premier plan pour couvrir les principaux risques de Dommages/Pertes d'exploitation, Responsabilité civile, Environnement, Responsabilité civile aviation et transport. Ces programmes mondiaux assurent à l'ensemble des filiales du Groupe des garanties et limites adaptées à leurs besoins. Il est précisé qu'aucune police captive n'a été mise en place.

Dans le cadre du programme d'assurance Responsabilité civile (exploitation, avant et après livraison) et Environnement sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couvertures usuelles, les dommages corporels, les dommages matériels et immatériels, les frais de dépose/repose, les frais de retrait, les dommages aux biens confiés, les frais de dépollution. Ce programme est composé d'une police mère

établie en France et de polices locales dans certains pays. Le montant total des primes payées par le groupe Carbone Lorraine pour l'exercice 2007 au titre du programme Responsabilité civile / Environnement / Responsabilité civile aviation s'est élevé à 568 463 euros.

Dans le cadre du programme d'assurance Dommages/Perte d'exploitation, sont notamment couverts, sous réserve des franchises, exclusions et limites de couverture usuelles, les dommages corporels et matériels, la perte d'exploitation pour les principaux sites du Groupe consécutifs à tout événement d'origine soudaine et accidentelle (tel qu'incendie, tempête, explosion, dommage électrique, vol...). Ce programme est composé d'une police mère et de polices locales dans certains pays. Il offre une limite contractuelle globale par événement (combinée dommages directs / perte d'exploitation) de 80 000 000 euros avec des sous-limitations pour certains événements tels que les tempêtes, les événements naturels ou certaines garanties spécifiques telles que le bris de machines et les risques informatiques et électriques. Le montant total des primes payées par le groupe Carbone Lorraine pour l'exercice 2007 au titre de ce programme s'est élevé à 785 702 euros.

Dans le cadre du programme d'assurance Transport, Carbone Lorraine et ses filiales bénéficient d'une police mondiale qui assure une garantie dans la limite de 5 000 000 euros par transport, pour tous les transferts de marchandises du Groupe, quel que soit le moyen de transport utilisé. Le montant total des primes versées par Carbone Lorraine pour l'exercice 2007 au titre de ce programme s'est élevé à 60 000 euros.

La politique d'assurance du Groupe est déterminée par la Direction générale. Dans un souci de pérennité de l'entreprise, les niveaux de couverture sont fixés en fonction de l'évaluation des risques encourus par chaque entité du Groupe. Dans un contexte de marché de l'assurance toujours stable, les niveaux de couverture mis en place en 2008 sont restés inchangés par rapport à l'exercice précédent.

RISQUES SOCIAUX

La Société attache une attention particulière à la qualité des relations sociales et au développement du dialogue avec les partenaires sociaux. Ainsi, les représentants des partenaires sociaux, les représentants du personnel et la Direction se réunissent chaque année au sein du Comité de Groupe en France et au sein du Comité européen. Par ailleurs, les délégués centraux de tous les syndicats présents sur les sites français du Groupe sont reçus au moins une fois par an par la Direction des ressources humaines du Groupe.

Lorsque des opérations de réorganisation pouvant avoir une conséquence sur les effectifs sont envisagées, les solutions à mettre en œuvre sont étudiées en concertation avec les syndicats et les représentants du personnel, en conformité avec les dispositions légales. Des dispositifs adaptés sont prévus afin de favoriser les reclassements des salariés concernés au sein ou en dehors du Groupe.

Afin de se prémunir au mieux du risque de perte de ses savoir-faire, le Groupe a élaboré, lors des revues de management, des plans d'action spécifiques concernant les hommes et femmes clés de son organisation et a mis en place des mesures propres à les fidéliser et/ou à assurer leur remplacement.

En France, un accord a été signé par toutes les organisations syndicales sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cet accord porte sur les modalités d'information et de consultation des instances de représentation du personnel, sur la stratégie de l'entreprise et ses conséquences sur l'emploi et les salaires, sur la démarche d'identification des évolutions des métiers/compétences, sur les outils de la formation professionnelle, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle, sur la mobilité interne, et sur l'évolution professionnelle en fin de carrière.

Une réflexion sur les compétences dont le Groupe aura besoin d'ici à 5 ans a été conduite pour chaque division, et l'identification des métiers clés pour le Groupe permet de préparer nos équipes actuelles à l'acquisition de ces savoir-faire. L'anticipation des départs dans le cadre des évolutions démographiques de nos effectifs est aussi un des points importants de la politique de Gestion prévisionnelle des ressources afin de préparer l'avenir.

RISQUES FISCAUX

Le Groupe fait l'objet de contrôles fiscaux réguliers réalisés par les autorités fiscales des pays dans lesquels il est présent.

RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER ET DE FINANCEMENT

RISQUES DE CHANGE

Les risques de change sont traités dans le paragraphe « Risques de change » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 55).

RISQUES DE TAUX

Les risques de taux sont traités dans le paragraphe « Risques de taux » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 54).

RISQUES DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les risques de matières premières sont traités dans le paragraphe « Risques matières » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 54).

RISQUES DE CONTREPARTIE

Toutes les couvertures sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas soumis aux risques de contrepartie liés à ceux-ci. S'agissant du risque de crédit, le Groupe a mis en place un programme d'assurance crédit commercial Coface couvrant ses principales sociétés américaines et françaises contre les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. En fonction des clients, les couvertures peuvent varier entre 0 et 90 % des créances facturées.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont traités dans le paragraphe « Risques de liquidité » de la note 3 des annexes aux comptes consolidés du présent document (p 53).

RISQUES ACTION

Au 31 décembre 2007, le Groupe possède 41 216 actions auto-détenues valorisées à 2,0 millions d'euros. Par ailleurs, à cette même date, le Groupe n'a pas souscrit de titres de sociétés cotées.

RISQUES JURIDIQUES

DÉPENDANCE DE LA SOCIÉTÉ

Le groupe Carbone Lorraine n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement qui pourrait avoir une importance significative sur son activité ou sa rentabilité.

Le principal client du Groupe est IMARK (groupement de distributeurs électriques américains) qui représente 2,9 % du chiffre d'affaires. Aucun autre client ne représente plus de 3 % du chiffre d'affaires.

LITIGES

Procédure d'appel en Europe

La procédure d'appel initiée par Carbone Lorraine en février 2004 devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes contre l'amende de 43,05 millions d'euros imposée en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques est toujours en cours. Aucun développement nouveau n'est survenu en 2007. Pour mémoire, il est à nouveau rappelé que Carbone Lorraine a bloqué en mars 2005, sans que cela influe l'appel en cours, 20 millions d'euros sur un compte séquestre auprès de la Commission Européenne afin de réduire les frais induits par l'allongement des délais de procédure.

Procédures civiles en Amérique du Nord (USA – Canada)

Les procédures civiles diligentées en 2002 par certains clients aux États-Unis à l'encontre de la société COAIC, filiale de Carbone Lorraine dans le domaine des balais pour moteurs électriques, ont fait l'objet d'un accord transactionnel en 2004 pour un montant de 6 millions de dollars US. Dans le cadre de l'approbation définitive de cet accord par le tribunal fédéral intervenue en octobre 2006, ce montant a été réduit par le tribunal fédéral à 3,7 millions de dollars US.

La réduction du montant de l'accord transactionnel visé ci-dessus s'explique par le fait qu'un nombre restreint de clients bénéficiaires ont refusé les termes de cet accord transactionnel et ont décidé de poursuivre directement COAIC dans le cadre d'une procédure séparée au motif que les montants d'indemnisation initialement proposés étaient insuffisants. La procédure séparée est toujours en cours devant le tribunal fédéral américain. COAIC rejette fermement l'ensemble de ces demandes et a maintenu sa demande en annulation de cette procédure séparée pour absence de base légale.

La procédure civile initiée en 2004 au Canada par certains clients contre les principaux fabricants de balais en graphite canadiens dont Carbone of America Ltd., filiale de Carbone Lorraine, est toujours en cours et n'a pas connu de nouveau développement en 2007. Pour mémoire, cette procédure fait suite à la condamnation en juillet 2004 de la société Morgan Crucible Ltd à payer une amende de 1 000 000 de dollars canadiens pour pratiques anticoncurrentielles sur la période 1995-1998 dans le domaine de balais de traction en graphite. Aucun nouveau développement n'est intervenu en 2006. En février 2007, le juge canadien a décidé que seules les sociétés canadiennes de transport urbain étaient susceptibles de participer à la procédure en cours. Le risque pour Carbone of America Ltd. (Canada) reste non significatif.

Procédure civile au Royaume-Uni

En octobre 2007, certains des clients, qui font partie de la procédure séparée américaine contre COAIC, ont appelé Carbone Lorraine dans la procédure qu'ils ont diligentée début 2007 devant le Tribunal Administratif de la Concurrence (CAT) anglais à l'encontre des sociétés Morgan, SGL et Schunk. Dans le cadre de cette procédure anglaise, les plaignants tentent d'obtenir réparation devant le CAT d'un prétendu préjudice subi à la suite des agissements sanctionnés en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques. Carbone Lorraine rejette l'ensemble des allégations présentées par les plaignants et a déposé début février 2008 des conclusions circonstanciées demandant l'annulation ou le rejet de cette procédure devant le CAT pour absence de base légale.

En 1999, le Groupe a mis en œuvre un programme mondial de formation et de sensibilisation de ses responsables opérationnels et commerciaux aux réglementations sur la concurrence. Ce programme mondial de conformité est toujours effectif. Des mesures très strictes de contrôle interne et externe assurent l'application scrupuleuse des règles de la concurrence dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent.

Sur la base des informations disponibles, les provisions nécessaires ont été constituées pour l'ensemble des litiges en cours identifiés.

Il n'existe aucun autre risque identifié de quelque nature que ce soit qui aurait eu, ou qui serait susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le résultat du Groupe.

Il n'existe pas actuellement de fait exceptionnel ou d'affaire contentieuse qui serait susceptible d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société ou du groupe Carbone Lorraine.

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL



CONDITIONS

Les modifications du capital et des droits respectifs des diverses catégories d'actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

MONTANT ET COMPOSITION DU CAPITAL (STATUTS, ARTICLE 6)

À la date du 31 décembre 2007, le capital social est fixé à 28 561 470 euros, divisé en 14 280 735 actions de 2 euros, toutes de même catégorie.

AUTORISATIONS D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

AGM DU 24 MAI 2007

Émission d'actions sans suppression du droit de préférentiel de souscription

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à décider d'une ou plusieurs augmentations de capital, sans suppression du droit préférentiel de souscription, par l'émission, en France ou à l'étranger, d'actions ordinaires de la Société ou de toutes valeurs mobilières (y compris des titres de créances) donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la Société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies. Le montant nominal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette autorisation, ne peut être supérieur à 10 millions d'euros, étant précisé qu'à ce montant nominal s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver, conformément au Code de commerce, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant droit à des actions. Le plafond visé ci-dessus ne s'applique pas aux augmentations de capital par incorporation de réserve. Cette délégation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2005 qui avait été accordée pour une durée de 26 mois et qui n'avait pas été utilisée.

Émission d'obligations convertibles en actions

L'Assemblée générale mixte a également autorisé le Conseil d'administration à émettre sur le marché français, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en une ou plusieurs fois, des obligations convertibles en actions de la Société, au gré des porteurs. Le montant nominal global des augmentations de capital social pouvant résulter de cette autorisation ne peut excéder 5 millions d'euros, ce plafond s'inscrivant lui-même dans la limite globale de 10 millions d'euros décidée par l'Assemblée générale du 24 mai 2007. Cette autorisation a été donnée pour une période de 26 mois à compter de l'Assemblée du 24 mai 2007. À ce jour, le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation. Cette autorisation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2006 qui avait été accordée pour une période de 13 mois et qui n'avait pas été utilisée.

Émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursable (OBSAAR)

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a délégué au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, la compétence de décider l'augmentation du capital social par l'émission en une seule fois d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR), les obligations et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSAAR) étant détachables dès l'émission des OBSAAR. Le montant nominal des OBSAAR susceptibles d'être émises en vertu de cette autorisation ne peut excéder un montant maximum de 40 millions d'euros. Par ailleurs, le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu de cette autorisation s'impute automatiquement sur le plafond de 10 millions d'euros décidée par l'Assemblée générale du 24 mai 2007. Cette autorisation a été donnée pour une période de 18 mois à compter de l'Assemblée du 24 mai 2007.

Lors de sa séance du 5 octobre 2007, le Conseil d'administration a fait usage de cette autorisation en décidant l'émission d'OBSAAR, assorties de BSAAR, d'un montant nominal de 40 millions d'euros et a fixé, au sein de la catégorie définie par l'Assemblée, la liste des banques au bénéfice desquelles le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux OBSAAR a été supprimé, ainsi que le nombre d'OBSAAR dont la souscription est réservée à chacune d'elles, et les catégories de salariés et mandataires sociaux du groupe Carbone Lorraine susceptibles de se porter acquéreurs des BSAAR détachés des OBSAAR souscrites par les Banques.

L'opération d'émission d'OBSAAR décidée dans le cadre de cette autorisation par le Conseil d'administration a fait l'objet d'une note d'opération visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 07-350 en date du 9 octobre 2007.

Par décision en date du 19 novembre 2007, le Président, sur délégation du Conseil d'administration a arrêté les caractéristiques définitives de l'émission d'OBSAAR :

- › **Caractéristiques des OBSAAR** : nombre d'OBSAAR émis : 1 000. Valeur nominale unitaire des obligations : 40 000 euros. Prix d'émission : au pair, soit 40 000 euros. Produit brut : 40 000 000 euros. Produit net : environ 39 700 000 euros. Date de souscription/émission : 22 novembre 2007. Durée de l'emprunt : 7 ans ; les obligations sont amorties par tranches égales ou sensiblement égales les 22 novembre 2012, 2013 et 2014 au pair. Intérêt annuel : EURIBOR 3 mois diminué d'une marge de 0,31 % payable trimestriellement à terme échu les 22 février, 22 mai, 22 août et 22 novembre de chaque année.
- › **Caractéristiques des BSAAR** : 114 BSAAR sont attachés à chaque obligation. 114 000 BSAAR ont été émis. Les BSAAR sont immédiatement détachés des obligations. Un BSAAR donne le droit de recevoir une action nouvelle ou existante. Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAAR : 114 000 actions au maximum, représentant 0,80 % du capital et des droits de vote de la Société à la date de délivrance du visa AMF. Prix de cession d'un BSAAR : 12 euros, fixé sur la base d'un rapport d'évaluation préparé par le Cabinet ACCURACY. Prix d'exercice des BSAAR : 58,49 euros. Période d'exercice : à tout moment pendant 5 ans à compter du 30 novembre 2007 jusqu'au 30 novembre 2012. Remboursement des BSAAR à 0,01 euro au gré de la Société à compter du 30 novembre 2007 si le produit du cours de l'action et de la parité d'exercice excède 111,13 euros.

Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe

L'Assemblée générale du 24 mai 2004 a également autorisé le Conseil à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, par émissions d'actions souscrites en numéraire réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Ces augmentations entraînent suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation, ne peut excéder un montant maximum de 140 000 euros, soit approximativement 0,50 % du capital de la Société.

Cette délégation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2005 accordée pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée du 27 mai 2007.

Lors de sa séance du 25 juillet 2007, le Conseil, usant de la faculté qui lui a été accordée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007, a décidé d'offrir au personnel des filiales européennes et nord américaines du Groupe, la possibilité d'acquérir des actions nouvelles au prix de 45,80 euros. À l'issue de la période de souscription, 44 094 actions nouvelles ayant été créées, portant ainsi le capital social de la Société à 28 481 320 euros divisé en 14 240 660 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a également autorisé le Conseil d'administration à consentir aux dirigeants sociaux et aux salariés de la Société et de ses filiales des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société. Le nombre maximal d'actions nouvelles susceptibles d'être émises par exercice des options consenties est limité au maximum à 165 000 actions de 2 euros de nominal. Le Conseil a décidé, dans sa séance du 25 juillet 2007, de faire usage de ladite autorisation en attribuant à 30 cadres dirigeants de la Société des options permettant de souscrire au total 165 000 actions de 2 euros de nominal. L'exercice de ces options est conditionné à la progression du résultat net consolidé par action (résultat de base) sur les exercices 2007 à 2010.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée générale a enfin autorisé le Conseil à procéder au profit des dirigeants sociaux et des salariés, ou de certaines catégories d'entre eux, de la Société et de ceux des sociétés qui lui sont liées, à l'attribution gratuite d'actions de la Société existantes ou à émettre. Le nombre total des actions pouvant être attribuées dans le cadre de cette autorisation ne peut excéder 20 000 actions, représentant environ 0,2 % du capital social. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois. Lors de la séance du 26 février 2008, le Conseil d'administration a fait usage de cette autorisation en décidant l'attribution de 2000 actions à 89 cadres du Groupe, non bénéficiaires par ailleurs d'options de souscription d'actions (plan 2007). La période d'acquisition et la période de conservation ont été respectivement fixées à 2 et 3 ans. L'attribution est subordonnée au maintien du contrat de travail des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition.

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL

Dates	Nature de l'opération	Capital après opération	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions après opération
31.12.2001	Création de 18 729 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	22 256 924	292 041	11 128 462
31.12.2002	Création de 10 688 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	22 278 300	180 704	11 139 150
27.11.2003	Création de 3 750 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	22 285 800	63 512	11 142 900
23.12.2003	Création de 54 990 actions de 2 euros de nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	22 395 780	1 110 798	11 197 890
15.04.2004	Création de 2000 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	22 399 780	30 520	11 199 890
20.08.2004	Création de 2 500 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	22 404 780	38 150	11 202 390
19.10.2004	Création de 2 489 420 actions de 2 euros de nominal par suite de l'augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS	27 383 620	58 003 486	13 691 810
16.12.2004	Création de 46 328 actions de 2 euros de nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 476 276	1 176 731	13 738 138
31.12.2004	Création de 17 439 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	27 511 154	254 261	13 755 577
31.12.2005	Création de 85 775 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	27 682 704	1 829 333	13 841 352
28.06.2006	Création de 44 494 actions de 2 euros de nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	27 771 692	1 388 213	13 885 846
31.12.2006	Création de 79 629 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	27 930 950	2 219 832	13 965 475
25.07.2007	Création de 30 900 actions de 2 euros de nominal résultant de l'attribution d'actions gratuites	27 992 750	1 721 748*	13 996 375
11.09.2007	Création de 200 191 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	28 393 132	6 627 591	14 196 566
17.12.2007	Création de 44 094 actions de 2 euros de nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	28 481 320	1 931 317	14 240 660
24.01.2008	Création de 40 075 actions de 2 euros de nominal par la levée d'options de souscription	28 561 470	1 254 681	14 280 735

* Réserve indisponible.

CERTIFICATS DE DROITS DE VOTE

Néant.

CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT

Néant.

NANTISSEMENT D' ACTIONS

Néant.

PACTE D' ACTIONNAIRES

La Société n'a connaissance d'aucun pacte d'actionnaires, ni de convention relative au capital.

TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

De juillet 1995 au 31 décembre 2007, il a été attribué des options de souscription, dont 240 266 ont été exercées durant l'exercice 2007. Le nombre d'options restant à exercer au 31 décembre 2007, après prise en compte des annulations, permet d'acquérir 388 117 actions nouvelles de 2 euros de nominal.

Au cours de l'exercice 2007, la société a émis 114 000 bons de souscription d'actions remboursables (BSAAR) dans le cadre d'une opération d'émission d'obligations assorties de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR). Un BSAAR donnant le droit de recevoir une action nouvelle ou existante, le nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSAAR est de 114 000 actions au maximum.

Au titre de l'exercice 2007, la Société n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions.

Il n'existe pas d'autres titres ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société est de 28 561 470 euros, divisé en 14 280 735 actions de 2 euros nominal chacune.

Le nombre de droits de vote est de 14 280 735.

Au 31 janvier 2008, 50 296 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société Exane-BNP-Paribas. La Société n'a procédé à aucune opération d'achat ou de vente de ses propres titres au cours de l'exercice 2007. Elle n'auto-détient aucun titre à ladite date.

Il n'existe pas de droit de vote double.

Les options de souscription d'actions attribuées aux membres de l'organe de Direction et restant à lever sont au nombre de 137 399, en tenant compte des options annulées.

Par ailleurs, aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni aucune garantie de cours n'a concerné les titres de l'émetteur au cours des trois dernières années. L'émetteur n'a en outre engagé aucune opération de ce type à l'égard d'autres sociétés pendant la même période.

FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

19 février 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la hausse le seuil de 4 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 4,18 % du capital et 4,17 % des droits de vote.

27 février 2007 : BNP Paribas Asset Management a franchi à la hausse le seuil de 2 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 2,2059 % du capital et 2,1956 % des droits de vote.

9 mars 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 5,05 % du capital et des droits de vote.

30 avril 2007 : Centaurus Capital LP a franchi à la hausse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 1,003 % du capital et des droits de vote.

10 mai 2007 : Centaurus Capital LP a franchi à la hausse le seuil de 2 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 2,13 % du capital et des droits de vote.

25 mai 2007 : Arnhold and S. Bleichroeder Adviser, LLC a franchi à la baisse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote.

14 juin 2007 : FMR Corp. et Fidelity International Limited (FIL) ont franchi à la hausse les seuils de 5 % du capital et des droits de vote en prenant une participation de 5,39 % du capital et des droits de vote.

28 juin 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote.

29 juin 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 4 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 3,4 % du capital et des droits de vote.

2 juillet 2007 : Natixis Asset Management a franchi à la hausse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 1,08 % du capital et des droits de vote.

4 juillet 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 3 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 2,91 % du capital et des droits de vote.

19 juillet 2007 : Amber Master Fund (Cayman) SPC a franchi à la baisse le seuil de 2 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 1,79 % du capital et des droits de vote.

9 août 2007 : Sofina a franchi à la hausse les seuils des 1 et 2 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 2,52 % du capital et des droits de vote.

13 novembre 2007 : Sofina a franchi à la hausse le seuil de 3 % du capital et des droits de vote.

16 novembre 2007 : FMR et Fidelity International Ltd. ont franchi à la baisse le seuil des 5 % du capital et des droits de vote et détiennent une participation de 4,94 %.

30 novembre 2007 : Fidelity International a franchi le seuil de 5 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 5,07 %.

30 janvier 2008 : Natixis Asset Management a franchi à la baisse le seuil de 1 % du capital et des droits de vote et détient une participation de 0,426 %.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL

Détenteurs	31 déc. 2007			31 déc. 2006			31 déc. 2005		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Public, dont	14 280 735			13 965 475			13 841 352		
- institutionnels français	3 598 597	25,2 %	25,2 %	4 790 157	34,3 %	34,3 %	4 786 941	34,6 %	34,6 %
- actionnaires individuels	3 855 835	27 %	27 %	4 022 056	28,8 %	28,8 %	4 371 701	31,6 %	31,6 %
- actionnaires salariés	214 248	1,5 %	1,5 %	200 243	1,4 %	1,4 %	221 461	1,6 %	1,6 %
- institutionnels autres pays	6 569 176	46 %	46 %	4 887 916	35 %	35 %	4 427 067	32 %	32 %
Auto-détention	41 216	0,3 %	0,3 %	65 103	0,5 %	0,5 %	34 182	0,2 %	0,2 %
TOTAL	14 280 735	100 %	100 %	13 965 475	100 %	100 %	13 841 352	100 %	100 %

À la connaissance de la Société, il n'y a pas d'actionnaire autre que Columbia Wanger Asset Management L.P qui détient plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

Les organes de Direction et d'administration possèdent 17 297 actions au nominatif, 10 286 actions via les FCPE Carbone

Lorraine, soit au total 0,19 % du capital ; 41 216 titres sont auto-détenus par la Société au 31 décembre 2007 dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI.

MARCHÉ DES TITRES

Les actions sont admises au Premier Marché de la Bourse de Paris au SRD (Service à Règlement Différé). L'action Carbone Lorraine fait partie de la composition des indices SBF 120, CAC Mid100 et Next 150.

14 280 735 actions sont admises à la cote.

Action Carbone Lorraine	Nombre d'actions échangées En unité	Capitaux échangés En millions d'euros ⁽¹⁾	Cours extrêmes ⁽²⁾	
			Plus haut En euros	Plus bas En euros
2006				
Janvier	1 037 421	41,98	41,30	38,22
Février	917 362	38,32	42,62	39,82
Mars	1 173 798	51,81	44,48	39,10
Avril	963 397	43,82	46,40	41,00
Mai	1 510 525	65,35	51,00	39,56
Juin	937 354	40,26	43,90	36,55
Juillet	760 010	31,26	43,60	37,41
Août	469 573	19,17	41,00	39,10
Septembre	1 075 966	47,06	43,89	43,74
Octobre	787 581	34,33	45,00	41,70
Novembre	929 624	40,35	45,00	41,30
Décembre	1 145 140	48,89	43,90	40,01
2007				
Janvier	1 025 715	45,31	44,84	42,65
Février	1 273 907	54,87	46,00	41,20
Mars	1 125 979	49,29	45,68	41,06
Avril	1 089 672	51,06	48,39	44,50
Mai	1 938 239	100,22	54,37	48,00
Juin	1 491 290	82,36	58,20	52,83
Juillet	1 667 459	94,74	58,46	52,50
Août	2 101 050	111,98	59,38	48,20
Septembre	1 635 094	86,41	55,60	49,80
Octobre	1 542 984	87,96	61,82	53,58
Novembre	2 122 229	110,48	61,80	45,75
Décembre	1 257 204	61,32	52,27	46,38
2008				
Janvier	2 730 598	101,76	48,76	31,50
Février	3 293 607	100,45	35,00	26,78

Source : Euronext.

(1) Sur la base du cours moyen mensuel.

(2) Sur la base des cours extrêmes mensuels en cours de séance.

	Nb. d'actions à la clôture de l'exercice	Revenu par action <i>En euros</i>			Cours de Bourse <i>En euros</i>			Taux de rendement global sur la base du dernier cours
		Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global	+ haut	+ bas	Dernier	
2003	11 197 890	0	0	0	34,49	13,80	29,15	n/a
2004	13 755 577	0,55	n/a	0,55	39,60	27,12	39,03	1,41 %
2005	13 841 352	0,70	n/a	0,70	43,75	31,20	38,60	1,81 %
2006	13 965 475	0,85	n/a	0,85	51,00	36,55	42,65	2,0 %
2007	14 280 735	0,85	n/a	0,85	61,77	41,60	47,20	1,8 %

Les dividendes sont prescrits dans les formes et délais légaux, soit 5 ans à compter de leur date de mise en paiement. Passé ce délai, ils sont versés au Trésor.

Au titre de l'exercice 2007, la 3^e résolution de l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2008 prévoit le versement d'un dividende de 0,85 euro par action, sous réserve de l'approbation de cette Assemblée.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS SOUMIS À L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (LE 13 MAI 2008 SUR PREMIÈRE CONVOCATION OU LE 21 MAI 2008 SUR DEUXIÈME CONVOCATION)

Établie en application des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, entré en vigueur le 13 octobre 2004, la présente note d'information a pour

objet de décrire les objectifs et modalités de renouvellement du programme de rachat d'actions ainsi que ses incidences estimées sur la situation des actionnaires de la Société.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Émetteur : Le Carbone Lorraine

Titres concernés : actions ordinaires Carbone Lorraine, admises aux négociations sur le marché EUROLIST d'EURONEXT Paris, Compartiment B (code ISIN FR0000039620)

Pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé par l'Assemblée générale : 10 %

Prix d'achat unitaire maximum : 100 euros

Objectifs du programme par ordre de priorité :

- ▶ l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI ;
- ▶ l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- ▶ l'attribution des actions correspondantes à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titre de créances) donnant accès au capital de la Société ; ou
- ▶ leur annulation par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce ;
- ▶ l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe.

Durée du programme : 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale mixte du 13 mai 2008 (1^{re} convocation) ou du 21 mai 2008 (2^e convocation) et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

I - BILAN DU PROGRAMME PRÉCÉDENT

À l'exception des rachats effectués dans le cadre du contrat de liquidité, la Société n'a pas fait usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 au titre du précédent programme de rachat d'actions (Visa n° 05-253 du

12 avril 2005) pour effectuer des transactions de régularisation du cours. Au 31 janvier 2008, 50 296 actions sont détenues dans le cadre dudit contrat de liquidité.

La Société n'a pas eu recours à des produits dérivés.

Tableau de déclaration synthétique

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 24 mai 2007 au 31 janvier 2008

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	0,35 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille	Néant
Valeur comptable du portefeuille	Néant
Valeur de marché du portefeuille	Néant

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du dépôt de la note d'information					
	Achats	Ventes/ Transfert	Positions ouvertes à l'achat			Positions ouvertes à la vente		
			Call achetés	Put vendus	Achats à terme	Call vendus	Put achetés	Ventes à terme
Nombre de titres	néant							
Échéance maximale moyenne			néant	néant	néant	néant	néant	néant
Cours moyen de la transaction	néant							
Prix d'exercice moyen			néant	néant	néant	néant	néant	néant
Montants	néant		néant	néant	néant	néant	néant	néant

Depuis le 25 février 2005, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la Société a confié à Exane-BNP-Paribas (Prestataire de Service Indépendant) la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers. Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité en date du 25 février 2005 sont : une somme de 2 200 000 euros et aucun titre.

II - OBJECTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Carbone Lorraine souhaite pouvoir mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions dans le cadre de l'autorisation soumise à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 13 mai 2008 (1^{re} convocation) ou du 21 mai 2008 (2^e convocation).

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de, par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI ;

- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- l'attribution des actions correspondantes à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titre de créances) donnant accès au capital de la Société ; ou
- leur annulation par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce ;
- l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe.

III - CADRE JURIDIQUE

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, ainsi que du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, dite Directive « Abus de marché », entrée en vigueur depuis le 13 octobre 2004. Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale mixte du 13 mai 2008 (1^{re} convocation)

ou du 21 mai 2008 (2^e convocation), statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire (cinquième résolution). La [cinquième] résolution proposée par le Conseil d'administration est rédigée comme suit :

Cinquième résolution – Achat d'actions Carbone Lorraine

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et pris connaissance du descriptif du programme, autorise, dans les conditions prévues par l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'administration à acquérir, en une ou plusieurs fois et par tout moyen, un nombre d'actions de la Société représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social actuel de la Société, soit 1 428 073 actions.

L'Assemblée générale décide que les achats d'actions de la Société pourront être effectués en vue de :

- › l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI ;
- › l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- › l'attribution des actions correspondantes à titre de conversion ou d'échange de valeurs mobilières (y compris de titre de créances) donnant accès au capital de la Société ; ou
- › leur annulation par réduction du capital dans les conditions prévues par le Code de commerce ;
- › l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange, ou en paiement dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe.

Le prix maximum d'achat est fixé à 100 euros par action. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 142 807 300 euros.

Les achats, attributions ou cessions de ces actions pourront être effectués et payés par tout moyen et notamment dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu par la Société avec un prestataire de service d'investissement.

L'autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008 ; ce délai ne saurait, en tout état de cause, être supérieur à 18 mois. Elle annule et remplace l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation au Président, pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

IV – MODALITÉS

1) Part maximale du capital à acquérir et montant maximal payable par Carbone Lorraine

Carbone Lorraine aura la faculté d'acquérir au maximum 10 % du capital existant à la date de l'Assemblée, soit à ce jour 1 428 073 actions. La société se réserve la possibilité d'utiliser l'intégralité du programme autorisé. En conséquence, le montant maximal que Carbone Lorraine est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum fixé par l'Assemblée, soit 100 euros par action, s'élèverait à 142 807 300 euros.

Le montant des réserves libres de la Société qui figure au passif des derniers comptes annuels arrêtés et certifiés au 31 décembre 2007 s'élevait à 161 592 000 euros ; conformément à la loi, le montant du programme ne pourra être supérieur à ce chiffre jusqu'à l'arrêt des comptes de l'exercice 2008.

Carbone Lorraine s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % de son capital.

2) Modalités des rachats

Ces rachats, cessions ou transferts des actions pourront être effectués à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, et par tout moyen, par des interventions sur le marché, par l'utilisation de mécanismes optionnels ou par le biais d'achats de blocs, étant précisé que l'Assemblée ne prévoit pas de limitation particulière pour les acquisitions de blocs.

La Société veillera à ne pas accroître la volatilité de son titre lors de l'utilisation de mécanismes optionnels.

3) Durée du calendrier du programme

Ces rachats d'actions ne pourront être réalisés qu'après approbation de la [cinquième] résolution présentée à l'Assemblée générale mixte du 13 mai 2008 (1^{re} convocation) ou du 21 mai 2008 (2^e convocation) et ce, jusqu'à la date de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008 ; ce délai ne saurait, en tout état de cause, être supérieur à 18 mois.

4) Financement du programme de rachat

Les rachats seront financés sur les liquidités de la Société ou par voie d'endettement. La Société adaptera ses lignes de crédit pour faire face à ces rachats d'actions.

À titre indicatif, les flux nets provenant des activités opérationnelles avant investissements au 31 décembre 2007 sont de 61,3 millions d'euros. Les capitaux propres part du Groupe sont de 307 millions d'euros, l'endettement financier net est de 191,8 millions d'euros.

V - ÉLÉMENTS PERMETTANT D'APPRÉCIER L'INCIDENCE DU PROGRAMME DE RACHAT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE CARBONE LORRAINE

Les calculs de l'incidence du programme sur les comptes ont été effectués dans l'hypothèse d'un rachat de 10 % du capital, sur la base du capital de la société Carbone Lorraine au 31 décembre 2007.

Les autres hypothèses retenues sont les suivantes :

- › charges financières estimées au taux brut annuel de 4,3 % ;
- › prix unitaire de rachat égal à 33,96 euros, moyenne des cours de clôture des séances de Bourse du 14 janvier au 11 février 2008 ;
- › taux d'imposition théorique : 33 %.

Sur ces bases, l'incidence du programme de rachat, en année pleine, sur les comptes consolidés serait la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Comptes consolidés au 31/12/07	Impact du rachat de 10 % du capital	Pro forma après rachat de 10 % du capital	Effet du rachat En %
Capitaux propres, part du Groupe	307	(49,9)	257	(16,3 %)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	303	(49,9)	253	(16,5 %)
Endettement financier net	192	48,5	240	25,3 %
Nombre total d'actions en circulation au 31/12	14 280 735	1 428 073	12 852 662	(10,0 %)
Résultat net, part du Groupe	16,3	(1,4)	14,9	(8,6 %)
Résultat net par action	1,14	(0,98)	1,16	1,6 %

VI - RÉGIMES FISCAUX DES RACHATS

1) Pour Carbone Lorraine

Le rachat par Carbone Lorraine de ses propres actions dans le cadre du présent programme de rachat sans annulation des titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans les cas où les actions seraient cédées ou transférées à un prix différent de celui de leur rachat. Le résultat imposable serait alors affecté à hauteur de la plus-value ou de la moins-value réalisée.

2) Pour les actionnaires cédants

Le régime fiscal des plus-values s'applique au présent programme de rachat (article 112-6 du Code général des impôts). Les gains réalisés par les personnes morales passibles de l'impôt sur les Sociétés seraient soumis au régime des plus-values professionnelles prévu par l'article 39 *duodecies* du Code général des impôts. Les gains réalisés par des personnes physiques seraient soumis au régime des gains de

cession de valeurs mobilières ou de droits sociaux prévu par l'article 150-0-A du Code général des impôts. Selon ce régime, les plus-values ne sont imposables que si le montant global annuel des cessions réalisées par l'actionnaire dont les titres sont rachetés excède 20 000 euros pour 2007 et 25 000 euros à compter du 1^{er} janvier 2008. Le taux d'imposition est de 16 % (27 % avec les prélèvements sociaux) en 2007 et de 18 % (29 % avec les prélèvements sociaux à compter du 1^{er} janvier 2008). Les gains réalisés par les personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France ou dont le siège social est situé hors de France (sans avoir d'établissement stable ou de base fixe en France à l'actif duquel sont inscrites les actions) et qui n'ont à aucun moment détenu, directement ou indirectement, seules ou avec des membres de leur famille, une participation représentant plus de 25 % des droits dans les bénéficiaires sociaux de la Société à un moment quelconque au cours des cinq dernières années qui précèdent la cession, ne sont pas soumis à l'impôt en France (article 244 bis C du Code général des impôts).

VII - INTERVENTION DE LA PERSONNE CONTRÔLANT SEULE OU DE CONCERT L'ÉMETTEUR

Aucune personne ou entité juridique ne contrôle seule ou de concert Carbone Lorraine.

VIII - RÉPARTITION DU CAPITAL DE CARBONE LORRAINE AU 31 DÉCEMBRE 2007

Le capital de Carbone Lorraine est divisé en 14 280 735 actions de 2 euros de nominal dont la répartition au 31 décembre 2007, sur la base des informations reçues par Carbone Lorraine à cette date, est la suivante :

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2007

Détenteurs	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Public dont :	14 280 735	100	100
- actionnaires salariés	214 248	1,5 %	1,5 %
- actionnaires individuels	3 855 835	27 %	27 %
- institutionnels français	3 598 597	25,2 %	25,2 %
- institutionnels autres pays	6 569 176	46 %	46 %
Auto-détention (contrat de liquidité)	41 216	0,3 %	0,3 %
TOTAL	14 280 735	100	100

À la connaissance de la Société, il n'y a pas d'actionnaire autre que Columbia Wanger Asset Management L. P qui détienne plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaire.

Du fait des options de souscription attribuées dans le cadre des plans 1995 à 2007 restant à lever au 31 décembre 2007, 388 117 actions nouvelles peuvent être potentiellement créées. Les informations relatives aux plans d'options de souscription d'actions de Carbone Lorraine sont reprises aux pages 125 à 127 du présent document de référence.

IX - PERSONNES ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTE D'INFORMATION

À notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de Carbone Lorraine.

Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 18 MARS 2008

Noms	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Nombre d'actions ou de BSAAR détenus dans le Capital de Carbone Lorraine*	Autres mandats
Claude COCOZZA né le 1er juin 1947 Président-Directeur Général	08/06/93	24/05/07	Assemblée générale 2013	8 306 ⁽¹⁾ 16 500 ⁽²⁾	Administrateur et Président de : Carbone Lorraine NORTH AMERICA, UGIMAG SA Président du Directoire de la : Compagnie Financière Thivent (CFT) Administrateur de : SOFACEL
Hervé COUFFIN né le 26 octobre 1951 Administrateur, Président du Comité d'audit et des comptes Membre du Comité des nominations et rémunérations	22/05/95	24/05/07	Assemblée générale 2013	150 ⁽¹⁾ 13 000 ⁽²⁾	Président-Directeur Général de : CALLISTO Associé Gérant de : HC Conseil Administrateur de : ANTARGAZ, IPSEN, NEUF CEGETEL Compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles (société tunisienne) Ancien Administrateur de : GERFLOR, CEVA, COPAREX
Jean-Paul JACAMON né le 5 août 1947 Administrateur, Président du Comité des nominations et des rémunérations Membre du Comité stratégique	22/01/03	24/05/07	Assemblée générale 2013	148 ⁽¹⁾ 8 000 ⁽²⁾	Administrateur de : TOCKHEIM Président du Conseil de Surveillance de : CAMERON FRANCE Ancien administrateur de : ALCAN, AMEC
Jean-Claude KARPELES né le 15 juin 1940 Administrateur, Membre du Comité d'audit et des comptes	06/04/99	12/05/05	Assemblée générale 2011	1 346 ⁽¹⁾ 5 000 ⁽²⁾	Délégué Général de : GIMELEC Gérant de : ELEC Promotion SARL, GIMELEC Promotion SARL Administrateur de : CPI Media, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île de France Président du Conseil de Surveillance de : la SA du Château de Campuget Président de : ELEN (Électricité Environnement) Membre de : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Hauts de Seine
Agnès LEMARCHAND née le 29 décembre 1954 Administrateur Membre du Comité stratégique Membre du Comité des nominations et des rémunérations	24/05/07		Assemblée générale 2013	120 ⁽¹⁾ 4 000 ⁽²⁾	Président et Administrateur de : STEELEY DOLOMITE Ltd.

Noms	Date de première nomination	Date de dernier renouvellement	Date de fin de mandat	Nombre d'actions ou de BSAAR détenus dans le Capital de Carbone Lorraine*	Autres mandats
Henri-Dominique PETIT né le 3 juillet 1948 Administrateur Membre du Comité des nominations et des rémunérations	24/05/07		Assemblée générale 2013	120 ⁽¹⁾ 2 000 ⁽²⁾	Président-Directeur Général de : SPERIAN PROTECTION (ex-Bacou Dalloz) Administrateur de : Sperian Protective Apparel Ltd. (Canada), Sperian Protection USA Inc. (USA), Respiratory Protection de Sperian S. de RL de CV (USA), Bacou-Dalloz Safety Inc. (USA), Sperian Eye & Face Protection Inc. (USA), Sperian Protection Instrumentation LLC (USA), Glendale Protective Technologies Inc. (USA), Sperian Protection Investment Inc. (USA), SP USA Finance Inc. (USA), Sperian Fall Protection Inc. (USA), Sperian Protective Apparel USA LLC (USA), BMP I Inc. (USA), Sperian Fall Arrest Systems Inc. (USA), Sperian Protective Gloves USA LLC (USA), Sperian Metal Mesh Protection USA Inc., Sperian Protection Americas Inc. (USA) Sperian Hearing Protection LLC (USA), Sperian Protection Optical Inc. (USA), Chesapeake Corp. (USA)
Walter PIZZAFERRI né le 20 août 1957 Administrateur, Président du Comité stratégique	06/04/99	12/05/05	Assemblée générale 2011	240 ⁽¹⁾	Président-Directeur Général de : AKEANCE INDUSTRIES Gérant de : TERCARA, Les Verrières de Montagnac, L'Observatoire de l'Innovation dans l'Énergie
Philippe ROLLIER né le 19 février 1943 Administrateur Membre du Comité d'audit et des comptes	24/05/07		Assemblée générale 2013	120 ⁽¹⁾ 5 000 ⁽²⁾	Administrateur de : MORIA SA, SPERIAN PROTECTION (ex-Bacou Dalloz), SONOCO (USA), MONIER Gérant de : Cybèle

* Conformément à l'article 17 des statuts, chaque administrateur doit, pendant la durée de son mandat, détenir au minimum 120 actions de la Société. Ces actions doivent être inscrites au nominatif.

(1) Nombre d'actions détenues

(2) Nombre de BSAAR détenus

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES ADMINISTRATEURS

CLAUDE COCOZZA

Diplômé de l'École Polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussée, Claude Cocozza a débuté sa carrière au sein du ministère de l'Équipement puis du Port Autonome de Paris, dont il assurera la Direction de l'exploitation entre 1978 et 1981. À cette date, il rejoint le groupe Pechiney où il exerce différentes responsabilités, notamment comme membre du Comité directeur du département Aluminium. Après avoir développé les activités de spécialités d'Aluminium Pechiney, il prend la Direction du département Zirconium et Titane de Pechiney et devient en janvier 1990 Président-Directeur Général de Cezus, une filiale de l'industriel. En avril 1993, il rejoint le groupe Carbone Lorraine en tant que Directeur Général, puis en est nommé Président-Directeur Général en mars 1997.

HERVÉ COUFFIN

Diplômé de l'École Polytechnique, Ingénieur au Corps des Mines, Hervé Couffin a commencé sa carrière au Ministère de l'Industrie. Il a rejoint le groupe Paribas en 1983 en tant que Directeur aux Affaires Industrielles. Il est devenu Membre du Comité exécutif de Paribas Affaires Industrielles en 1993, puis « senior partner » et Membre du Comité exécutif de PAI Partners jusqu'en 2004. En 2005, il fonde la société Callisto, société de conseil financier aux équipes dirigeantes dans les opérations de LBO dont il est Président-Directeur Général.

JEAN-PAUL JACAMON

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des Mines, Jean-Paul Jacamon, après un début de carrière au ministère de l'Industrie et à la Datar, rejoint Schneider Electric en 1981. Il devient Président-Directeur Général de Spie-Trindel et de Spie Enertrans, puis Administrateur-Directeur Général de Spie Batignolles en 1993. En 1995, il est nommé Directeur général de

la Division Europe, puis, en 1996, Directeur Général et, en 1999, Vice-Président-Directeur Général de Schneider Electric, poste qu'il a occupé jusqu'en 2002. Il est depuis administrateur de sociétés, et Senior Adviser de Cognetas, un fonds de Private Equity.

JEAN-CLAUDE KARPELES

Ingénieur diplômé de l'École Supérieure d'ingénieur en Électricité et Électronique, titulaire d'un M.B.A de l'EDHEC et diplômé d'Études Supérieures de Sciences Économique, Jean-Claude Karpeles a commencé sa carrière en tant qu'Administrateur auprès de la Commission des Communautés Européenne en 1963. Il est ensuite chargé des affaires internationales de la profession des industries électriques et électroniques et, à ce titre, crée et gère plusieurs groupements d'exportation. Il est nommé Délégué Général du GIMELEC en 1981 et Délégué Général de la Fédération des Industries électriques et électroniques en 1991, fonction qu'il occupera jusqu'en 2007. Parallèlement, il est nommé en 1986 par le Ministre de l'Économie et des Finances Président de l'ACTIM puis du CFME ACTIM et d'UBIFRANCE, organismes de promotion du commerce extérieur de la France jusqu'en 2004. Il est par ailleurs Président d'ELEN (électricité environnement) et administrateur du groupe de presse CPI media et gérant et Directeur Général d'Elec Promotion.

AGNÈS LEMARCHAND

Après une formation scientifique poussée d'ingénieur à l'ENS de Chimie de Paris puis au MIT de Boston, Agnès Lemarchand a obtenu un MBA à l'INSEAD. Elle a commencé sa carrière dans l'industrie chez Rhône-Poulenc. Elle a été Président-Directeur Général de Prodical (alors filiale de Ciments Français), avant de rejoindre le Groupe Lafarge comme Directeur de la stratégie de Lafarge-Matériaux de Spécialités, puis de devenir Président-Directeur Général de Lafarge-Chaux. Après avoir assuré pour Lafarge la cession des activités Chaux, elle a acquis en MBO auprès de ce groupe Steetley Dolomite Ltd (UK) dont elle est depuis Executive Chairman.

HENRI-DOMINIQUE PETIT

Actuellement Président-Directeur Général de Sperian Protection (ex-Bacou-Daloz), société cotée à la Bourse de Paris, Henri-Dominique Petit a accompli toute sa carrière dans l'industrie. Après une formation scientifique de haut niveau (École Supérieure de Physique et de Chimie de Paris, puis un DEA de Physique Nucléaire et un doctorat en Électronique Corpusculaire à l'université d'Orsay) et trois ans dans la recherche, Henri-Dominique Petit a rejoint la société Kodak à Paris, groupe dans lequel il a effectué l'essentiel de sa carrière. Il y a occupé des fonctions très variées en France (Achats, Production, Marketing puis Commercial) et dans le monde (Directeur de division à Londres puis Président de la division Cinéma et Télévision, à Los Angeles, Président Europe d'Eastman Kodak, basé à Londres, COO de la division Consumer Imaging, basé aux USA et enfin Président Eastman Kodak Asie-Pacifique, basé à Shanghai). Il a pris la tête de Bacou-Daloz en 2004 et consolidé la fusion et le développement international de ce groupe.

WALTER PIZZAFERRI

Walter Pizzaferrri est le fondateur et le gérant de Tercara, société de prise de participation dans des structures de conseil et des PME innovantes. Il est également fondateur et président de Akeance Industries, cabinet de conseil de Direction spécialisé dans les stratégies de croissance et d'innovation auprès des secteurs automobile-transport-énergie. Après plus de vingt-cinq années de conseil en stratégie et organisation pour le compte de grands cabinets (Orga consultants, KMPG Peat Marwick, Bain&Co) ou en tant que fondateur et Directeur Général des structures européennes de cabinets anglo-saxons (PRTM, JSA), Walter Pizzaferrri a été pendant sept ans associé chez Stratorg, en charge du secteur automobile et du développement international. Maître de conférence à HEC Entrepreneurs, il a également créé et dirige l'Observatoire de l'Innovation Automobile, ainsi que l'Observatoire de l'Innovation dans l'Énergie avec le soutien des dirigeants de ces deux filières.

PHILIPPE ROLLIER

Diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon et de Sciences-Po Paris, Philippe Rollier a effectué toute sa carrière dans le Groupe Lafarge dont 15 ans à l'étranger.

De 1980 à 1995, il a dirigé deux filiales de diversification de Lafarge : Allia (Céramique sanitaire) et Orsan (Biotechnologies). Il devient ensuite Directeur Délégué du Groupe en Europe Centrale et de l'Est. Il est nommé Directeur Général adjoint du Groupe Lafarge en 1999. Et de 2001 à 2006 il est Président et CEO de Lafarge North-America basé à Washington.

Il est administrateur de Sonoco Products (USA), Sperian Protection, Moria SA, Monier SA, et du Comité de la Charte. Il est membre du conseil de surveillance de la Financière Gregoire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jusqu'au 24 mai 2007 ⁽¹⁾	Depuis le 24 mai 2007 ⁽¹⁾
Claude Cocozza ⁽²⁾	Claude Cocozza ⁽²⁾
Jean-Pierre Capron ⁽³⁾	Hervé Couffin ⁽³⁾
Robert Chauprade ⁽³⁾	Jean-Paul Jacamon ⁽³⁾
Hervé Couffin ⁽³⁾	Jean-Claude Karpeles ⁽³⁾
Jean-Paul Jacamon ⁽³⁾	Agnès Lemarchand ⁽³⁾
Jean-Claude Karpeles ⁽³⁾	Henri-Dominique Petit ⁽³⁾
Walter Pizzaferrri ⁽³⁾	Walter Pizzaferrri ⁽³⁾
Ervin Rosenberg ⁽³⁾	Philippe Rollier ⁽³⁾

⁽¹⁾ Assemblée générale 2007

⁽²⁾ Président-Directeur Général

⁽³⁾ Administrateur indépendant

Un administrateur est dit indépendant lorsqu'il est dénué de tout lien d'intérêt direct ou indirect avec Carbone Lorraine, tel que salarié, Président, Directeur Général, actionnaire important, lié de quelque manière que ce soit à un tel actionnaire, lié à un partenaire significatif et habituel, commercial ou financier de Carbone Lorraine.

Le Conseil d'administration est composé de huit membres dont sept sont des administrateurs indépendants. Le Conseil d'administration s'est réuni dix fois en 2007. Le taux de participation aux réunions du Conseil a été de 89 %.

Lors de chaque séance, le Conseil a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe. Il a notamment approuvé les comptes semestriels et annuels après audit des Commissaires aux comptes.

Le Conseil a procédé à la revue de la stratégie proposée par chaque division. Il a examiné les travaux d'un consultant en stratégie sur les possibilités de développement du Groupe vers des marchés adjacents à ses marchés actuels.

Le Conseil a été tenu informé de la mise en œuvre des principaux projets de croissance interne qu'il avait précédemment autorisés. Il a approuvé les garanties nécessaires à leur financement.

Le Conseil a approuvé le projet de restructuration des activités balais pour moteurs électriques en Europe. Ce projet a pour objet de concentrer sur Amiens l'activité balais pour moteurs industriels et de transférer sur Francfort (Allemagne) et Chennai (Inde) l'activité balais pour moteurs automobiles et électroménager. Ce transfert serait réalisé sur une période d'environ 4 ans pour en limiter fortement l'impact social et les coûts.

Le Conseil a donné son accord sur les conditions d'acquisition de l'activité fusibles moyenne tension de General Electric.

Le Conseil a également donné son accord pour engager un processus de cession de l'activité freins frittés ferroviaires et motos par appel d'offres. Il a retenu l'offre de Faiveley qui lui a paru la plus conforme aux intérêts du Groupe et de l'activité cédée.

Sur proposition du Comité des rémunérations, et conformément à l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée générale du 24 mai 2007, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer à 30 cadres dirigeants du Groupe des options permettant de souscrire 165 000 actions à un prix de 57,24 euros par action, sous condition d'atteinte d'un objectif de résultat net par action.

Sur proposition du Comité des nominations et rémunérations, le Conseil a décidé d'offrir au personnel des sociétés européennes et nord américaines du Groupe la possibilité d'acquérir 69 800 actions au prix de 45,80 euros, conformément à l'autorisation d'augmentation de capital réservée qui lui a été donnée par l'Assemblée générale du 24 mai 2007.

Le Conseil a décidé, en application de la délégation reçue de l'Assemblée générale du 24 mai 2007, de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription ou d'acquisition d'actions remboursables de 40 millions d'euros. Cet emprunt a permis à la Société de disposer de nouvelles ressources financières pour ses besoins généraux de financement à des conditions extrêmement compétitives et d'associer à ses performances les managers et les mandataires sociaux qui le souhaitent par le moyen de la vente des bons à prix de marché fixé par un évaluateur indépendant.

Le Conseil a ratifié les propositions du Comité des nominations et rémunérations concernant les rémunérations des membres du Comité directeur et la modification de la retraite supplémentaire dont ils bénéficient, visant à rapprocher ces éléments du marché.

Le Conseil a modifié certaines clauses de son règlement intérieur pour le mettre en conformité avec l'évolution des recommandations de gouvernance.

Le Conseil a retenu la proposition du Comité des nominations et rémunérations de procéder à une évaluation du mode de fonctionnement du Conseil selon la même démarche que celle utilisée les années précédentes. Celle-ci consiste à réaliser des entretiens individuels de chacun des administrateurs avec un administrateur indépendant désigné par le Conseil. La synthèse réalisée permet d'évaluer le fonctionnement actuel et de déterminer des voies de progrès. Cette démarche a été renouvelée début 2008.

Le Conseil d'administration a coopté trois nouveaux administrateurs qui lui étaient présentés par le Comité des nominations et des rémunérations en remplacement de trois administrateurs qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas voir renouveler leur mandat après l'Assemblée générale de 2007.

Enfin, le Conseil d'administration a évalué la performance de la Direction générale.

LES COMITÉS CONSTITUÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ D'AUDIT ET DES COMPTES

Composition du Comité d'audit et des comptes

Jusqu'au 24 mai 2007 ⁽¹⁾	Depuis le 25 mai 2007 ⁽²⁾
Jean-Pierre Capron ⁽³⁾	Hervé Couffin ⁽³⁾
Hervé Couffin	Jean-Claude Karpeles
Jean-Claude Karpeles	Philippe Rollier

⁽¹⁾ Assemblée générale

⁽²⁾ Conseil d'administration

⁽³⁾ Président

Le Comité d'audit et des comptes est composé de trois administrateurs indépendants. Il s'est réuni cinq fois en 2007. Le taux de participation aux réunions du Comité d'audit et des comptes a été de 100 %.

Le Comité a étudié en détail les états financiers consolidés du Groupe et a donné son accord à la publication des rapports semestriel et annuel après avoir fait réaliser les ajustements qu'il estimait nécessaires. Dans cette optique, il a rencontré à plusieurs reprises les Commissaires aux comptes avec ou sans la présence du management.

Le Comité a approuvé le programme d'audit de l'année 2007. Celui-ci incluait des missions d'audit sur quinze sites industriels dont un audit de contrôle de la mise en œuvre de plans d'actions définis lors d'une mission antérieure. Trois missions transversales portant sur l'ensemble du Groupe ont également été menées. La première a porté sur l'application du programme de conformité au droit de la concurrence, les deux autres ont examiné les conditions de rupture des contrats et recensé les retraites additives des dirigeants des sociétés du Groupe.

Le Comité a étudié les caractéristiques des offres reçues dans le cadre de la procédure de cession de l'activité « freins frittés ferroviaires et motos ». Il a recommandé au Conseil d'administration de donner un avis favorable à celle présentée par la société Faiveley.

Le Comité a également émis un avis favorable sur les modalités de l'émission d'OBSAAR avant que celle-ci soit présentée au Conseil.

Enfin, le Comité a examiné les travaux de la Direction des risques, notamment les travaux mis en œuvre pour se préparer aux nouvelles réglementations environnementales prévues au sein de l'Union Européenne.

Le Comité a par ailleurs décidé que le Groupe établirait au premier semestre 2008 sa troisième cartographie des risques.

COMITÉ STRATÉGIQUE

Composition du Comité stratégique

Jusqu'au 24 mai 2007 ⁽¹⁾	Depuis le 25 mai 2007 ⁽²⁾
Walter Pizzaferrri ⁽³⁾	Walter Pizzaferrri ⁽³⁾
Robert Chauprade	Claude Cocozza
Claude Cocozza	Jean-Paul Jacamon
Jean-Paul Jacamon	Jean-Claude Karpeles Agnès Lemarchand

⁽¹⁾ Assemblée générale
⁽²⁾ Conseil d'administration
⁽³⁾ Président

Le Comité stratégique est composé de cinq membres dont quatre indépendants. Il s'est réuni trois fois en 2007. Le taux de participation a été de 100 %.

Le Comité a examiné le portefeuille d'activités stratégiques du Groupe et a participé à la réflexion de l'équipe de Direction sur les orientations envisageables. Il a en particulier examiné diverses options possibles concernant l'activité de freinage et a proposé au Conseil de retenir l'option de cession envisagée par la Direction. Il a également examiné en détail l'entrée éventuelle du Groupe sur un segment adjacent nouveau, cette réflexion ayant été initiée par la Direction du fait d'une opportunité d'acquisition importante. Cette opportunité n'ayant pu être concrétisée en cours d'année, ce segment adjacent a été abandonné faute de pouvoir y acquérir rapidement une position de leadership. Les travaux initiés en 2006 se poursuivent sur d'autres segments. Le Comité a également examiné en détail les stratégies des divisions comme chaque année. Il a pris ainsi connaissance des opportunités offertes au Groupe par les développements dans les énergies durables et l'efficacité énergétique.

Le Comité a enfin examiné plusieurs projets d'acquisitions dont l'un a été concrétisé en fin d'année 2007, alors que d'autres sont encore en discussion.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS

Composition du Comité des nominations et rémunérations

Jusqu'au 24 mai 2007 ⁽¹⁾	Depuis le 25 mai 2007 ⁽²⁾
Robert Chauprade ⁽³⁾	Jean-Paul Jacamon ⁽³⁾
Claude Cocozza	Hervé Couffin
Hervé Couffin	Agnès Lemarchand
Jean-Paul Jacamon	Henri-Dominique Petit

⁽¹⁾ Assemblée générale
⁽²⁾ Conseil d'administration
⁽³⁾ Président

Le Comité des nominations et rémunérations est composé de quatre membres, tous administrateurs indépendants. Claude Cocozza n'est plus membre du Comité des nominations et des rémunérations depuis 2007, il assiste aux réunions pour les parties qui ne le concernent pas, sans voix délibérative.

Le Comité s'est réuni six fois au cours de l'année 2007. Le taux de participation aux réunions du Comité des nominations et des rémunérations a été de 95 %.

Le Comité avait réalisé un travail considérable en 2006 pour préparer la succession de trois administrateurs, comme indiqué dans le rapport annuel 2006. Il a finalisé ses travaux début 2007 en retenant les noms de trois candidats, qu'il a proposés en Conseil de soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le Comité s'est penché à plusieurs reprises sur les incitations financières à moyen et long terme à donner aux managers du Groupe et a formulé des recommandations au Conseil. Celles-ci se sont traduites par des politiques différenciées concernant l'attribution de stock-options (réservées aux dirigeants compte tenu de risques plus élevés, et en vue de limiter la dilution des actionnaires) et celle d'actions gratuites (destinées principalement à fidéliser les managers bénéficiaires ainsi qu'à récompenser les managers ayant obtenu de très bons résultats) ; les listes de bénéficiaires sont exclusives l'une de l'autre. Il a émis des recommandations en Conseil d'administration sur les résolutions correspondantes à soumettre à l'Assemblée générale. Le Conseil ayant souhaité alterner les distributions de stock-options et d'actions gratuites pour en limiter le coût comptable, le Comité des nominations et des rémunérations a proposé au Conseil, pour 2007, une liste de bénéficiaires de stock-options, conformément aux principes indiqués ci-dessus.

À l'issue des discussions sur les incitations financières à moyen et long terme, le Comité des nominations et des rémunérations a demandé à la Direction générale de lui soumettre une mise à jour de l'ensemble de la politique de rémunération du Groupe, ce qui a été fait à l'automne 2007. Cet examen a permis au Comité des nominations et des rémunérations de constater que l'ensemble des outils financiers de motivation sont correctement employés par le Groupe, et sont au niveau du marché : la politique du Groupe est en particulier d'avoir des rémunérations fixes légèrement inférieures au marché et des rémunérations variables qui peuvent être supérieures au

marché selon les résultats obtenus, de façon à avoir au total un ensemble attractif.

Dans le cadre de sa réflexion sur la motivation des dirigeants, le Comité des nominations et des rémunérations a également fait le point, avec un consultant spécialisé, sur les retraites sur-complémentaires dont bénéficient les membres du Comité directeur. Un écart trop important avec les pratiques des autres entreprises deviendrait en effet un élément de démotivation. Il a constaté que les pratiques de Carbone Lorraine étaient assez sensiblement au-dessous du marché : un complément de 15 % de la moyenne des rémunérations des trois dernières années, contre 20 à 25 % pour le marché. Le Comité a proposé au Conseil, qui l'a approuvé, de s'aligner sur la fourchette basse et de différencier les compléments selon l'ancienneté dans le Groupe (10 % après dix ans, 15 % après 15 ans, 20 % au-delà de 20 ans). Cette modification intervenue au premier trimestre 2007 a déjà été mentionnée, par souci de transparence, lors de l'Assemblée générale de mai 2007.

Dans le cadre des incitations financières à moyen et long terme, le Comité des nominations et des rémunérations a également examiné et soumis au Conseil les conditions de réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés. Cette opération a été effectuée à l'automne 2007.

Parmi les travaux importants de l'année, le Comité des nominations et des rémunérations a travaillé sur les processus de succession à mettre en place pour assurer la relève des membres du Comité directeur, Président compris. Il a examiné les diverses candidatures internes possibles. Des évaluations ont été réalisées par des cabinets externes afin d'identifier les points sur lesquels les candidats potentiels doivent progresser et des plans de formation et de développement ont été établis. Le Comité a également approuvé la proposition du Président relative à la stratégie de croissance rentable. Il a enfin constaté que le Groupe a des ressources internes de qualité qui doivent lui permettre de conduire avec succès sa stratégie de croissance rentable.

Dans le cadre de ses travaux annuels, le Comité des nominations et des rémunérations a également traité les points suivants :

- › Indépendance des administrateurs. Le Comité a estimé que les administrateurs, à l'exception du Président, sont indépendants au sens du rapport Bouton ;
- › Arrêté des bonus 2006. Il a été effectué au vu des résultats comptables et des réalisations personnelles 2006 ;
- › Fixation des objectifs personnels et des bonus 2007. Le Comité des nominations et des rémunérations a examiné et approuvé les propositions du Président, et dans le cas de ce dernier, fixé ses objectifs pour 2007 ;
- › Examen du positionnement des rémunérations du Comité directeur vis-à-vis du marché. Le Comité a proposé au Conseil des augmentations de salaires pour certains membres du Comité directeur en fonction de ce positionnement ;
- › Établissement du programme 2008 des travaux du Comité.

COMITÉ DIRECTEUR

Composition du Comité directeur

Claude Cocozza

Président-Directeur Général

Ernest Totino

Directeur Général Adjoint

Bernard Leduc

Directeur des Ressources Humaines, Directeur Qualité et Progrès Continu

Marc Renart

Directeur de l'activité Protection Électrique

Jean-Claude Suquet

Directeur Administratif et Financier

Luc Themelin

Directeur des activités Hautes Températures et Freins

Le Comité directeur est composé de six dirigeants qui ont pour mission d'animer et de superviser le fonctionnement du Groupe. Le Comité directeur s'est réuni chaque mois. Il a analysé les résultats et la génération de liquidités mensuelle de chacune des activités et étudié les actions mises en œuvre pour en corriger les écarts. Le management de chaque division a présenté au moins une fois dans l'année une analyse approfondie de sa situation et de ses actions de progrès.

Le Comité directeur a également contrôlé la progression des projets de croissance en cours de mise en œuvre. Il a en outre procédé aux travaux suivants :

- › examen et adoption du budget des activités du Groupe ;
- › détermination du programme d'investissements et autorisation d'engagement de chaque investissement important ;
- › étude des orientations stratégiques des différentes Divisions. Le Comité directeur a également analysé les propositions de consultants en stratégie sur les cibles potentielles d'acquisition en vue d'accélérer la croissance interne ;
- › étude des différents projets d'acquisition et de cession de sociétés ou d'activités ;
- › examen des grands axes de Recherche et Développement avec les responsables Marketing et Recherche et Développement des activités ;
- › mise à jour des plans de succession des dirigeants des activités et principales filiales : définition des évolutions de carrière souhaitables pour les principaux cadres du Groupe et des développements de compétences à réaliser au préalable ;
- › déploiement de la politique de sécurité du Groupe. Le Comité directeur s'est notamment déplacé sur un site industriel pour travailler ce sujet avec la Direction locale ;
- › analyse du fonctionnement du Comité directeur et mise en œuvre d'actions de progrès.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES EN NATURE

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX : APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-102 DU CODE DE COMMERCE

Le montant global des rémunérations totales et avantages de toute nature versés, durant l'exercice 2007, aux mandataires sociaux de la société Le Carbone Lorraine, à savoir les onze administrateurs, dont le Président-Directeur Général, s'élève à 883 251 euros et se décompose en :

- » rémunération des administrateurs (hors Président-Directeur Général) : 150 000 euros de jetons de présence, répartis entre les administrateurs au prorata de leur participation au Conseil d'administration et aux différents Comités placés sous la responsabilité du Conseil. Ces jetons de présence seront payés en 2008. Ils sont répartis entre dix administrateurs comme suit :

En euros	2007	2006
Jean-Pierre Capron	9 717	23 643
Robert Chauprade	14 385	26 879
Hervé Couffin	29 954	27 157
Jean-Paul Jacamon	21 662	22 678
Jean-Claude Karpeles	21 128	18 587
Agnès Lemarchand	9 295	
Henri-Dominique Petit	7 482	
Erwin Rosenberg	5 814	10 840
Walter Pizzaferrri	18 479	20 215
Philippe Rollier	12 084	
TOTAL	150 000	150 000

- » rémunération du Président-Directeur Général :

Montant brut en euros	2007	2006
Salaire de base	380 000	380 000
Bonus lié aux performances réalisées durant l'année	276 070	342 000
Bonus en % du salaire de base	72,5	90
Avantages en nature	11 560	11 251
Jetons de présence	0	0
TOTAL	667 630	733 251

Nota 1 : le bonus, variant entre 0 et 100 % du salaire de base, est versé l'année N + 1.

Nota 2 : les avantages en nature comprennent les cotisations au titre de la garantie sociale des chefs d'entreprise ainsi que la mise à disposition d'une voiture de fonction.

Les montants indiqués ci-dessus englobent les rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la part des sociétés contrôlées par Carbone Lorraine au sens de l'article L. 233-16.

En 2007, 25 000 options de souscription d'actions ont été attribuées au Président-Directeur Général.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION (COMITÉ DIRECTEUR) NON MANDATAIRES SOCIAUX

Montants bruts en euros	2007	2006
Salaires de base	897 000	868 000
Bonus liés aux performances réalisées durant l'année	554 419	621 559
Avantages en nature	21 663	20 622
TOTAL	1 473 082	1 489 559

Nota 1 : le bonus, variant entre 0 et 80 ou 90 % du salaire de base, est versé l'année N + 1.

Nota 2 : les avantages en nature correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction.

La rémunération de base est proposée au Conseil par le Comité des nominations et rémunérations, après avis de consultants spécialisés sur les pratiques du marché.

Le système des bonus pour le Comité directeur, y compris le Président-Directeur Général, repose sur les réalisations obtenues par rapport :

- » aux objectifs de Résultat Économique (ou EVA) (résultat opérationnel après impôts diminué du coût des capitaux employés) du Groupe ;
- » aux objectifs de ROCE du Groupe fixés par rapport à la moyenne d'un panel de 25 entreprises industrielles ;
- » à certains objectifs individuels.

Les membres du Comité directeur, y compris le Président-Directeur Général, bénéficient d'un régime de retraite sur-complémentaire. Lors du Conseil d'administration du 25 juillet 2007, ce régime a été modifié comme suit : sous condition de présence dans le Groupe au jour du départ à la retraite, le régime garantit un sur-complément de retraite plafonné en fonction de l'ancienneté de 10 % à 20 % de la rémunération de référence (salaire de base des 3 dernières années plus rémunération variable fixée forfaitairement à 50 % du bonus maximum).

En 2007, le nombre d'options de souscription consenties au P-DG s'est élevé à 25 000. Le nombre d'options de souscription consenties aux membres de l'organe directeur hors P-DG s'est élevé à 50 000.

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Néant.

PRÊTS ET GARANTIES ACCORDÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

ACCORDS D'INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

Des accords d'intéressement des salariés aux résultats du Groupe existent dans la plupart des filiales françaises, ainsi que dans certaines filiales américaines, canadienne et australienne. Les formules d'intéressement varient selon les sociétés et les pays : elles associent des critères financiers (résultat opérationnel, résultat d'exploitation ou résultat économique) et, dans certains cas, des critères techniques tels que l'amélioration de la sécurité, du service client, des taux de rebut, etc.

En milliers d'euros	2007	2006	2005	2004	2003
Sommes affectées au personnel	2 492	2 233	3 267	2 493	2 577
Nombre de bénéficiaires	1 600	1 860	2 701	2 526	2 240

ACCORDS DE PARTICIPATION

Des accords de participation des salariés aux fruits de l'expansion ont été signés dans toutes les filiales françaises du Groupe employant plus de 50 salariés, en application des articles L. 442-2 et R. 442-2 du Code du travail et dans la majorité des filiales d'Amérique du Nord.

En milliers d'euros	2007	2006	2005	2004	2003
Sommes affectées au personnel	2 249	2 219	1 082	1 520	1 278
Nombre de bénéficiaires	1 423	1 498	973	720	1 336

PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE, OPTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Depuis 1995, les autorisations financières destinées à permettre le développement d'un actionnariat salarial au moyen d'un plan d'épargne d'entreprise, de plans de souscription d'actions et de plans d'attribution d'actions gratuites ont été régulièrement accordées par l'Assemblée générale extraordinaire.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Les Assemblées générales extraordinaires ont depuis 1995 autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois des options de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces options sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'administration.

Depuis 1995, sur proposition du Comité des nominations et rémunérations, le Conseil d'administration a régulièrement offert à certains managers du Groupe la possibilité de souscrire 700 072 options (après prise en compte des annulations).

En 2007, 90 000 options de souscription ont été consenties à 24 managers hors Comité directeur.

En 2007, 240 266 options ont été levées au prix d'exercice moyen pondéré de 34,81 euros.

Le nombre total d'options de souscription d'actions restant à lever est de 388 117 options, soit 2,7 % du capital. Les membres de l'organe de Direction ne possèdent pas d'options de souscription ou d'achat d'actions sur les filiales du Groupe.

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Les augmentations de capital réservées aux salariés sont attribuées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe au travers d'un FCPE pour les salariés français et par actionnariat direct pour les salariés étrangers.

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions réservées aux salariés adhérents du Plan d'Épargne Groupe. Le montant nominal maximal autorisé est de 140 000 euros. Cette autorisation, qui annule et remplace l'autorisation consentie par l'Assemblée générale mixte du 12 mai 2005 qui avait été partiellement utilisée par le Conseil d'administration du 14 octobre 2006, est valable jusqu'au 23 juillet 2009.

Le Conseil du 25 juillet 2007 a fait usage de cette autorisation en ouvrant la souscription à une augmentation de capital réservée représentant 69 800 actions nouvelles au prix de 45,80 euros. À l'issue de la période de souscription, 44 094 actions nouvelles ont été créées représentant une augmentation de capital de 2 019 505,20 euros, la prime d'émission s'élevant à 1 931 317,20 euros. Les actions ont pris jouissance au 1^{er} janvier 2008.

STOCK-OPTIONS : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS

	Plan 1999 Tranche 5	Plan 2000 Tranche 6	Plan 2000 Tranche 7	Plan 2001 Tranche 8	Plan 2003 Tranche 10	Plan 2007 Tranche 11	Total
Date du Conseil d'administration	08 mars 99	10 mai 00	15 sept. 00	18 janv. 01	14 mai-03	25 juil. 07	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	190 025	449 145	9 370	≤4 685	130 163	165 000	1 088 297
<i>dont mandataires sociaux</i>	15 617	31 234	0	0	9 370	25 000	94 235
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	70 931	149 922	9 370	4 685	44 825	72 250	417 057
Prix de souscription	34,58	45,14	46,01	48,5	21,21	57,24	
Point de départ d'exercice des options	Mars 04	Mai 05	Sept. 05	Janv. 06	Mai 07	Juil. 11	
Date d'expiration	Mars 09	Mai 10	Sept. 10	Janv. 11	Mai 13	Juil. 17	
Nombre cumulé d'actions souscrites au 31/12/07	96 021	43 628	0	0	42 158	0	311 955
Options annulées au 31/12/07	32 538	288 483	6 246	3 123	48 074	0	388 225
<i>dont options annulées en 2007</i>	0	0	0	0	0	0	0
OPTIONS RESTANT À LEVER	61 466	117 034	3 124	1 562	39 931	165 000	388 117*

* Dont 57 276 détenues par les mandataires sociaux (PDG).

STOCK-OPTIONS : MANDATAIRES SOCIAUX

	Nombre d'options attribuées / souscrites	Prix	Date d'échéance
Options consenties durant l'exercice 2007 à chaque mandataire social P-D.G	25 000	57,24	Juil. 17
Options levées durant l'exercice 2007 par chaque mandataire social P-D.G	13 014	36,36	Juin 07

STOCK-OPTIONS : 10 PREMIERS SALARIÉS (NON MANDATAIRES SOCIAUX)

	Nombre d'options attribuées / souscrites	Prix d'exercice moyen pondéré	Plan 1997 Tranche 3	Plan 1999 Tranche 5	Plan 1999 Tranche 6	Plan 2003 Tranche 10
Options consenties durant l'exercice 2007 aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	72 250					
Options levées durant l'exercice 2007 par les 10 salariés dont le nombre d'options souscrites est le plus élevé	101 564	34,48	31 133	36 800	16 035	17 596

ACTIONS GRATUITES

L'Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2005 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer, en une ou plusieurs fois, 50 000 actions gratuites de la Société au profit de tout ou partie des dirigeants de la Société et des sociétés qui lui sont liées. Les catégories de personnel bénéficiaires de ces actions sont, lors de chaque utilisation de l'autorisation, déterminées par le Conseil d'administration. Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois.

Sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration a fait usage de cette autorisation en 2005 et 2006 :

- par décision du 30 juin 2005, il a attribué à une soixantaine de dirigeants du Groupe 42 700 actions gratuites. L'attribution

des actions était conditionnée à l'atteinte d'objectifs de marge opérationnelle ou de croissance du résultat opérationnel du Groupe pour 2005 : compte tenu de l'atteinte partielle de ces objectifs, 32 025 actions (soit 75 % de l'attribution initiale) ont été finalement attribuées ;

- par décision du 28 juin 2006, il a été attribué le solde de l'autorisation, soit 17 975 actions gratuites, à une trentaine de managers que le Groupe souhaitait récompenser et fidéliser. Les bénéficiaires ne pourront disposer de leurs actions que s'ils sont encore salariés du Groupe 2 ans après la date d'attribution des actions par le Conseil d'administration.

Aucune nouvelle attribution d'actions gratuites n'a été consentie en 2007.

ACTIONS GRATUITES : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS

	Plan 2005 Tranche 1	Plan 2006 Tranche 2	Total
Date du Conseil d'administration	30 juin 05	28 juin 06	
Nombre total d'actions attribuées	42 700	17 975	60 675
<i>dont mandataires sociaux</i>	3 300	0	3 300
<i>dont Comité directeur</i>	12 000	0	12 000
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	16 500	5 001	21 501
Cours de l'action à la date d'attribution	39,25	40,07	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	1er juil. 2007	1er juil. 2008	
Date de cessibilité (fin de la période d'indisponibilité)	1er juil. 2009	1er juil. 2011	
Attributions annulées au 31/12/07	11 800	998	12 798
<i>dont annulées en 2007</i>	750	499	1 249
Solde au 31 décembre 2007	30 900	16 977	47 877

ACTIONS GRATUITES : MANDATAIRES SOCIAUX

	Nombre d'actions attribuées/souscrites
Actions attribuées durant l'exercice 2007 à chaque mandataire social	
P-D.G	0
Actions levées durant l'exercice 2007 à chaque mandataire social	
P-D.G	0

ACTIONS GRATUITES : 10 PREMIERS SALARIÉS (NON MANDATAIRES SOCIAUX)

	Nombre d'actions attribuées/souscrites
Actions attribuées durant l'exercice 2007 aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0
Actions levées durant l'exercice 2007 par les 10 salariés dont le nombre d'options souscrites est le plus élevé*	0

* Après prise en compte de l'annulation d'1/14 des actions.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

En milliers d'euros	2007				2006			
	Deloitte		KPMG		Deloitte		KPMG	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	618	68 %	552	87 %	607	86 %	565	88 %
- Autres missions accessoires et autres missions d'audit	239	27 %	63	10 %	26	4 %	30	5 %
SOUS-TOTAL	857	95 %	615	97 %	633	90 %	565	93 %
Autres prestations, le cas échéant								
- Juridique, fiscal, social	44	4 %	5	1 %	22	3 %	31	5 %
- Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	6	1 %	14	2 %	51	7 %	15	2 %
SOUS-TOTAL	50	5 %	19	3 %	73	10 %	46	7 %
TOTAL	907	100 %	634	100 %	706	100 %	641	100 %

INTÉRÊT DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre d'actions détenues directement par les organes de Direction et d'administration : 24 431

Nombre d'actions détenues via les FCPE Carbone Lorraine par les organes de Direction : 10 286

Les organes de direction et d'administration détiennent 80 400 bons (BSAAR) leur permettant de souscrire jusqu'en novembre 2012 un nombre équivalent d'actions au prix de 58,49 euros.

Conformément à l'article 17 des statuts, chaque administrateur doit, pendant la durée de son mandat, détenir au minimum 120 actions de la Société. Ces actions doivent être inscrites au nominatif.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE



Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Conformément à la loi, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Président-Directeur Général, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par le groupe Carbone Lorraine.

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que les éventuelles limitations des pouvoirs du Président-Directeur Général sont décrites au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence. Comme indiqué dans ce chapitre, le Conseil d'administration s'appuie sur trois comités spécialisés, forces de proposition et de contrôle, que sont le Comité d'audit et des comptes, le Comité stratégique et le Comité des nominations et des rémunérations.

LIMITATIONS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPORTE AUX POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom du Groupe Carbone Lorraine pour le représenter dans ses rapports avec les tiers. Le règlement du Conseil d'administration stipule cependant que certaines décisions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration dans les domaines suivants :

- › Projets d'investissements/Cessions ;
- › Orientations stratégiques ;

- › Augmentations de capital ;
- › Règlements transactionnels, litiges importants.

PRINCIPALES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE DU GROUPE CARBONE LORRAINE

1 - DÉFINITION DU CONTRÔLE INTERNE

Pour Carbone Lorraine, le contrôle interne est défini comme un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, la Direction et le personnel en vue d'assurer une gestion rigoureuse et efficace du Groupe.

Le contrôle interne de Carbone Lorraine vise donc à atteindre les objectifs suivants :

- › le respect des politiques définies par le Groupe, ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- › la sauvegarde des actifs ;
- › la prévention des fraudes et erreurs ;
- › l'exactitude et l'exhaustivité des informations financières.

Carbone Lorraine adopte ainsi une définition du contrôle interne comparable au référentiel international « COSO » (Committee Of Sponsoring Organization de la Treadway Commission, dont les conclusions ont été publiées en 1992 aux États-Unis). Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés. Le Groupe a par ailleurs pris en compte les éléments du cadre de référence diffusé en janvier 2007 par l'AMF sur la partie principes généraux du contrôle interne.

2 - PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CONTRÔLE INTERNE

Étant implanté industriellement dans une quarantaine de pays répartis sur les cinq continents, le groupe Carbone Lorraine a organisé sa maîtrise de l'efficacité du contrôle interne au travers des éléments suivants :

2.1 Organisation du contrôle

Le Conseil d'administration du groupe Carbone Lorraine s'est doté d'un Comité d'audit et des comptes dont la composition, le nombre de réunions et les principales missions sont décrites dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ». Il joue un rôle

essentiel dans le pilotage du contrôle interne puisqu'il a pour missions :

- › d'examiner et d'évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés par la Société dans le cadre des arrêts des comptes ;
- › de valider le programme annuel d'audit interne et de s'assurer du suivi des recommandations préconisées par les Commissaires aux comptes et l'audit interne ;
- › de se tenir informé et de veiller à l'évolution des travaux dans le domaine de la gestion des risques. Il s'appuie à ce titre sur les travaux de la Direction des risques.

Le département d'audit interne du Groupe, qui a pour mission de contrôler la bonne application des procédures, reporte à la Direction financière ainsi qu'au Comité d'audit et des comptes.

2.2 La gestion des risques

Le Groupe a actualisé sa cartographie des risques en 2005.

Les risques ont été répertoriés suivant 4 catégories :

- › risques stratégiques ;
- › risques opérationnels ;
- › risques liés à l'information ;
- › risques financiers.

Pour chaque catégorie, les risques potentiels ont été hiérarchisés en fonction de leur impact et de la probabilité de survenance de chacun d'entre eux. Il n'est pas apparu de risques importants dont le niveau de maîtrise n'est pas satisfaisant. La politique de gestion des risques est décrite dans le chapitre « Gestion des risques » du document de référence.

Le Groupe a décidé de mettre à jour sa cartographie en 2008.

2.3 Activité de contrôle

Carbone Lorraine a formalisé et diffusé à l'ensemble de ses filiales un manuel de contrôle interne. Ce manuel regroupe l'ensemble des procédures de contrôle interne minimales applicables à toute entité du Groupe. Afin d'en assurer une accessibilité optimale pour toutes les entités du Groupe, ce document a été mis en ligne sur le site intranet de Carbone Lorraine. Ce document a été remis à jour en 2007. Il comporte les points suivants :

- › une première partie décrivant le contexte, les objectifs et les moyens du contrôle interne ;
- › une deuxième partie comprenant un descriptif de l'organisation du contrôle interne et la mention du référentiel de contrôle interne utilisé par le Groupe (COSO) ;
- › un chapitre sur les Risques traite de la définition du Risque, de la mesure du « poids » d'un risque que décrit l'outil de cartographie des risques ;
- › un dernier chapitre avec l'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer le fonctionnement optimal des principaux processus de l'entreprise :

- ventes/clients,
- achats/fournisseurs,
- logistique,
- gestion des ressources humaines,
- investissements/immobilisations,
- système d'information,

- › ainsi que l'ensemble des contrôles internes fondamentaux à mettre en place pour assurer la fiabilité de l'organisation comptable, du reporting et des états financiers au regard des objectifs suivants :

- protection des actifs,
- exhaustivité des enregistrements comptables,
- réalité des transactions,
- respect des dates d'enregistrement des transactions,
- correcte évaluation des actifs et passifs,
- confidentialité.

2.4 Pilotage du contrôle interne

2.4.1 Le Département audit interne

Le département d'audit interne du Groupe est chargé de contrôler la bonne application du manuel de contrôle interne et d'animer la démarche de contrôle interne du Groupe. Il soumet régulièrement ses conclusions au Comité d'audit et des comptes, ainsi qu'aux Commissaires aux comptes. Ce département a réalisé en 2007 dix-sept missions conformément au programme qui avait été défini en début d'année. Ces missions ont eu pour objet :

- › d'analyser l'efficacité du contrôle interne de 13 sites industriels ;
- › de réaliser un audit de conformité à la réglementation douanière pour une unité française qui en avait fait la demande ;
- › de réaliser des études transversales qui ont porté sur :
 - le respect du programme de conformité au droit de la concurrence,
 - l'analyse des contrats de rupture et les retraites additives pouvant exister dans le Groupe.

Le département d'audit interne fait appel à un cabinet extérieur spécialisé afin d'assurer la qualité de la démarche d'audit du Groupe et d'aider à son amélioration continue. En 2008, une revue qualité du département d'audit interne sera effectuée par un cabinet extérieur.

2.4.2 La sécurité des systèmes d'informations

Depuis 2005, le responsable sécurité des systèmes d'information est rattaché à la Direction des risques et de l'audit. Il a pour mission de :

- › sécuriser le parc informatique et préserver la confidentialité des informations ;

- › sécuriser les infrastructures et applications pour préserver la continuité d'exploitation.

Afin de s'assurer de la bonne application des procédures en place, ce département réalise plusieurs audits de sites.

2.5 Autres dispositifs contribuant au contrôle interne du Groupe

Sans avoir un lien direct avec les aspects comptables et financiers, le contrôle de gestion et la planification stratégique, la gestion des ressources humaines, la politique de développement durable et les procédures relatives à la qualité contribuent, elles aussi, au respect des politiques définies par le Groupe.

2.5.1 Le contrôle de gestion et la planification stratégique

Un plan stratégique déterminant les orientations à retenir pour les prochaines années est élaboré chaque année. Il est présenté au Comité stratégique, puis au Conseil d'administration.

En début d'année, le Comité directeur du Groupe décide des actions clés à mettre en œuvre division par division pour atteindre les objectifs définis. Il reçoit mensuellement une situation et une analyse de ces plans d'actions.

L'exercice budgétaire est réalisé une fois par an et couvre les deux années à venir. Ce budget est soumis à l'approbation du Comité directeur du Groupe, puis à la ratification du Conseil d'administration.

Une prévision sur quatre trimestres glissants est réalisée chaque trimestre. Cet exercice permet de s'adapter aux inflexions de tendance et de décider plus rapidement des actions nécessaires.

2.5.2 Les procédures relatives aux ressources humaines

La politique de ressources humaines du Groupe s'articule, en terme de contrôle interne, autour des éléments suivants :

- › des « revues de management » permettent de faire régulièrement le point sur l'ensemble des responsables du Groupe afin de favoriser leurs opportunités de développement et d'identifier les hommes clés du Groupe ;
- › des entretiens individuels annuels permettent aux responsables d'unités d'évaluer la performance de leurs collaborateurs et de définir en accord avec eux les objectifs de l'année à venir.

Enfin, des règles précises définissent la rémunération des performances.

2.5.3 Le développement durable

Carbone Lorraine a depuis très longtemps une attitude responsable en matière d'environnement économique et social. En dehors des aspects économiques qui sont une préoccupation constante de toute entreprise dans le cadre de son développement, le Groupe s'attache également à promouvoir des actions nouvelles aussi bien en matière sociale qu'environnementale. Cet engagement est développé dans le chapitre « Développement durable » du document de référence.

2.5.4 Les procédures qualité

Le groupe Carbone Lorraine développe une politique commune de la qualité au travers du projet QPC « Qualité et Progrès Continu » lancé en 2000. Ce projet commun au Groupe s'articule autour de dix axes allant de l'organisation technique à l'implication du personnel, en passant par la satisfaction du client, le système d'assurance qualité, la communication interne, la production et les achats. Le travail sur ces axes principaux a recours à des méthodes éprouvées. Par exemple, l'axe production utilise des outils tels que : 5S, SMED, KANBAN, HOSHIN, SPC, etc.

Soulignons que l'outil 5S, qui est une mise en œuvre de règles d'ordre, de rangement et de propreté des postes de travail décrites dans le projet QPC, ne s'applique pas qu'aux seuls ateliers. Il est également mis en place dans les bureaux. Un Challenge 5S récompense chaque année, au niveau mondial, les meilleures unités, aussi bien pour les ateliers que pour les bureaux.

Des indicateurs qualité définis au niveau du Groupe sont suivis dans chaque site :

- › le taux de service et de satisfaction client :
 - délais moyens de réponse aux offres,
 - enquêtes de satisfaction des clients ;
- › les coûts de non-qualité ;
- › des indicateurs de productivité.

3 - LE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

3.1 Organisation Générale

Le contrôle interne comptable et financier est exercé par la Direction administrative et financière du groupe Carbone Lorraine qui a notamment pour mission d'assurer la production et la qualité des états comptables et de gestion. Elle s'appuie pour ce faire sur les Directions financières de chacune des activités (Systèmes et Matériaux Avancés, Applications Électriques, Protection Électrique). Ces dernières sont à leur tour en relation avec une Direction financière présente au sein de chaque site. Cette organisation permet de fixer des objectifs, de recueillir et d'analyser l'information comptable et financière à différents niveaux de l'organisation.

3.2 Élaboration de l'information comptable et financière

La Direction financière et comptable a formalisé et diffusé à l'ensemble des filiales un manuel des principes comptables et de consolidation. Ce manuel regroupe les principes comptables applicables à toute entité du Groupe ainsi qu'un descriptif du processus d'arrêté des comptes. Il donne également le calendrier des différents arrêtés ainsi que la liste des éléments à transmettre dans le cadre de la procédure de consolidation. Il précise, pour les sous-paliers de consolidation, les règles à respecter. Afin d'assurer une accessibilité optimale pour toutes les entités du Groupe, ce document a été mis en ligne sur le site intranet de Carbone Lorraine.

La mise à jour de ce manuel, en fonction des évolutions externes de type normes comptables, se fait en parfaite collaboration avec les Commissaires aux comptes qui valident, avec la Direction financière du Groupe, les changements apportés.

Chaque entité du Groupe effectue un arrêté comptable mensuel et produit une liasse de consolidation standard dans les délais fixés par le Groupe. Lors de la remontée de cette information, transmise au travers d'un logiciel de consolidation commun, des contrôles de cohérence s'appliquent à chaque étape du processus de collecte et de traitement des informations. Ces contrôles ont pour objectif de vérifier notamment :

- › la bonne application des normes du Groupe ;
- › le correct ajustement et l'élimination des transactions intra-Groupe ;
- › les retraitements de consolidation.

3.3 La trésorerie et le financement

Le département « Financement-Trésorerie » gère de façon centralisée la trésorerie du Groupe. Dans un souci de contrôle des risques, des procédures Groupe sont en place notamment pour la gestion des couvertures de change, le *cash pooling*, le *netting*, l'émission des cautions, la gestion du risque client et la couverture des matières premières.

Un important travail de développement de la culture de management par le cash a été entrepris ces dernières années, principalement au niveau des managers. Ceux-ci sont maintenant impliqués dans la gestion quotidienne par le cash de leur unité. L'objectif est à la fois de sensibiliser les décideurs à l'importance du cash, de leur donner les moyens d'adapter leur gestion à la situation financière de leur unité et de fiabiliser les prévisions de trésorerie.

4 - PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉES POUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération des administrateurs (hors Président-Directeur Général) est répartie au prorata de leur participation au Conseil d'administration et aux différents Comités placés sous la responsabilité du Conseil.

La rémunération du Président-Directeur Général est proposée au Conseil par le Comité des nominations et des rémunérations après avis de consultants spécialisés sur les pratiques du marché. Concernant la rémunération du Président-Directeur Général, le Comité des nominations et rémunérations se réunit en dehors de la présence de celui-ci. Son système de bonus repose sur les réalisations obtenues par rapport :

- › aux objectifs de Résultat Économique ou EVA (résultat opérationnel après impôt diminué du coût des capitaux employés) du Groupe ;
- › aux objectifs de ROCE du Groupe fixés par rapport à la moyenne d'un panel d'entreprises industrielles ;
- › à certains objectifs individuels.

Des informations complémentaires sur la rémunération des mandataires sociaux sont données dans le chapitre « Rémunération et avantages en nature » du document de référence.

DÉMARCHE RETENUE EN 2007 ET PLAN D' ACTIONS 2008

Au-delà des principes d'actions et des outils décrits dans le présent rapport, dont l'application a vocation à être permanente, le Groupe demande annuellement à tous les Directeurs de site de s'engager formellement sur la bonne application des principaux points de contrôle interne dans leur unité au travers d'une lettre. Les actions spécifiques menées en 2007 pour renforcer le contrôle interne ont été les suivantes :

- › le manuel de contrôle interne a été entièrement mis à jour afin de tenir compte de l'évolution du contexte externe d'une part, et de rendre ce manuel plus convivial et plus accessible aux acteurs du contrôle interne dans les unités, d'autre part ;
- › un travail de comparaison du référentiel utilisé par le Groupe et de celui proposé par l'AMF a été engagé. La partie « Principe Généraux du Contrôle Interne » a été couverte. La comparaison effectuée sur ce chapitre n'a pas révélé d'écarts importants. Le travail sur la partie Contrôle interne comptable et financier a été engagé.

Pour l'année 2008, les projets suivants vont être engagés :

- › revue du contenu de la Charte Éthique et plan de communication au sein du Groupe ;
- › mise à jour de la cartographie des risques ;
- › revue qualité du département d'audit interne ;
- › poursuite des travaux de comparaison du référentiel utilisé par le Groupe avec le référentiel AMF sur la partie contrôle interne comptable et financier ;
- › une auto évaluation sera demandée systématiquement à chaque unité avant d'être auditée par le département d'audit interne. Ces auto évaluations seront effectuées en utilisant l'outil Groupe mis en place en 2004 et mis à jour en 2007, sur la base du nouveau manuel de contrôle interne. Cette auto évaluation systématique a pour objet d'accroître encore la culture de contrôle interne dans les sites du Groupe ;
- › le manuel des principes comptables et de consolidation sera également remis à jour afin de tenir compte des récentes évolutions des normes IFRS.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En 2007, l'audit interne a réalisé le programme d'audit approuvé par le Comité d'audit et des comptes. Il a fait mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires pour corriger les insuffisances observées.

Ces travaux n'ont pas révélé de défaillances ou d'insuffisances significatives du contrôle interne.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Le Carbone Lorraine S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière
- Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Le Carbone Lorraine S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- › prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- › prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- › déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2008

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Jean-Paul Vellutini
Associé

Deloitte et Associés
Alain Penanguer
Associé

7 Renseignements à caractère général concernant la Société

**Renseignements à caractère
général concernant la Société**

138

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ



DÉNOMINATION SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL

Le Carbone Lorraine

Immeuble La Fayette

2 place des Vosges

92400 – Courbevoie La Défense 5

FORME, NATIONALITÉ ET LÉGISLATION

Société Anonyme régie par la législation française, notamment par la loi du 24 juillet 1966.

CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a commencé d'exister le 1^{er} janvier 1937 et prendra fin le 31 décembre 2035, sauf cas de prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée générale extraordinaire.

OBJET SOCIAL (STATUTS, ARTICLE 3)

La Société a pour objet, en France et dans tous les autres pays, l'accomplissement de toutes opérations concernant l'étude, la fabrication, la transformation, l'utilisation et la vente :

- › des produits, objets ou appareils à base de carbone associé ou non à d'autres matériaux ;
- › des poudres métalliques, des objets obtenus à partir de ces poudres, des alliages spéciaux et des objets obtenus à partir de ces alliages ;
- › des produits électromécaniques et électroniques ;
- › de tous les produits industriels, notamment métallurgiques, mécaniques, en matières plastiques et en élastomères ;

› de tous autres produits, objets ou appareils pouvant avoir des connexions avec les précédents :

- soit par l'utilisation de ceux-ci dans leur constitution,
- soit par le développement des recherches,
- soit par les procédés de fabrication, les applications industrielles ou les réseaux de commercialisation.

La Société, dans le domaine d'activité ci-dessus défini, pourra notamment se livrer aux opérations de toute nature se rapportant :

- › aux matières premières, matériaux préparés, composants et éléments, pièces détachées et semi-produits, produits finis et appareils, combinaisons d'appareils, ensembles de toutes espèces et de toutes dimensions réunissant des combinaisons d'appareils ;
- › à tous travaux ;
- › à toutes techniques.

La Société pourra aussi réaliser indirectement les opérations relatives à des activités techniques, industrielles ou commerciales. Elle pourra, à cet effet, créer toutes sociétés et tous groupements, prendre toutes participations dans toutes sociétés de capitaux ou de personnes, effectuer tous apports et toutes souscriptions, procéder à tous achats ou ventes de titres, de parts ou de droits sociaux.

Et, généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher principalement ou accessoirement à ces activités.

La Société pourra, en outre, prendre un intérêt, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou dans tous organismes français ou étrangers.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

RCS NANTERRE B 572 060 333 - CODE APE : 6420Z (à compter du 1^{er} janvier 2008).

LIEU OÙ PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS LES DOCUMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ

Les documents relatifs à la Société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Conseil d'administration et les Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social auprès de :

Jean-Claude Suquet
Directeur Administratif et Financier
Carbone Lorraine
Immeuble La Fayette
2 place des Vosges
92400 Courbevoie La Défense 5 (France)
Tél. : +33 (0) 1 46 91 54 19

EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES (STATUTS, ARTICLE 26)

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration dresse l'inventaire et les comptes annuels conformément aux dispositions du titre II du livre 1^{er} du Code de commerce.

Le bénéfice de l'exercice, tel qu'il apparaît au compte de résultat, est constitué par la différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement d'un vingtième au moins affecté à la formation d'un fonds de réserve dit « réserve légale ».

Lorsque ladite réserve aura atteint le dixième du capital, ce prélèvement cessera d'être obligatoire ; mais si, pour une cause quelconque, la réserve redescendait au-dessous du dixième du capital, le prélèvement reprendrait son cours.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserves conformément à la loi, et augmenté des reports bénéficiaires.

Sur ce bénéfice, il est tout d'abord prélevé un premier dividende égal à 5 % de la valeur nominale libérée et non remboursée des actions, sans que, si le bénéfice d'une année, après le prélèvement ci-dessus stipulé, ne permet pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes. Ensuite, l'Assemblée générale, sur

proposition du Conseil d'administration, a le droit de décider le prélèvement de telles sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveau, soit pour la constitution de réserves dont le Conseil détermine l'emploi.

Le solde est réparti aux actionnaires sans distinction.

L'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

L'Assemblée générale ordinaire peut en outre décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (STATUTS ARTICLE 25)

CONVOCATION - ADMISSION

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions prévues par la loi et délibèrent aux conditions de quorum et de majorité fixées par la loi.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les Assemblées générales se composent de tous les actionnaires propriétaires d'au moins une action libérée des versements exigibles.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée, justifier de l'immobilisation de leurs titres cinq jours avant la date fixée pour la réunion.

Le Conseil d'administration a toujours la faculté de réduire ces délais.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président ou l'un des Vice-Présidents et, à défaut, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les procès-verbaux d'Assemblées sont dressés et leurs copies certifiées par le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Secrétaire du Conseil d'administration ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

FRANCHISSEMENT DE SEUIL (STATUTS, ARTICLE 11 TER)

Les statuts de la Société prévoient une obligation de déclaration de tout franchissement de seuil supérieur ou égal à 1 % en capital ou en droits de vote.

INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale mixte du 24 mai 2007 (sur deuxième convocation) a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions en vue de :

- › l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI ;
- › l'attribution ou la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'attribution d'actions dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- › leur attribution à titre de conversion ou d'échange de titres de valeurs mobilières (y compris de titres de créances) donnant accès au capital de la Société ;
- › l'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Le prix maximal d'achat est fixé à 100 euros par action. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 139 654 700 euros.

Les achats, attributions ou cessions de ces actions pourront être effectués et payés par tout moyen et notamment dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu par la Société avec un prestataire de service d'investissement.

Cette autorisation annule et remplace l'autorisation précédemment accordée par l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2006.

Depuis le 24 mai 2007 et ce jusqu'à la date des présentes, la Société n'a pas fait usage de ladite autorisation dans le cadre d'opérations de régularisation du cours de Bourse.

En mars 2005, la Société a conclu avec la société Exane-BNP-Paribas un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI. Au 31 janvier 2008, 50 296 titres sont détenus dans le cadre de ce contrat.

La Société n'auto-détient aucun autre titre à ladite date.

L'autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions est proposée à l'Assemblée générale mixte du 13 mai 2008 (sur 1^{re} convocation) et du 21 mai 2008 (sur 2^e convocation).

DROIT DE VOTE DOUBLE

Il n'existe pas de droit de vote double.

8 Responsable du document et responsables du contrôle des comptes

Responsable du document	142
Attestation du responsable	142
Informations incluses par référence	142
Noms des contrôleurs légaux	143
Responsable de l'information	143

RESPONSABLE DU DOCUMENT



Claude Cocozza

Président du Conseil d'administration

ATTESTATION DU RESPONSABLE



J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en pages 18 à 24 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la

société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés et KPMG Audit, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent rapport annuel ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce rapport.

Claude Cocozza

INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE



Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent rapport annuel :

EXERCICE 2006

Sont inclus dans le rapport annuel n° D-07-0188 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 mars 2007 :

- › les comptes consolidés 2006 établis selon les normes comptables internationales en vigueur en 2006, pages 37 à 72 ;
- › l'analyse des résultats 2006, pages 15 à 21 ;
- › le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés page 73.

EXERCICE 2005

Sont inclus dans le rapport annuel n° D-06-0132 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 14 mars 2006 :

les comptes consolidés 2005 établis selon les normes comptables internationales en vigueur en 2005, pages 39 à 85 ;

- › l'analyse des résultats 2005, pages 19 à 26 ;
- › le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, et le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, pages 86 et 129.

NOMS DES CONTRÔLEURS LÉGAUX



COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Deloitte & Associés,
183, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine

Date du premier mandat : 1986

Date du dernier renouvellement de mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

KPMG Audit - Département de KPMG SA
Immeuble KPMG, 1, cours Valmy,
92923 Paris-La Défense Cedex

Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Société BEAS
7-9, villa Houssay,
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

S.C.P. Jean-Claude André & Autres
2 bis, rue de Villiers,
92309 Levallois-Perret Cedex

Date du premier mandat : 2004

Durée : six exercices (mandat expirant à l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009)

RESPONSABLE DE L'INFORMATION



Jean-Claude Suquet
Le Carbone Lorraine
Immeuble La Fayette
2 place des Vosges,
92400 Courbevoie La Défense 5
Tél. : + 33 (0) 1 46 91 54 19

9 Table de concordance

Table de concordance

146

TABLE DE CONCORDANCE

	Pages
1 - Personnes responsables	142, 143
2 - Contrôleurs légaux des comptes	81, 82, 103, 135, 143
3 - Informations financières sélectionnées	11
4 - Facteurs de risque	29, 32 à 34, 106 à 109
5 - Informations concernant Carbone Lorraine	
5.1 - Histoire et évolution de la Société	4 à 15
5.2 - Investissements	11, 20, 43, 73
6 - Aperçu des activités	
6.1 - Principales activités	4, 5, 18
6.2 - Principaux marchés	5, 9, 10
7 - Organigramme	120 à 125
8 - Propriétés immobilières, usines et équipements	32 à 34, 47, 48, 60
9 - Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 - Situation financière	39 à 43, 84 à 102
9.2 - Résultat d'exploitation	39, 84
10 - Trésorerie et capitaux	42, 43, 67 à 69, 93, 95
11 - Recherche et développement, brevets et licences	21, 47, 109
12 - Informations sur les tendances	6, 24
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice	-
14 - Organes d'administration et de Direction	
14.1 - Composition des organes d'administration et de Direction	120 à 125
14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de surveillance et de la Direction générale	79, 114, 126 à 130
14.3 - Procédures de contrôle interne	131 à 134
15 - Rémunération et avantages	64 à 66, 79, 90, 114, 126 à 130
16 - Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	120 à 125
17 - Salariés	
17.1 - Effectifs	30, 74
17.2 - Participations et stock-options	90, 110 à 113, 126 à 129
17.3 - Accords de participation	112, 127
18 - Principaux actionnaires	113, 114
19 - Opérations avec des apparentés	78, 79, 93, 98, 126
20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de Carbone Lorraine	
20.1 - Informations financières historiques	39 à 52, 84 à 91
20.2 - Informations financières pro forma	39 à 52, 84 à 91
20.3 - États financiers	39 à 80, 84 à 102
20.4 - Vérification des informations financières historiques annuelles / semestrielles	81, 82, 103
20.5 - Date des dernières informations financières	14, 15
20.6 - Informations financières intermédiaires et autres	14, 15
20.7 - Politique de distribution des dividendes	13, 19
20.8 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	109
20.9 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale	24

	Pages
21 - Informations complémentaires	
21.1 - Capital social	110 à 119, 127 à 130
21.1.1 – Capital souscrit	110 à 113, 119
21.1.2 – Actions non représentatives du capital	-
21.1.3 – Actions détenues par l'émetteur	115, 116
21.1.4 – Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	112, 127, 128
21.1.5 – Conditions régissant les droits d'acquisition et/ou les obligations attachées au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	110, 115, 115 à 119
21.1.6 – Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	119, 128, 129
21.1.7 – Historique du capital	113 à 115, 119
21.2 - Acte constitutif et statuts	138 à 140
21.2.1 – Objet social de l'émetteur	138
21.2.2 – Direction et surveillance	120 à 125
21.2.3 – Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action	115 à 119
21.2.4 – Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	110, 111
21.2.5 – Conditions régissant la manière dont les Assemblées générales annuelles et les Assemblées générales extraordinaires sont convoquées, y compris les conditions d'admission	139
21.2.6 – Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	-
21.2.7 – Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	140
21.2.8 – Conditions pour la modification du capital	115 à 117
22 - Contrats importants	53
23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	81, 82, 103, 113, 135
24 - Documents accessibles au public	15, 143
25 - Informations sur les participations	36, 37, 60, 101



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 mars 2008, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.



Impression sur papier répondant aux critères de protection de l'environnement.